



# TRAMWAY de Montréal

**PHASE 2**  
Étude de faisabilité de la première ligne



Volume C4 - Diagnostic et caractérisation des  
déplacements



# PHASE 2 – ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA PREMIÈRE LIGNE

Volume C4 – État des lieux des déplacements

## TRAMWAY DE MONTREAL

4 avril 2011

090802	25	C4	ALL	RAP	CGS	01	2.0
Projet	Phase	Livrable	Lieu	Forme	Émetteur	Numéro	Version



## SIGNATURES

	Rédigé par	Vérifié par
Prénom, Nom	Stéphane Blais, ing., M. Sc. A. OIQ – 131887	Vincent Ermatinger, ing., M. Sc. A. OIQ – 140097
Fonction	Circulation, déplacements	Responsable planification
Signature		

	Validé par	Approuvé par
Prénom, Nom	Claude Messier, ing. MBA OIQ: 35856	Pierre-André Dugas, ing. OIQ – 25694
Fonction	Directeur technique	Directeur de projet
Signature		

## VERSIONS

Version	Date	Nature du document
1.0	2010-04-28	Rapport préliminaire
2.0	2011-04-04	Rapport final

### Référence complète

Consortium GENIVAR - SYSTRA (2009) PHASE 2 – ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA PREMIÈRE LIGNE, Volume C4 – État des lieux des déplacements pour la Ville de Montréal, Montréal, 31 pages et annexes.

\\SERV-REL-DATA1\projets\Montreal\M1140XX\M114012\01-Structure\25 Phase 2\IC Etudes generales\C4 Etat déplacements\70 Livrables\20110609 - 23 - Rapport final\090802\_25\_C4\_ALL\_RAP\_CGS\_01\_v2.0\_Etatdéplacements\_20110404.doc



## MISE EN GARDE

Le présent rapport fait partie d'une série de volumes réalisés par le consortium Genivar-Systra dans le cadre de l'étude de faisabilité de la première ligne du tramway de Montréal, et ce, pour le compte de la Ville. Cette étude de faisabilité est la seconde phase du projet et fait suite à l'analyse du réseau initial (phase 1).

La phase 2 avait pour but de définir le cadre technique du projet avec un volet important portant sur l'insertion urbaine du tramway. L'étude a permis de qualifier et quantifier les principaux impacts, les coûts, l'échéancier de réalisation et d'autres aspects propres à un projet de tramway afin de définir sa faisabilité et ainsi fournir à la Ville de Montréal et à ses partenaires les renseignements pertinents pour statuer sur la poursuite du projet.

Il importe de mentionner que les résultats présentés dans les différents volumes produits par le consortium Genivar-Systra n'ont pas été approuvés par les instances de la Ville. De plus, il convient de rappeler que tous les résultats doivent être considérés comme préliminaires et seront complétés, corrigés ou validés lors de la phase suivante, soit l'avant-projet.

## PREAMBULE

Le volume C4 s'inscrit dans le processus d'analyse d'impact sur la circulation de l'implantation de la première ligne de tramway. Ce volume présente l'état des lieux des déplacements des axes de la première ligne de tramway qui emprunte Jean-Talon, Côte-des-Neiges, Guy, René-Lévesque, Berri, de la Commune et Peel. Une description des éléments de déplacements est présentée dans ce volume, sans faire d'analyse, afin de dévoiler le plus justement possible l'état actuel, sans interprétation. En plus des axes de la première ligne de tramway, les attributs de l'axe Saint-Hubert sont présentés puisqu'elle serait une alternative à Berri.

## SYNTHESE

La première ligne de tramway de Montréal sera implantée sur un réseau routier dont :

- La grande majorité est sur le réseau artériel (principal et secondaire) de la ville.
- La majorité des axes sont permis au camionnage en tout temps;
- Différents gabarits de voirie sont présents, dont une grande majorité est aménagée avec une voie réservée pour autobus dans la direction de la pointe lors des périodes de pointe;
- 120 carrefours seront affectés, de ces 120 carrefours, 64 possèdent des feux de circulation et 26 possèdent une interdiction de virage à gauche;
- Le chemin Côte-des-Neiges et le boulevard René-Lévesque sont les tronçons qui possèdent le plus grand achalandage véhiculaire : entre 30 000 et 50 000 véhicules par jour;
- Il existe une importante part modale en transport collectif sur le chemin Côte-des-Neiges;
- La majorité des 2 421 espaces de stationnement sur rue sont gérés par des parcomètres (1 191) ou libres (907);
- Il y a une concentration de stationnement hors rue dans le secteur du centre-ville;
- La STM exploite 31 circuits d'autobus et 18 stations de métro réparties sur trois (3) lignes (orange, verte et jaune);
- Le centre-ville possède un réseau souterrain de 30,7 km, raccordé à 1 327 immeubles, empruntés par 230 000 à 250 000 usagers par jour de semaine;
- Il y a huit (8) liens cyclables qui seront entrecroisés.

## TABLE DES MATIERES

<b>A.</b>	<b>État des lieux des déplacements .....</b>	<b>1</b>
<b>1.0</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
1.1	Objet.....	3
1.2	Présentation de la démarche .....	3
1.3	Tracé initial .....	3
1.4	Provenance des données.....	3
<b>2.0</b>	<b>Réseau routier et circulation .....</b>	<b>4</b>
2.1	Hiérarchie du réseau .....	4
2.2	Calibrage de la voirie.....	6
2.3	Restriction de mouvements véhiculaires.....	8
2.4	Gestion des carrefours.....	8
2.5	Réseau de camionnage .....	9
<b>3.0</b>	<b>Circulation.....</b>	<b>11</b>
3.1	Organisation de la circulation routière.....	11
3.2	Achalandage véhiculaire .....	11
3.3	Écran de l'avenue des Pins : Parts modales dans le corridor Côte-des-Neiges .....	11
<b>4.0</b>	<b>Stationnement.....</b>	<b>13</b>
4.1	Offre en stationnement sur rue .....	13
4.2	Offre en stationnement hors rue .....	13
<b>5.0</b>	<b>Transport collectif .....</b>	<b>15</b>
5.1	Circuits d'autobus empruntant une partie du tracé du tramway.....	15
5.2	Connexion du tramway – réseau d'autobus.....	15
5.3	Connexion tramway – métro .....	16
<b>6.0</b>	<b>Modes actifs.....</b>	<b>19</b>
6.1	Réseau piétonnier .....	19
6.2	Réseau cyclable .....	19
<b>7.0</b>	<b>Réseau touristique .....</b>	<b>23</b>
7.1	Réseau des calèches .....	23
7.2	Circuits d'autocars touristiques .....	23
	<b>Annexe : Plans de voies actuels (avant la première ligne de tramway) .....</b>	<b>25</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 2.1	Hiérarchie du réseau routier.....	5
Figure 2.2	Calibrage de la voirie.....	7
Figure 2.3	Restriction des mouvements de virage à gauche .....	8
Figure 2.4	Modes de gestion des carrefours.....	8
Figure 2.5	Réseau de camionnage .....	10
Figure 3.1	Part modale et achalandage sur le corridor Côte-des-Neiges au niveau de l'avenue des Pins .....	12
Figure 4.1	Offre en stationnement sur rue .....	14
Figure 5.1	Réseau de transport collectif.....	17
Figure 5.2	Plans de détail des stations de métro Côte-des-Neiges et Guy-Concordia.....	18
Figure 6.1	Étendue de la Ville intérieure .....	20
Figure 6.2	Réseau cyclable de Montréal (2008) .....	21
Figure 6.3	Stations vélo en libre-service (BIXI) à moins de 500 mètres des stations tramway ..	22
Figure 7.1	Cheminement prévu pour les autocars dans le Vieux-Montréal .....	23

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Hiérarchie routière des axes du tramway.....	4
Tableau 2.2	Calibrage de la voirie par axes.....	6
Tableau 4.1	Détails de l'offre en stationnement sur rue .....	14



# A. ÉTAT DES LIEUX DES DÉPLACEMENTS



## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 OBJET

Ce volume présente un état des lieux des déplacements sur le tracé de la première ligne de tramway en matière de circulation, de stationnement, de transport collectif et des modes actifs.

Cet état des lieux est indispensable pour bien comprendre le fonctionnement actuel des déplacements afin, d'une part, d'évaluer les principaux impacts de la mise en place du tramway sur la circulation et le stationnement et, d'autre part, de définir les mesures d'accompagnement les plus appropriées pour assurer de bonnes conditions de déplacements aux cyclistes et aux piétons.

### 1.2 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Les éléments suivants ont été recensés le long du tracé de la première ligne :

- Hiérarchie du réseau routier;
- Plan de circulation local;
- Calibrage de la voirie et interdictions de mouvements;
- Trafic journalier;
- Type de gestion des carrefours;
- Offre en stationnement sur rue (capacité et réglementation);
- Arrêts d'autobus et stations de métro;
- Réseau cyclable et piétons, notamment les accès au réseau souterrain du centre-ville;
- Réseau de camionnage;
- Autres réseaux tels que calèches, circuits autobus touristiques, etc.

Afin de présenter l'état des lieux, les activités suivantes ont été réalisées :

- Identification des carrefours principaux le long du tracé de la première ligne;
- Récolte des comptages de circulation (PPAM et PPPM) des principaux carrefours du tracé;
- Relevés sur le terrain du calibrage de la voirie, des voies réservées, du stationnement, des interdictions de mouvements, de la gestion des carrefours (feux, panneaux « Arrêt »), etc.;
- Illustration schématique des comptages et du plan des voies;
- Simulations SYNCHRO du fonctionnement actuel des carrefours principaux à l'heure de pointe du matin et de l'après-midi;
- Illustration des niveaux de service des principaux carrefours.

### 1.3 TRACÉ INITIAL

Le tracé de la première ligne de tramway de Montréal emprunte les axes suivants :

- Jean-Talon;
- Côte-des-Neiges;
- Guy;
- René-Lévesque;
- Berri;
- De la Commune;
- Peel.

Une variante du tracé envisageable emprunte Saint-Hubert entre René-Lévesque et de la Commune à la place de Berri.

### 1.4 PROVENANCE DES DONNÉES

Les données présentées à l'intérieur de ce volume proviennent de la Ville de Montréal, de relevés terrain et de l'observatoire de la ville intérieure de l'Université de Montréal.

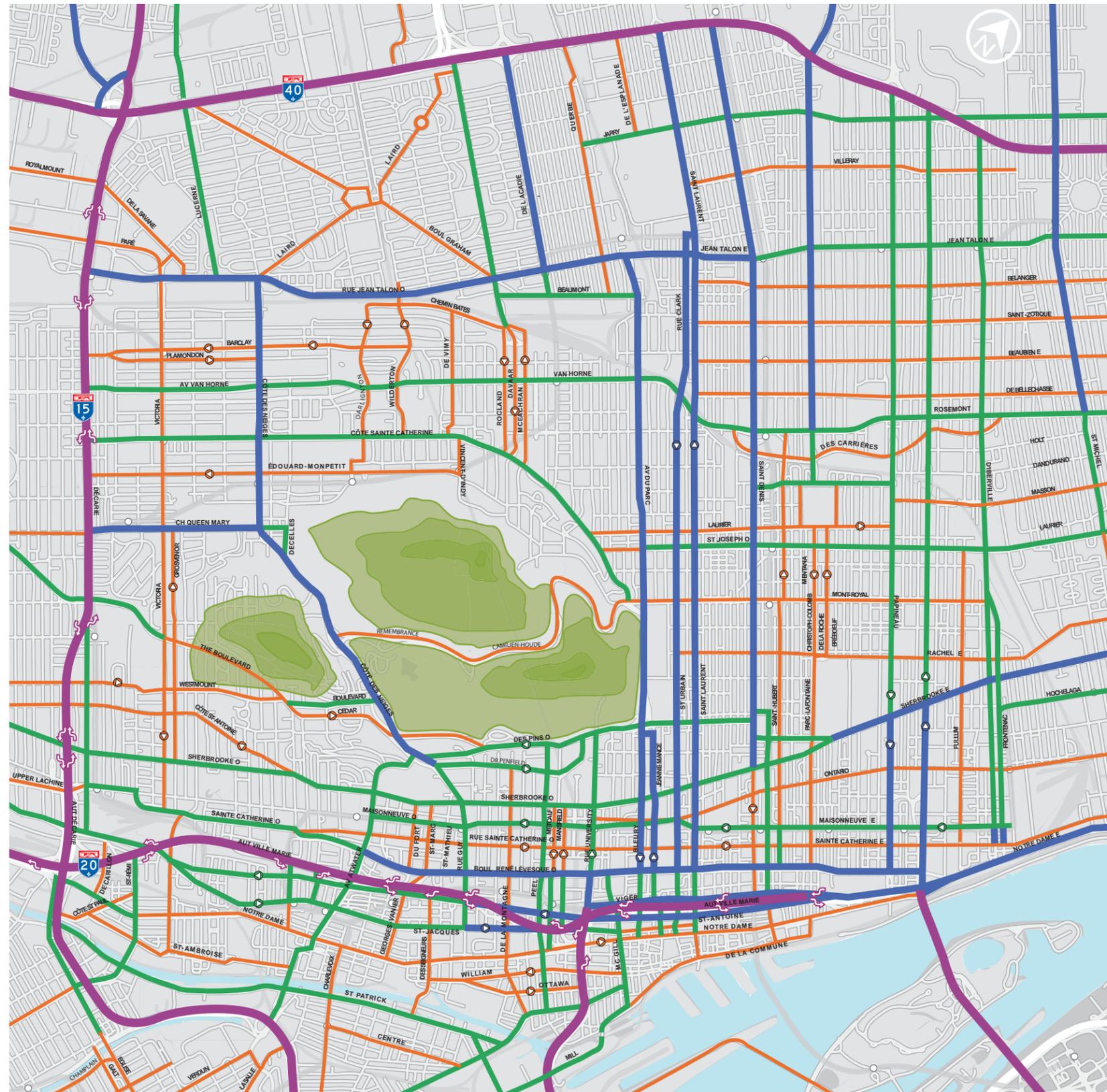
## 2.0 RÉSEAU ROUTIER ET CIRCULATION

### 2.1 HIÉRARCHIE DU RÉSEAU

La première ligne de tramway s'intégrera sur un réseau routier hiérarchisé par la Ville de Montréal. Les caractéristiques de la hiérarchie d'une route influencent sa fonction d'écoulement de la circulation, les débits journaliers, la vitesse de base, etc. En règle générale, plus le grade hiérarchique de la route est grand, plus ses caractéristiques qui la définissent sont importantes. La figure 2.1 suivante présente le plan hiérarchique du réseau routier de Montréal.

**Tableau 2.1 Hiérarchie routière des axes du tramway**

Axes	Hiérarchie
Jean-Talon	Artériel principal
Côte-des-Neiges (entre Jean-Talon et Docteur Penfield)	Artériel principal
Côte-des-Neiges (entre Docteur Penfield et Sherbrooke)	Artériel secondaire
Guy	Artériel secondaire
René-Lévesque	Artériel principal
Berri (entre René-Lévesque et Saint-Antoine)	Artériel secondaire
Berri (entre Saint-Antoine et de la Commune)	Collecteur
De la Commune (entre Berri et McGill)	Collecteur
De la Commune (entre McGill et Mill)	Artériel secondaire
De la Commune (entre Mill et Wellington)	Local
Peel	Artériel secondaire
Saint-Hubert	Local Niveau hiérarchique amené à changer (suite à la complétion de l'axe)



**LÉGENDE**

- Réseau autoroutier
- Réseau artériel principal
- Réseau artériel secondaire
- Réseau collecteur
- Réseau local
- Entrée / sortie (autoroute)

0 1 2 km

Source : Ville de Montréal (2008)

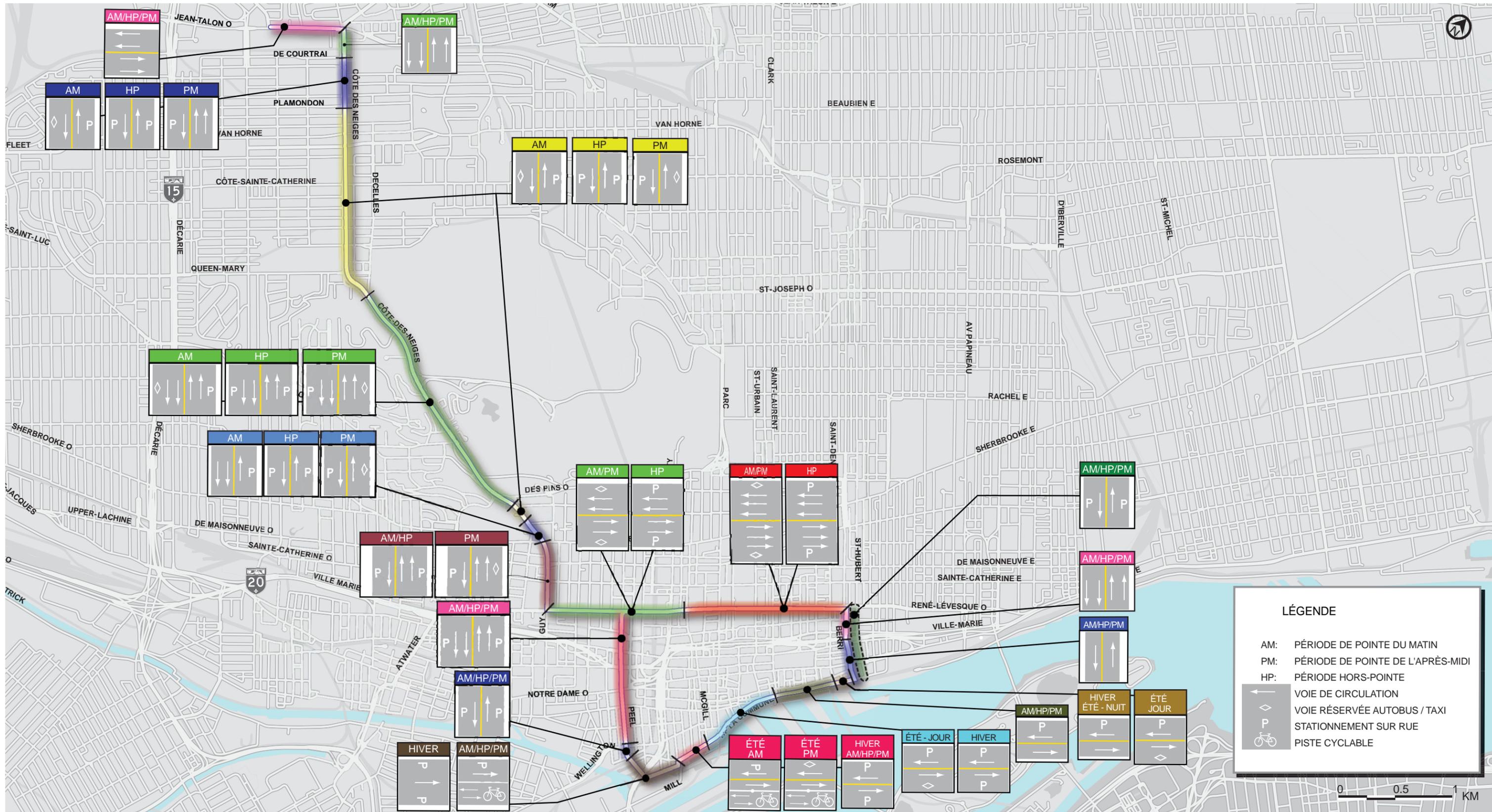
## 2.2 CALIBRAGE DE LA VOIRIE

Le calibrage de la voirie varie selon le tronçon de route. Le tableau 2.2 et la figure 2.2 présentent le portrait général des variations de calibrage de la voirie sur le tracé de la première ligne de tramway. Pour examiner plus en détails le calibrage de la voirie, se référer à l'annexe A. Le détail de l'aménagement actuel des axes empruntés par le tramway se trouve dans le volume D1 – Diagnostic et analyse urbaine.

**Tableau 2.2 Calibrage de la voirie par axes**

Axes	Hiérarchie
Jean-Talon	Deux voies de circulation par direction.
Côte-des-Neiges (entre Jean-Talon et Courtrai)	Deux voies de circulation par direction.
Côte-des-Neiges (entre Courtrai et Plamondon)	Une voie par direction avec une voie réservée en direction sud lors de la pointe AM.
Côte-des-Neiges (entre Plamondon et Decelles)	Une voie par direction avec une voie réservée en direction de la pointe lors des périodes de pointe.
Côte-des-Neiges (entre Decelles et Docteur Penfield)	Deux voies par direction avec une voie réservée en direction de la pointe lors des périodes de pointe.
Côte-des-Neiges (entre Docteur Penfield et Saint-Mathieu)	Une voie par direction avec une voie réservée en direction de la pointe lors des périodes de pointe.
Côte-des-Neiges (entre Saint-Mathieu et Sherbrooke)	Une voie de circulation par direction avec une voie réservée vers le nord lors de la pointe PM. Lors de la pointe AM : deux voies de circulation vers le sud et une voie vers le nord.
Guy	Une voie de circulation vers le sud et deux voies de circulation vers le nord avec une voie réservée vers le nord lors de la période de pointe PM.
René-Lévesque (entre Guy et Beaver-Hall)	Deux voies de circulation par direction avec voies réservées dans les deux directions lors des périodes de pointe.
René-Lévesque (entre Beaver-Hall et Berri)	Trois voies de circulation par direction avec voies réservées dans les deux directions lors des périodes de pointe.
Berri (entre René-Lévesque et Saint-Antoine)	Deux voies de circulation par direction.
Berri (entre Saint-Antoine et de la Commune)	Une voie de circulation par direction.
De la Commune (entre Berri et Bonsecours)	Une voie de circulation par direction avec une voie réservée vers l'est de jour lors de la période estivale.
De la Commune (entre Bonsecours et Saint-Laurent)	Une voie de circulation par direction.
De la Commune (entre Saint-	Une voie de circulation par direction avec une voie réservée vers l'est de

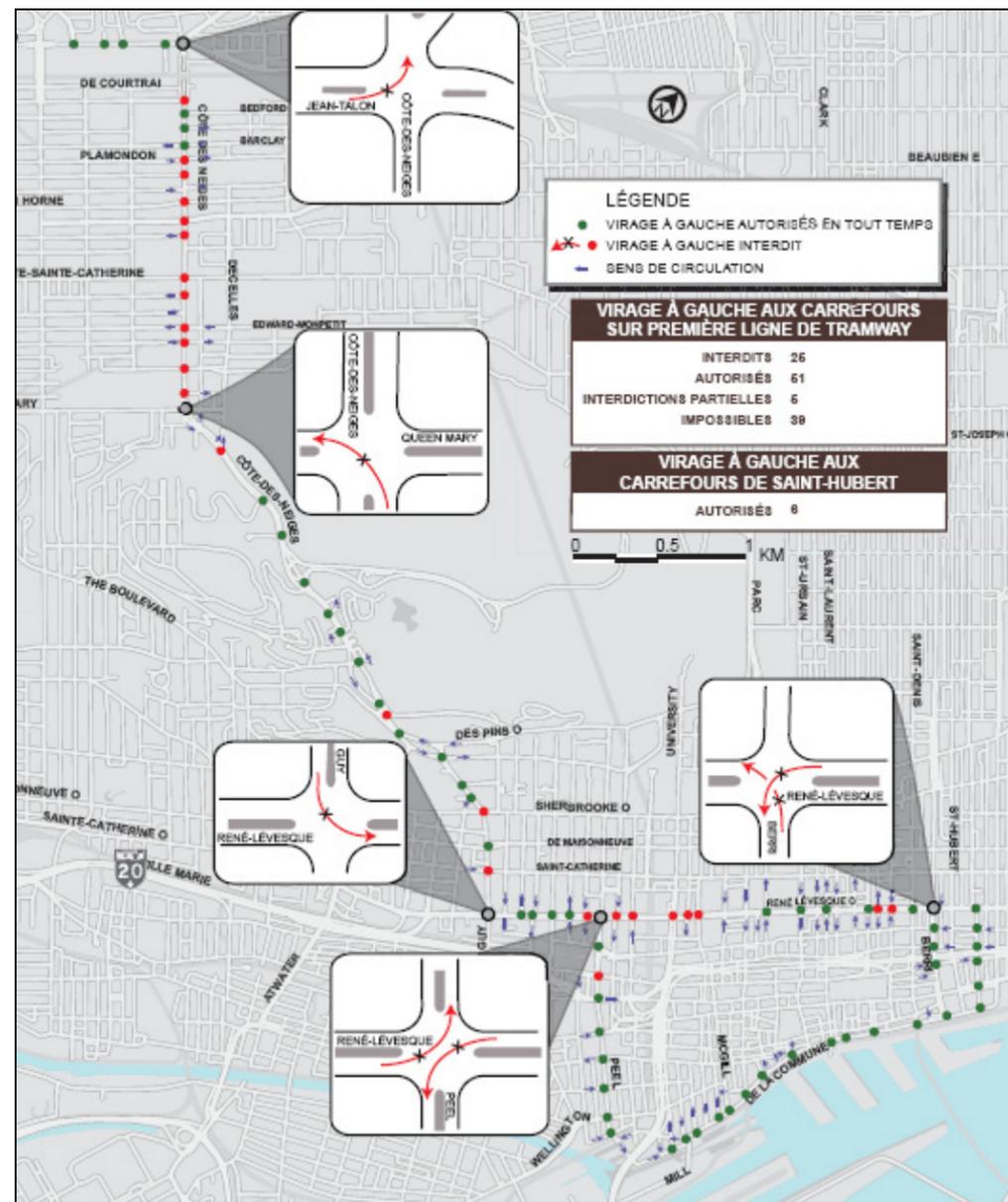
Laurent et McGill)	jour lors de la période estivale.
De la Commune (entre McGill et Mill)	Une voie de circulation par direction avec une piste cyclable bidirectionnelle du côté sud en période estivale avec une voie réservée en direction ouest lors de la période de pointe PM.
De la Commune (entre Mill et Smith)	Une voie de circulation sens unique vers l'est avec une piste cyclable bidirectionnelle du côté nord lors de la période estivale.
Peel (entre Smith et Wellington)	Une voie de circulation par direction.
Peel (entre Wellington et René-Lévesque)	Deux voies de circulation par direction.
Saint-Hubert	Une voie de circulation par direction.



### 2.3 RESTRICTION DE MOUVEMENTS VÉHICULAIRES

Sur les 120 carrefours de la première ligne de tramway, il y en a 25 dont le virage à gauche est interdit en journée (6h-22h), cinq (5) avec des interdictions partielles (interdit dans une seule direction), 39 dont le virage à gauche est impossible et 51 qui sont permis en tout temps. Sur Saint-Hubert, tous les mouvements de virage à gauche sont permis. La figure 2.3 illustre la prescription de virage à gauche dans le sens du tramway à chacun des carrefours. Pour plus de détails sur les restrictions de mouvements, se référer à l'annexe A.

Figure 2.3 Restriction des mouvements de virage à gauche

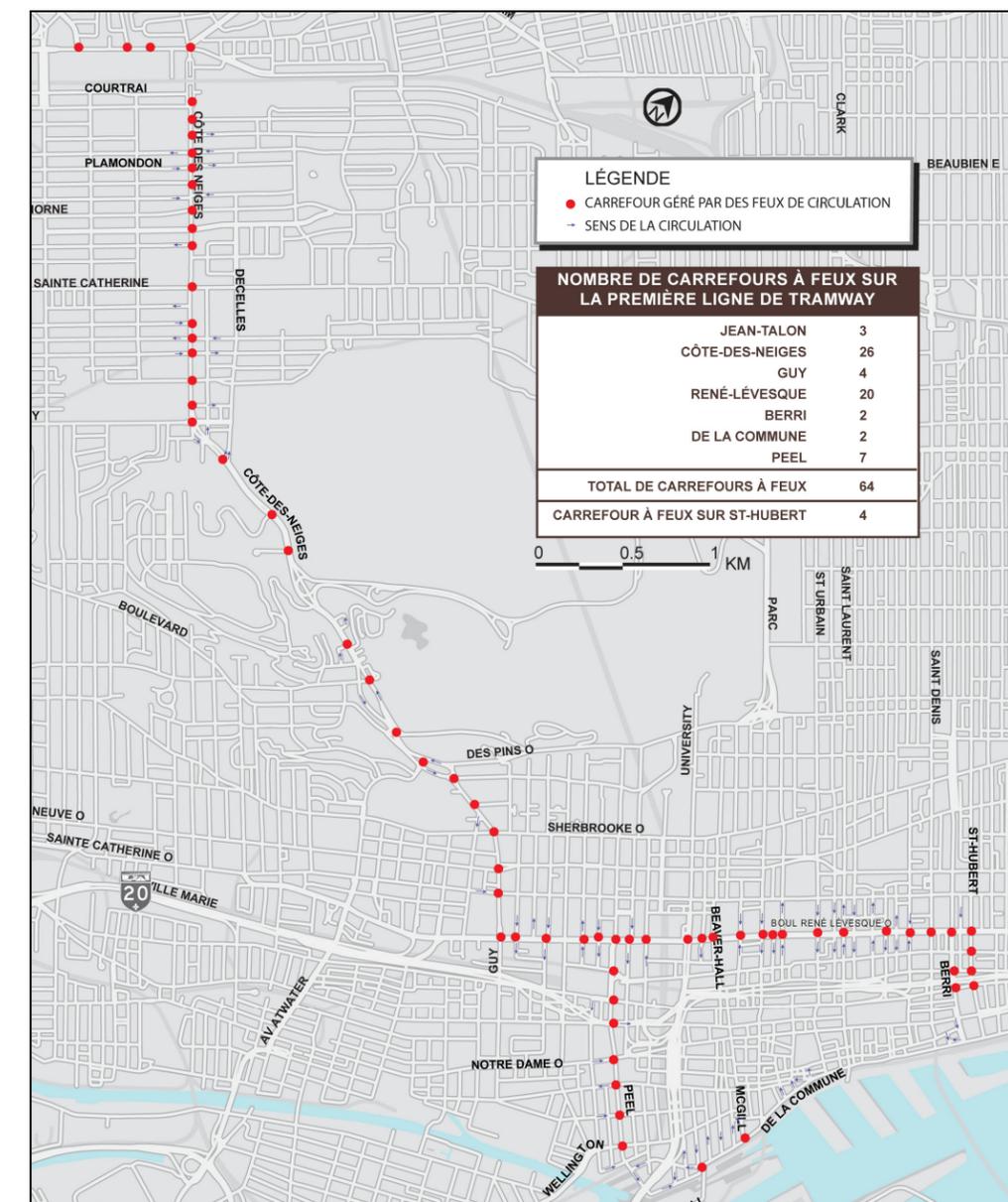


### 2.4 GESTION DES CARREFOURS

La majorité des carrefours où sera implantée la première ligne de tramway sont gérés par des feux de circulation, à l'exception de quelques carrefours mineurs où la gestion se fait par des arrêts sur les secondaires. Au total, 64 carrefours sont gérés par des feux de circulation sur les 120 à l'étude. Sur Saint-Hubert, il y a quatre (4) carrefours à feux supplémentaires.

La figure 2.4 suivante présente les carrefours où la gestion se fait par des feux de circulation sur le tracé de la première ligne de tramway. Pour examiner plus en détail la gestion des carrefours, se référer à l'annexe A.

Figure 2.4 Modes de gestion des carrefours



## 2.5 RÉSEAU DE CAMIONNAGE

Le réseau de camionnage adopté par la Ville de Montréal indique aux camionneurs les routes où il est permis de circuler pour effectuer des livraisons ou pour transiter. Trois (3) types de routes sont règlementées par la Ville : les routes locales, où il est interdit aux camions de circuler, sauf pour livraison locale, les routes interdites la nuit (de 19h à 7h) et les routes permises en tout temps.

**La première ligne de tramway s'insérera sur les routes permises en tout temps pour le camionnage :**

- ▣ Jean-Talon;
- ▣ Côte-des-Neiges;
- ▣ René-Lévesque;
- ▣ Berri;
- ▣ De la Commune (entre Berri et Bonsecours et entre McGill et Peel);
- ▣ Saint-Hubert (entre Viger et Saint-Antoine).

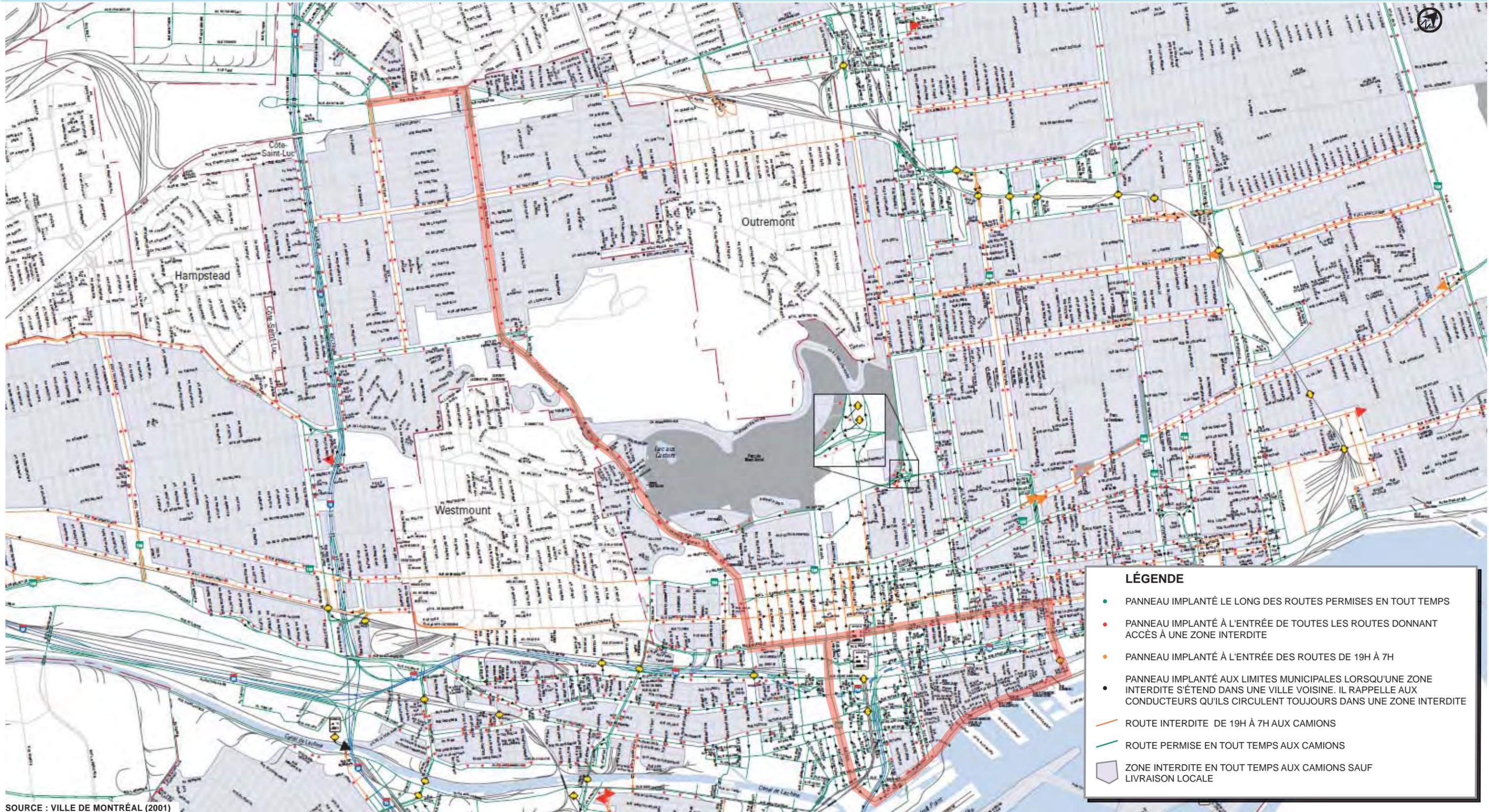
**Et sur une rue où il est interdit aux camions de circuler :**

- ▣ De la Commune (entre Bonsecours et McGill).

La première ligne de tramway coupe les axes transversaux de camionnage suivants :

- ▣ Van Horne;
- ▣ Queen-Mary;
- ▣ Decelles;
- ▣ Des Pins;
- ▣ Sherbrooke;
- ▣ Maisonneuve;
- ▣ Ste-Catherine;
- ▣ Viger;
- ▣ Saint-Antoine;
- ▣ Mc Gill;
- ▣ Et tous les axes transversaux de René-Lévesque (à l'exception de St-Denis et des rues entre Saint-Laurent et Sanguinet) de et Peel.

La figure 2.5 suivante présente le réseau de camionnage de la Ville de Montréal.



SOURCE : VILLE DE MONTRÉAL (2001)

## 3.0 CIRCULATION

### 3.1 ORGANISATION DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Les tronçons sur lesquels la première ligne de tramway s'implantera se résument ainsi :

- **Jean-Talon** : artère est-ouest importante de la ville de Montréal, elle s'étend de l'autoroute Décarie (A-15) à l'autoroute Louis-Hyppolite-Lafontaine (A-25). L'ensemble de cet axe possède une circulation dense avec d'importants problèmes de fluidité, les problèmes sont plus grands encore entre l'autoroute Décarie et Côte-des-Neiges.
- **Côte-des-Neiges** : le corridor de Côte-des-Neiges relie la ville Mont-Royal au centre-ville en traversant l'arrondissement Côte-des-Neiges et en longeant la ville de Westmount. Le chemin de la Côte-des-Neiges est le seul lien routier dans un rayon de 750 mètres à relier ce secteur directement au centre-ville. Il est le principal axe de transit nord-sud entre le Mont-Royal et Décarie. Cet axe se divise en trois (3) tronçons selon le milieu :
  - Entre Jean-Talon et Decelles avec deux (2) voies de circulation et une (1) voie réservée pour autobus dans la direction de la pointe qui possède plusieurs commerces à proximité;
  - Entre Decelles et Docteur Penfield avec quatre (4) voies de circulation et une (1) voie réservée pour autobus dans le sens de la pointe qui longe le Mont-Royal et qui sert principalement d'axe de transit vers le centre-ville;
  - Entre Docteur Penfield et Sherbrooke avec deux (2) voies de circulation et une (1) voie réservée pour autobus dans la direction de la pointe qui possède plusieurs commerces habitations de haute densité.
- **Guy** : prolongement de Côte-des-Neiges créant la liaison entre Sherbrooke et la rue Notre-Dame. Cet axe possède trois (3) voies avec deux (2) voies en direction nord et une (1) voie réservée pour autobus dans la direction nord lors de la pointe de l'après-midi.
- **René-Lévesque** : artère principale du centre-ville avec une circulation très dense, mais une fluidité rarement mise à défaut. Cet axe permet notamment d'irriguer Côte-des-Neiges, l'autoroute Bonaventure, Parc, le pont Jacques-Cartier et Notre-Dame Est. Cet axe de circulation possède deux (2) ou trois (3) voies par direction, séparées par un mail central, avec du stationnement sur rue en dehors des périodes de pointe. Lors des périodes de pointe, les voies réservées pour autobus utilisent la voie attribuée aux espaces de stationnement;
- **Berri** : accès au Vieux-Montréal depuis l'est, permettant également les échanges avec l'autoroute Ville-Marie, avec peu de problèmes de circulation, cet axe possède quatre (4) voies de circulation au nord de Saint-Antoine et deux (2) voies de circulation jusqu'à de la Commune;
- **De la Commune** : collectrice posant d'importants problèmes de fluidité en période estivale en raison de l'afflux de circulation et des très nombreux piétons en relation entre le Vieux-Port et le Vieux-Montréal. Cet axe possède un gabarit de rue restreint dont la portion la plus étroite ne fait que 11 mètres. Actuellement, la circulation est permise dans les deux directions avec du stationnement sur rue;
- **Peel** : artère secondaire permettant de connecter le pont Wellington et l'ouest du centre-ville. Cet axe au trafic fortement pendulaire est passablement saturé aux périodes de pointe, dû à son rôle d'accès au pont Victoria. Elle possède deux (2) voies par direction et du stationnement sur rue dans les deux directions;
- **Saint-Hubert** : axe nord-sud majeur de Montréal. Dans sa partie au sud de René-Lévesque, elle sert surtout d'accès local pour le stationnement de la gare Viger et pour les résidences plus au sud. Cet axe est discontinu sous Notre-Dame.

### 3.2 ACHALANDAGE VÉHICULAIRE

Au niveau de l'achalandage de circulation, les principaux volumes suivants peuvent être observés sur les axes empruntés par la première ligne de tramway :

- **Jean-Talon** : entre l'autoroute Décarie et Côte-des-Neiges; la circulation varie de 33 000 à 37 000 véhicules par jour. Entre Côte-des-Neiges et Parc, la circulation est de 26 000 véhicules par jour.
- **Côte-des-Neiges** se décompose en trois (3) secteurs distincts selon l'achalandage :
  - 30 000 véh/j au nord de Barclay, avec un calibrage à deux (2) voies (et une (1) voie réservée en direction de la pointe pendant les périodes de pointe), avec le trafic en relation entre le secteur de Côte-des-Neiges et Jean-Talon/Décarie;
  - 22 000 véh/j au cœur de Côte-des-Neiges entre Barclay et Decelles, avec un calibrage à deux (2) voies (et une (1) voie réservée en direction de la pointe pendant les périodes de pointe), avec le trafic en relation avec les résidents et les activités du secteur;
  - 50 000 véh/j au sud de Decelles, avec un calibrage à quatre (4) voies (et une (1) voie réservée dans chaque direction pendant les périodes de pointe), avec le trafic en relation entre le secteur de Côte-des-Neiges et le centre-ville de Montréal.
- **Guy** : 15 000 véh/j sur un axe double sens à trois (3) voies, dont deux (2) en direction nord;
- **René-Lévesque** : 30 000 à 42 000 véh/j sur un axe double sens à quatre (4) et six (6) voies;
- **Berri** : 18 000 véh/j sur un axe double sens à quatre (4) voies au nord de Saint-Antoine et 5 000 véh/j. entre Saint-Antoine et de la Commune sur un axe double sens à deux (2) voies;
- **De la Commune** : 11 000 à 14 000 véh/j sur un axe double sens à deux (2) voies;
- **Peel** : 15 000 véh/j sur un axe double sens à quatre (4) voies;
- **Saint-Hubert** : peu de circulation (accès local).

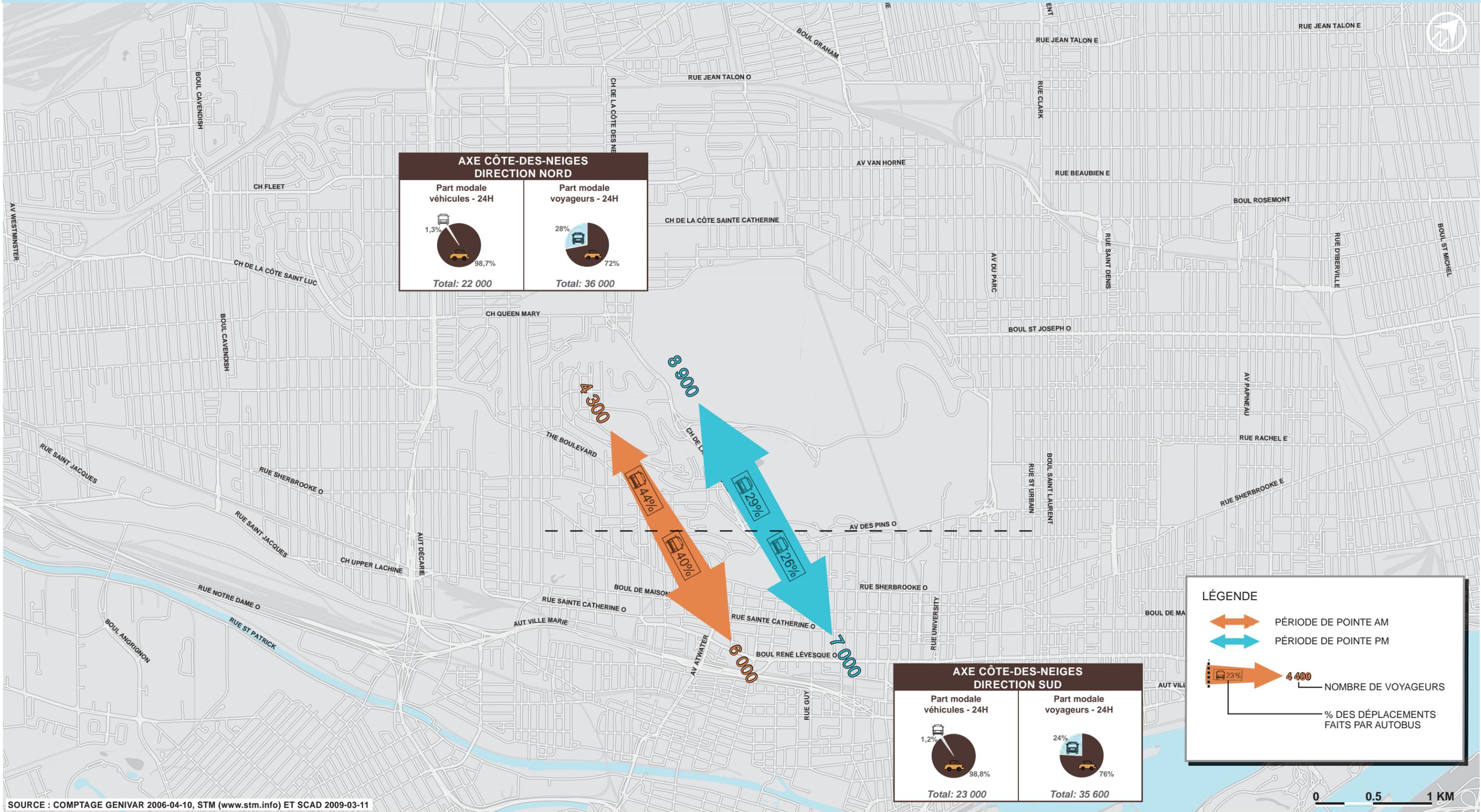
L'annexe A présente en détail les débits véhiculaires aux heures de pointe du matin et de l'après-midi aux principaux carrefours, ainsi que les niveaux de service simulés avec l'aide de SYNCHRO.

### 3.3 ÉCRAN DE L'AVENUE DES PINS : PARTS MODALES DANS LE CORRIDOR CÔTE-DES-NEIGES

Les attributs des déplacements pour la PPAM, PPPM et la période 24 heures pour le corridor Côte-des-Neiges, à l'écran des Pins, se résument comme suit :

- En direction nord, un total de 36 000 déplacements par jour avec une part modale en transport collectif de 28 % dans la période de 24 heures et 44 % en PPAM;
- En direction sud, un total de 35 600 déplacements par jour avec une part modale en transport collectif de 24 % dans la période 24 heures et 40 % en PPAM;
- Une part modale faible en PPPM par rapport à la PPAM;
- 37 % des déplacements totaux sont effectués lors des PPAM et PPPM;
- Plus de déplacements effectués en PPPM qu'en PPAM dans un rapport de 1.54 :1.

La figure 3.1 résume les déplacements effectués sur le corridor Côte-des-Neiges à partir de l'écran de l'avenue des Pins.



SOURCE : COMPTAGE GENIVAR 2006-04-10, STM (www.stm.info) ET SCAD 2009-03-11

0 0,5 1 KM

## 4.0 STATIONNEMENT

### 4.1 OFFRE EN STATIONNEMENT SUR RUE

Les espaces de stationnement sur rue se divisent en huit (8) catégories :

- Stationnement permis pour tous et gratuit (libre);
- Stationnement permis pour tous et payant (parcomètre);
- Stationnement réservé aux résidents (SRRR);
- Aire réservée pour la livraison;
- Stationnement réservé pour les personnes à mobilité réduite (PMR);
- Aire d'attente pour les taxis;
- Espace réservé pour les débarcadères;
- Espace réservé pour les véhicules d'urgence.

L'offre en stationnement sur Côte-des-Neiges se divise en trois (3) tronçons. Les tronçons se définissent de la façon suivante :

- Entre Jean-Talon et Decelles est la principale artère commerciale du quartier, les espaces disponibles au stationnement sont principalement gérés par des parcomètres.
- Entre Decelles et Docteur Penfield, il est interdit de se stationner en tout temps, seules certaines sections, devant le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, permettent le stationnement lorsque la voie réservée pour autobus n'est pas en fonction et il y a quelques espaces réservés aux résidents.
- Entre Docteur Penfield et Sherbrooke, le stationnement est majoritairement permis et il est géré par parcomètre. Le stationnement est interdit lors des périodes de pointe pour permettre une voie réservée.

Sur Guy, il est permis de stationner sauf lors des périodes de pointe où la voie réservée pour autobus est en service, les espaces de stationnement sont gérés par des parcomètres.

Sur René-Lévesque, le stationnement est interdit aux périodes de pointe afin de laisser la place à la voie réservée pour autobus, le reste du temps, le stationnement est permis et ils sont principalement gérés par des parcomètres.

La presque totalité des stationnements réservés aux résidents se trouvent dans le secteur du Vieux-Montréal et ils sont concentrés sur Berri et de la Commune. Cependant, une grande part de ces SRRR est réservée aux résidents la nuit seulement, permettant ainsi l'accès à ces unités à tous, en tout temps, durant la journée. Les espaces de stationnement libres en tout temps représentent donc près de la moitié de l'offre sur rue. Enfin, à cause de l'activité dans le Vieux-Port, une partie du stationnement situé du côté sud de la rue de la Commune est interdit en tout temps l'été (piste cyclable). Pour cette période, ces espaces de stationnement sont relocalisés afin de ne pas perdre d'espace pour les résidents.

Pour le stationnement sur la partie sud de Peel qui traverse le quartier Griffintown, il est majoritairement gratuit pour tous, en tout temps, ce qui pourrait être justifié par la faible attractivité du secteur. À l'opposé, les espaces de stationnement de la section nord, qui sont en bordure de l'ÉTS et pénètrent dans le Centre des Affaires, sont principalement gérés par des parcomètres.

Le tableau 4.1 suivant détaille les espaces de stationnement sur rue disponibles sur l'itinéraire de la première ligne de tramway et la figure 4.1 illustre l'offre en stationnement sur rue sur la première ligne de tramway.

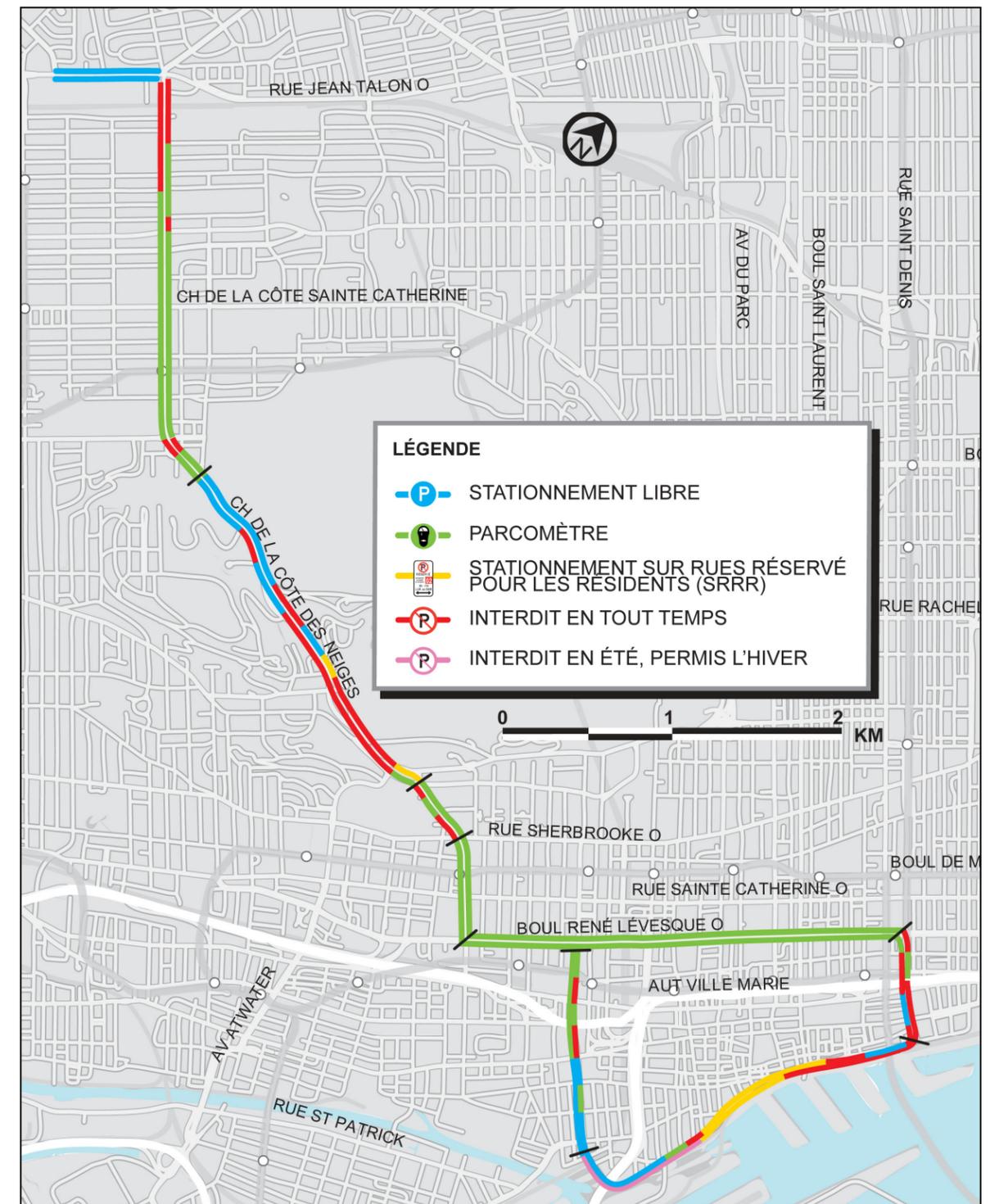
### 4.2 OFFRE EN STATIONNEMENT HORS RUE

L'offre en stationnement hors rue est importante à proximité de l'itinéraire de la première ligne de tramway, surtout au centre-ville. Dans le secteur de Côte-des-Neiges, plusieurs grands générateurs de déplacements, dont l'Université de Montréal et les hôpitaux offrent du stationnement à leur clientèle (pour plus de détails se référer au Plan de déplacements du secteur Côte-des-Neiges de l'Arrondissement Notre-Dame-de-Grace – Côte-des-Neiges).

Tableau 4.1 Détails de l'offre en stationnement sur rue

Axes	Espaces disponibles
Jean-Talon (de Victoria à Côte-des-Neiges)	76 espaces libres
Côte-des-Neiges	502 espaces : 258 parcomètres, 211 libres, 15 SRRR, 6 livraisons, 6 PMR, 2 débarcadères, 2 urgences, 2 taxis
Entre Jean-Talon et Decelles	266 espaces : 219 parcomètres, 31 libres, 6 livraisons, 6 PMR, 2 débarcadères, 2 urgences
Entre Decelles et Docteur Penfield	184 espaces : 169 gratuits, 15 SRRR
Entre Docteur Penfield et Sherbrooke	52 espaces : 39 parcomètres, 11 libres, 2 taxis
Guy (de Sherbrooke à René-Lévesque)	92 espaces : 81 parcomètres, 8 SRRR, 4 livraisons
René-Lévesque (de Guy à Berri)	427 espaces : 361 parcomètres, 28 débarcadères, 14 taxis, 10 livraisons, 9 libres, 5 PMR
Berri (de René-Lévesque à de la Commune)	62 espaces : 30 libres, 19 parcomètres, 13 SRRR
De la Commune (hiver)	464 espaces : 293 libres, 110 SRRR, 19 livraisons, 15 payants, 10 fiacres, 7 autocars
De la Commune (été)	341 espaces : 170 libres, 110 SRRR, 19 livraisons, 15 payants, 10 fiacres, 7 autocars
Peel (de la Commune à René-Lévesque)	212 espaces : 118 parcomètres, 77 libres, 12 SRRR, 5 livraisons
<b>TOTAL</b>	<b>2421 espaces :</b> 1191 parcomètres, 907 libres, 181 SRRR, 54 livraisons, 32 débarcadères, 18 taxis, 17 PMR, 10 fiacres, 7 autocars, 4 urgences
Saint-Hubert (de René-Lévesque à de la Commune)	97 espaces : 41 libres, 22 parcomètres, 22 SRRR, 11 débarcadères, 1 livraison

Figure 4.1 Offre en stationnement sur rue



## 5.0 TRANSPORT COLLECTIF

L'offre en transport collectif est assurée par les réseaux de la STM et de l'AMT. Au total, la zone d'influence (1 km) de la première ligne de tramway se décompose de la façon suivante :

- 36 circuits d'autobus du réseau de la STM;
- 18 stations de métro réparties sur trois (3) lignes (orange, verte et jaune);
- Deux (2) gares terminus de trains de banlieue (5 lignes) : Lucien-L'Allier et Gare Centrale;
- Un (1) terminus centre-ville (TCV) auquel se rabattent plusieurs circuits des CIT de la Rive-Sud et un express métropolitain;
- Un (1) terminus d'autobus interurbain (Berri-UQAM);
- Un (1) train-bus reliant la gare centrale à la gare et au métro du Parc;
- Un (1) Express métropolitain et plusieurs lignes d'autobus faisant le lien avec la Rive-Sud.

Les circuits les plus affectés par l'implantation d'un tramway seront les circuits 74, 75, 150, 165, 166, 515 et 535 puisqu'une bonne partie de leur trajet emprunte l'itinéraire de la première ligne de tramway. Il est à souligner que l'actuelle ligne 515 effectue une boucle à travers le centre-ville sur un itinéraire semblable au tramway et que la ligne 535 emprunte Côte-des-Neiges et René-Lévesque.

La figure 5.1 suivante illustre le réseau de transport collectif de Montréal. Pour plus de détails se référer au volume C3-II – restructuration du réseau d'autobus.

### 5.1 CIRCUITS D'AUTOBUS EMPRUNTANT UNE PARTIE DU TRACÉ DU TRAMWAY

Les lignes d'autobus empruntant les axes de l'itinéraire du tramway sont:

- 11, sur Côte-des-Neiges entre Ridgewood et Remembrance;
- 14, sur Berri, entre René-Lévesque et St-Antoine;
- 30, sur Berri, entre René-Lévesque et St-Antoine;
- 57, sur Guy, entre Maisonneuve et René-Lévesque;
- 66, sur Côte-des-Neiges et Guy entre The Boulevard et René-Lévesque;
- 74, sur Peel, entre Wellington et de la Gauchetière;
- 75, sur de la Commune entre McGill et Prince et sur Peel, entre William et de la Gauchetière;
- 92, sur Jean-Talon entre Victoria et Côte-des-Neiges;
- 107, sur Peel, entre Wellington et René-Lévesque;
- 150, sur René-Lévesque entre Guy et Berri;
- 165, sur Côte-des-Neiges et Guy entre Jean-Talon et René-Lévesque;
- 166, sur Côte-des-Neiges et Guy entre Queen-Mary et René-Lévesque;
- 410, sur René-Lévesque entre Lucien l'Allier et Berri;
- 420, sur René-Lévesque entre Guy et Metcalfe;
- 427, sur René-Lévesque entre Guy et Berri;
- 430, sur René-Lévesque entre Guy et Metcalfe;
- 480, sur René-Lévesque, entre de la Montagne et University
- 515, sur René-Lévesque, Berri, de la Commune et Peel
- 535, sur Côte-des-Neiges, Guy et René-Lévesque, entre Jean-Talon et Jeanne-Mance;

- 747, sur René-Lévesque entre Guy et Berri;
- 780, sur René-Lévesque entre de la Montagne et University;
- 935, sur René-Lévesque entre Peel et Jeanne-Mance.

### 5.2 CONNEXION DU TRAMWAY – RÉSEAU D'AUTOBUS

Les lignes d'autobus transversales de la première ligne de tramway : sur le tronçon Côte-des-Neiges, entre Jean-Talon et Queen-Mary :

- 92 sur Jean-Talon;
- 119 sur Lacombe/Edouard-Montpetit;
- 160 sur Goyer/Barclay;
- 161 sur Vanh Horne;
- 129 sur Côte-Sainte-Catherine;
- 51 et 166 sur Queen-Mary.

Les lignes d'autobus transversales de la première ligne de tramway sur le tronçon Côte-des-Neiges entre Queen-Mary et Dr Penfield :

- 11 sur Ridgewood et Remembrance;
- 66 sur the Boulevard;
- 144 sur Atwater et Des Pins / Docteur Penfield.

Les lignes d'autobus transversales de la première ligne de tramway sur le tronçon sur Guy :

- 24 sur Sherbrooke;
- 15 sur Maisonneuve et Ste-Catherine;
- 150, 410, 420, 430 sur René-Lévesque;
- 57 et 166 sur Guy.

Les lignes d'autobus transversales de la première ligne de tramway sur le tronçon sur René-Lévesque :

- 74, 75 et 107 sur Peel;
- 515 sur Peel et sur Berri;
- 61, 75 et 168 sur University et Union;
- 80, 129 et 535 sur Bleury et Jeanne-Mance;
- 55 sur Saint-Laurent et St-Urbain;
- 14, 30 sur Berri.

Les lignes d'autobus transversales de la première ligne de tramway sur le tronçon sur Berri :

- 30 sur Saint-Antoine et Viger;
- 14 sur Saint-Antoine.

Les lignes d'autobus transversales de la première ligne de tramway sur le tronçon sur de la Commune :

- 75 sur McGill et Duke;
- 74, 168 sur Bonaventure.

Les lignes d'autobus transversales de la première ligne de tramway sur le tronçon sur Peel :

- 61, 74 et 107 sur Wellington;
- 75 sur William;
- 36 sur St-Jacques et Saint-Antoine;
- 150, 410, 420, 430, 480, 747 sur René-Lévesque.

### 5.3 CONNEXION TRAMWAY – MÉTRO

---

Les 16 stations de métro suivantes sont à moins de 1 000 mètres de la première ligne de tramway :

- Plamondon (orange);
- Côte-Ste-Catherine (orange);
- Université-de-Montréal (bleue);
- Lucien-L'Allier (orange);
- Bonaventure (orange);
- Square-Victoria (orange);
- Place-D'Armes (orange);
- Champs-de-Mars (orange);
- Berri-UQÀM (orange, vert, jaune);
- Sherbrooke (orange);
- Atwater (verte);
- Peel (verte);
- McGill (verte);
- Place-des-Arts (verte);
- Saint-Laurent (verte);
- Beaudry (verte).

Les deux (2) stations de métro suivantes ont leurs édicules directement sur le tracé de la première ligne de tramway (figure 5.2) :

- Côte-des-Neiges (bleue);
- Guy-Concordia (verte).

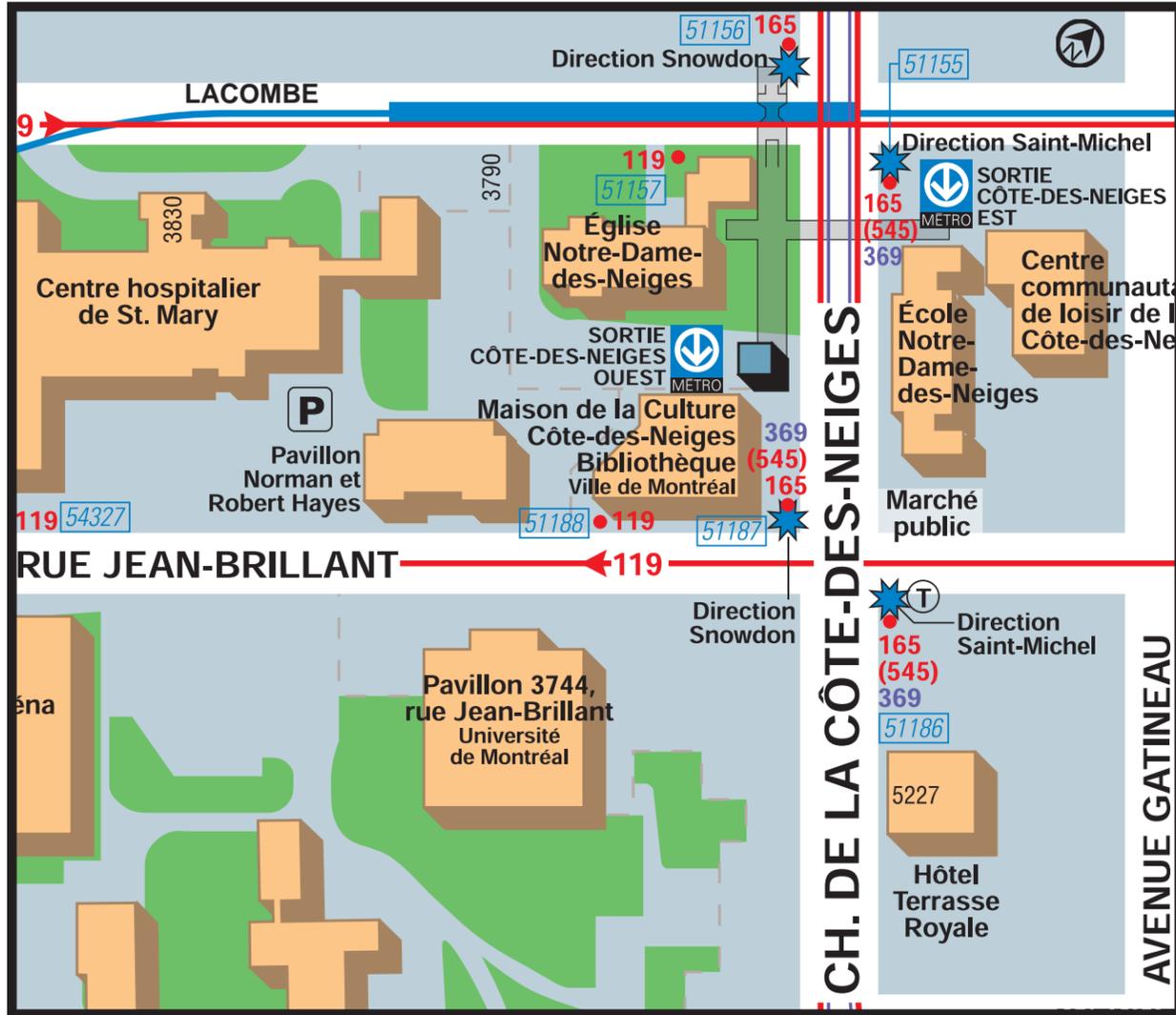


<p><b>AUTOBUS</b></p> <p>Service régulier Service saisonnier (08) (16) (169) Service aux heures de pointe A.M. Pointe du matin P.M. Pointe de l'après-midi Voie réservée Trainbus : (281)(1) (285)(1) (289)(1) (303)(1) Service rapide R-Bus : (505) (506) (535) Express : (410) (420) (430) (470) Métrobus : (142)(1) (149)(1) (158)(1) (172)(1) (120)(1) (184)(1) (190)(1) (194)(1) (198)(1) (221)(1)</p> <p>Terminus et correspondance autobus</p>	<p><b>BUS</b></p> <p>Regular service Seasonal service (08) (16) (169) Rush hour service A.M. Morning rush hour P.M. Afternoon rush hour Reserved lane Trainbus : (281)(1) (285)(1) (289)(1) (303)(1) Rapid service R-Bus : (505) (506) (535) Express : (410) (420) (430) (470) Metrobus : (142)(1) (149)(1) (158)(1) (172)(1) (120)(1) (184)(1) (190)(1) (194)(1) (198)(1) (221)(1)</p> <p>Terminus and bus transfers</p>
<p><b>MÉTRO</b></p> <p>Ascenseur Ligne verte (Angrignon / Honoré-Beaugrand) Ligne orange (Côte-Vertu / Montmorency) Ligne jaune (Barré-UDAM / Longueuil-Université-de-Sherbrooke) Ligne bleue (Snowdon / Saint-Michel) Station de métro reliée à une gare Station et correspondances aux autobus</p>	<p><b>MÉTRO</b></p> <p>Elevator Green line (Angrignon / Honoré-Beaugrand) Orange line (Côte-Vertu / Montmorency) Yellow line (Barré-UDAM / Longueuil-Université-de-Sherbrooke) Blue line (Snowdon / Saint-Michel) Intermodal station Station and bus transfers</p>
<p><b>TRANSPORT COLLECTIF PAR TAXI</b></p> <p>Taxi collectif Limite des arrondissements Adresse Réseau piétonnier intérieur</p>	<p><b>PUBLIC TAXI</b></p> <p>Public taxi routes Borough limits Civic number The indoor city</p>
<p><b>TRAINS DE BANLIEUE DE L'AMT</b></p> <p>Info : 514 287-TRAM (8726) Ligne de trains de banlieue Ligne souterraine de trains Gare et correspondances aux autobus</p>	<p><b>AMT COMMUTER TRAINS</b></p> <p>Info: 514 287-TRAM (8726) Commuter train line Underground train line Train station and bus transfers</p>
<p>Stationnement incitatif de l'AMT Terminus métropolitains de l'AM</p>	<p>AMT Commuter parking lot AMT metropolitan terminus</p>

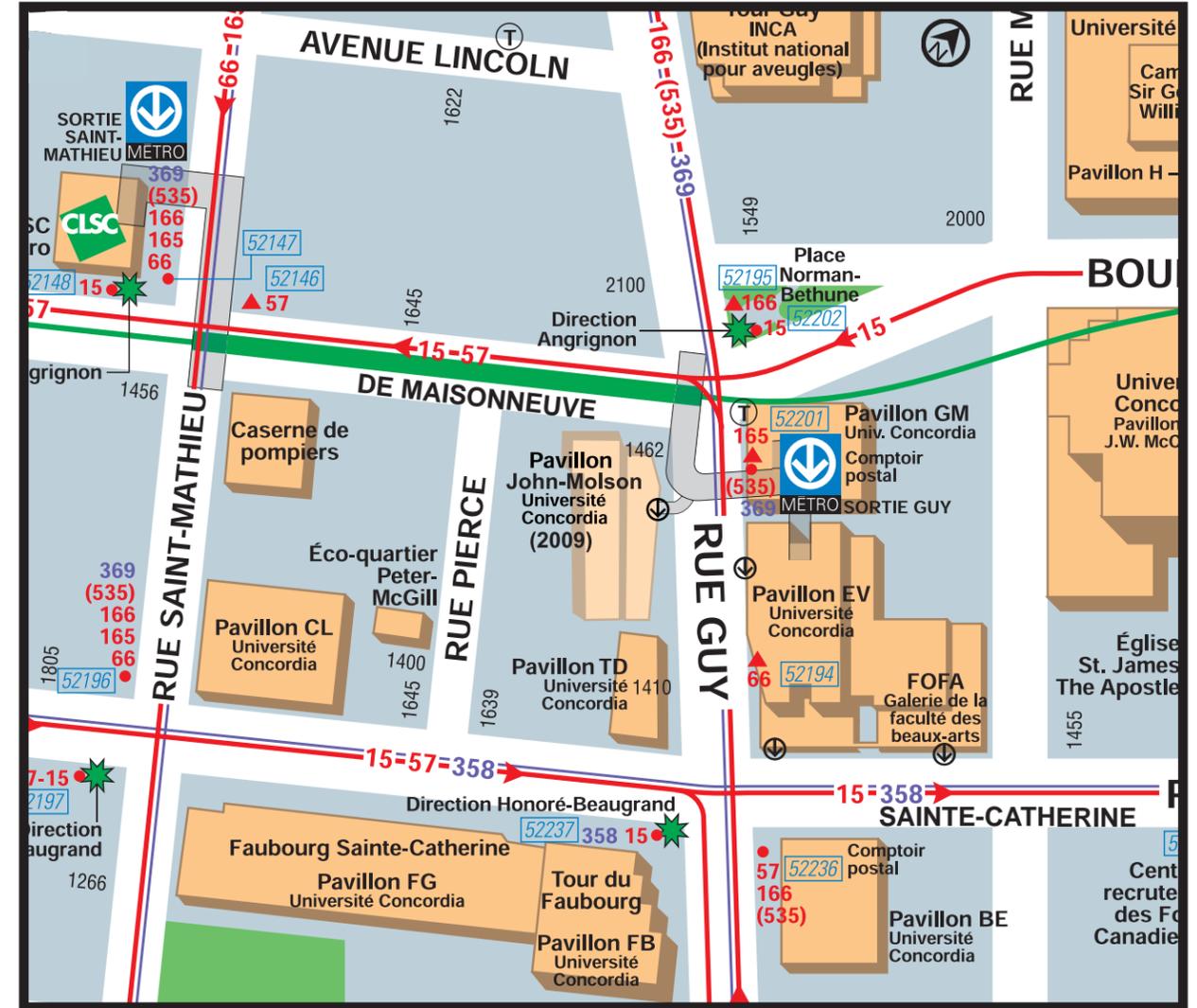
SOURCE : STM - INFO (2008)



### STATION CÔTE-DES-NEIGES



### STATION GUY-CONCORDIA



## 6.0 MODES ACTIFS

Le secteur de la première ligne de tramway est muni de certains équipements dédiés à favoriser le vélo et la marche. En effet, tous les axes de la première ligne sont munis de trottoirs des deux côtés de la rue et de passages piétonniers aux carrefours pour faciliter et rendre plus sécuritaire les déplacements à pied. De plus, un vaste réseau souterrain se déploie sous le centre-ville. Pour les cyclistes, la Ville a mis en place plusieurs voies cyclables sur son territoire depuis les 10 dernières années.

### 6.1 RÉSEAU PIÉTONNIER

Un vaste réseau souterrain, surnommé la « Ville intérieure » est déployé sous le centre-ville de Montréal. Selon l'Observatoire de la ville intérieure : « Ce réseau est un ensemble d'immeubles connectés par des liens piétonniers protégés, appartenant à plusieurs propriétaires, offrant une diversité de fonctions, notamment du transport collectif, du commerce de détail, des espaces à bureaux et des activités de divertissement, et disposent d'ententes avec les autorités locales pour l'occupation du domaine public ».

La ville intérieure en chiffres (au 10 octobre 2007) :

- Réseau de 30,7 km;
- 1 327 immeubles raccordés au réseau;
- Entre 230 000 et 250 000 usagers par jour de semaine;
- Connecté à 10 stations de métro et quatre (4) gares ferroviaires et d'autobus.

La figure 6.1 suivante présente l'étendue de la ville intérieure et ses principaux attraits auxquels elle est raccordée.

### 6.2 RÉSEAU CYCLABLE

Le réseau cyclable s'étend sur 400 km pour l'ensemble de l'île de Montréal.

Les liens cyclables que le tracé de la première ligne de tramway entrecroise sont :

- Bande cyclable de Barclay (à venir);
- Bande cyclable de Plamondon (à venir);
- Bande cyclable de Linton (à venir);
- Bande cyclable d'Édouard-Montpetit;
- Bande cyclable de Lacombe;
- Piste cyclable Maisonneuve;
- Piste cyclable Berri;
- Bande cyclable McGill.

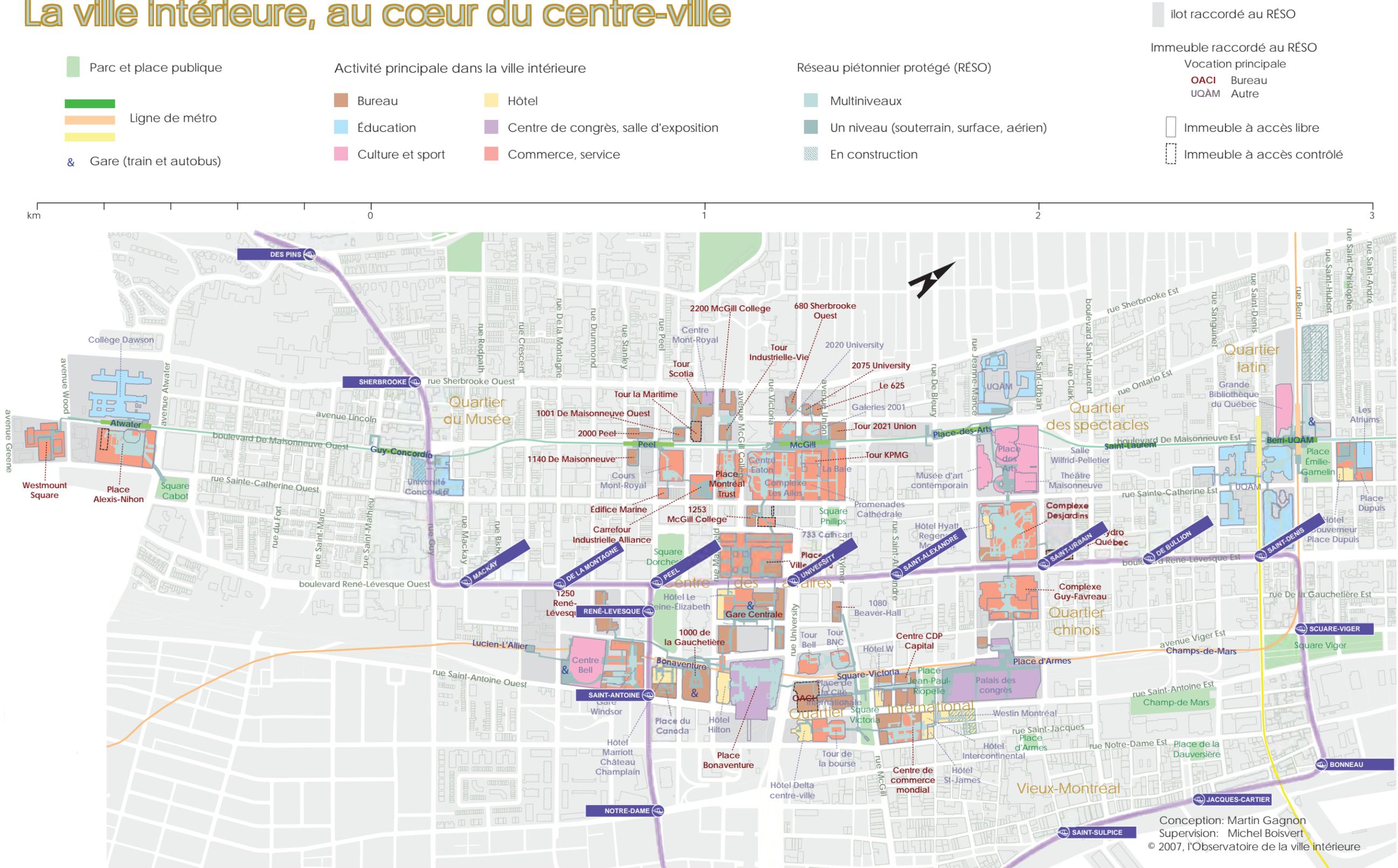
Et longera les voies cyclables suivantes :

- Côte-des-Neiges (à venir);
- De la Commune (piste cyclable);
- Berri (piste cyclable).

La figure 6.2 illustre le réseau cyclable de Montréal, tel qu'il était déployé en 2008.

De plus, la Ville de Montréal offre à sa population des vélos en libre-service (BIXI) à partir de stations qui sont disposés à travers la ville. Il permet aux usagers d'emprunter un vélo à une station, d'effectuer des déplacements et de le rapporter à n'importe quelle station du réseau. Le réseau (2010) possède 5 000 vélos répartis sur 400 stations à l'échelle du territoire montréalais. La figure 6.3 illustre la disposition des stations de vélo en libre-service qui sont à moins de 500 mètres de la première ligne de tramway.

# La ville intérieure, au cœur du centre-ville





SOURCE : VILLE DE MONTRÉAL (2009)



## 7.0 RÉSEAU TOURISTIQUE

Plusieurs lieux de Montréal sont d'importants pôles d'attraction qui sont fréquentés par des millions de visiteurs par année. Un réseau de calèches et de tours en autocars est organisé à travers la ville.

### 7.1 RÉSEAU DES CALÈCHES

De courtes promenades en calèche sont offertes aux visiteurs et aux touristes dans le secteur historique du Vieux-Montréal et sur le Mont-Royal. En 2009, la Ville de Montréal a émis 26 permis de calèches. Depuis l'été 2009, les calèches ont la possibilité de circuler sur l'ensemble des rues de Montréal. Des aires d'attente spécifiques pour les calèches sont aménagées à la Place Jacques-Cartier et à la Place d'Armes. La rue de la Commune est donc empruntée par des calèches.

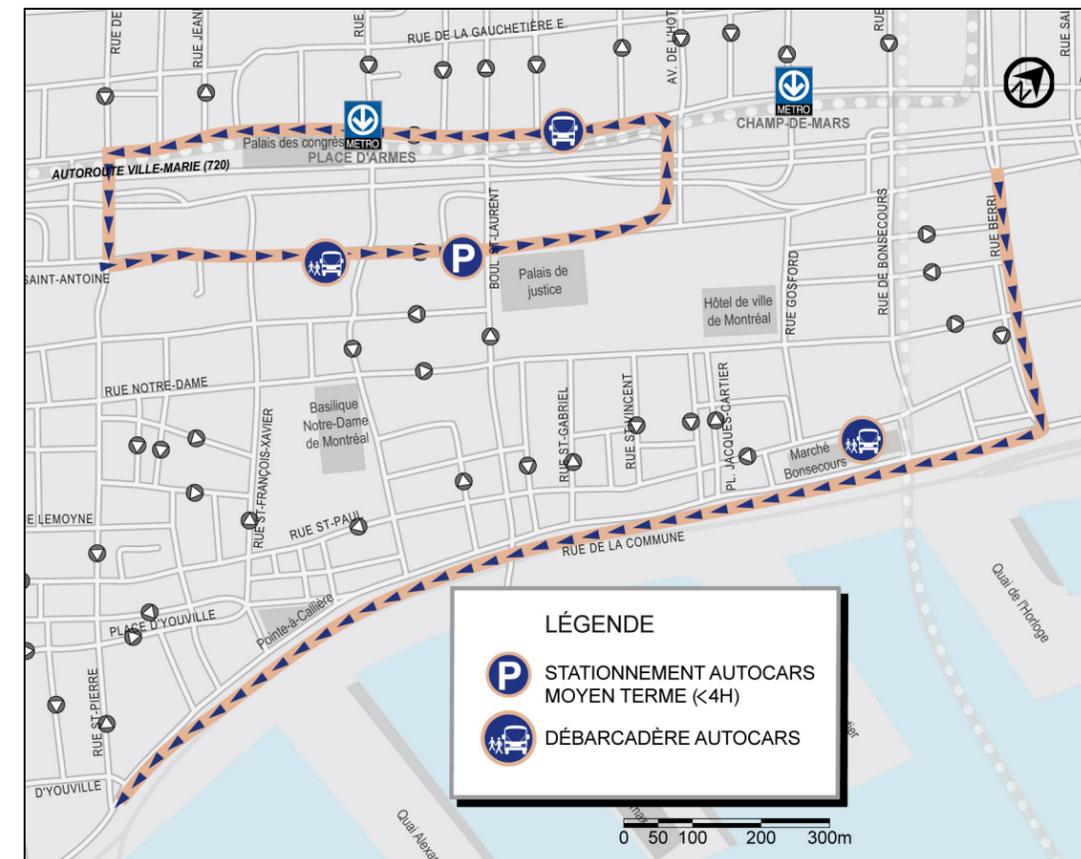
### 7.2 CIRCUITS D'AUTOCARS TOURISTIQUES

Les circuits d'autocars touristiques peuvent circuler où ils le désirent sur l'ensemble de l'île de Montréal. Les destinations principales sont :

- Le casino de Montréal;
- L'Oratoire St-Joseph;
- Le Centre-ville (hôtels);
- Le mont Royal;
- Le Vieux-Montréal :
  - Basilique Notre-Dame;
  - Marché Bonsecours;
  - Centre des sciences.
- Parc olympique et ses environs (Biodôme et jardin botanique).

Hormis dans le Vieux-Montréal, où il y a une importante concentration d'autocars, il n'y a pas de restriction pour les autocars touristiques. Ceux-ci peuvent circuler et déposer les usagers où ils le veulent. La figure 7.1 suivante présente le cheminement prévu pour les autocars dans le Vieux-Montréal, ainsi que les débarcadères.

Figure 7.1 Cheminement prévu pour les autocars dans le Vieux-Montréal



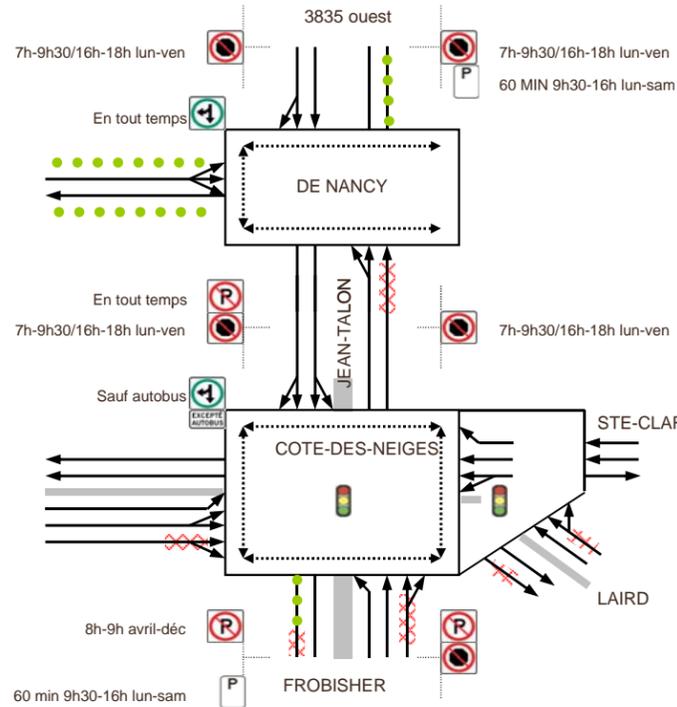


# ANNEXE : PLANS DE VOIES ACTUELS (AVANT LA PREMIÈRE LIGNE DE TRAMWAY)





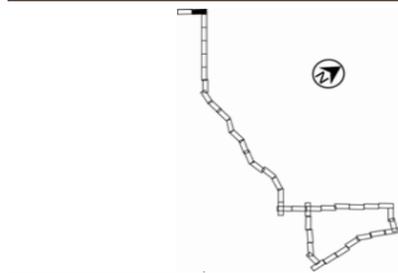
Plan des voies boulevard Jean-Talon



Stationnements

2	PG	PG	4
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
JEAN-TALON			
P\$	PL	PG	- - -
DE NANCY			
P\$	PL	PG	- - -
-	PG	PG	-
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
COTE-DES-NEIGES			
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
P\$	PL	PG	P\$ PL PG

Légende



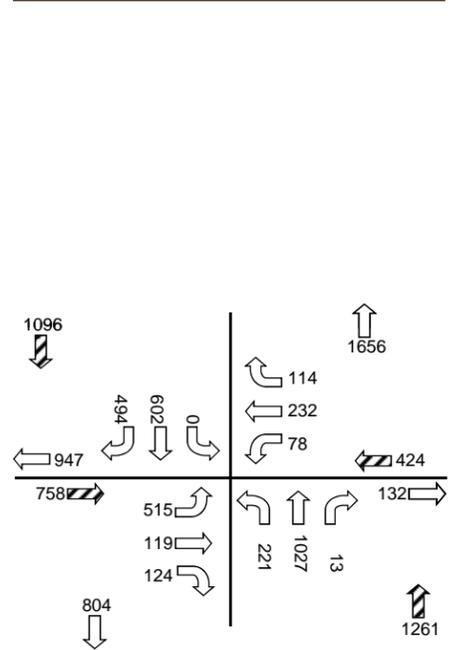
- Carrefour avec feux
- Carrefour sans feux
- Voie de circulation
- Traverse piétonne
- Stationnement
- Voie de circulation / Stationnement selon la période
- Voie réservée
- Voie réservée / circulation selon la période
- Voie réservée / stationnement selon la période
- Îlot central
- Arrêt d'autobus
- Aire d'attente (taxis)
- Aire de livraison
- Autre
- Voie ferrée
- Piste cyclable
- Vélos en libre-service
- Comptage aval du carrefour
- Comptage amont du carrefour

\*Non à l'échelle

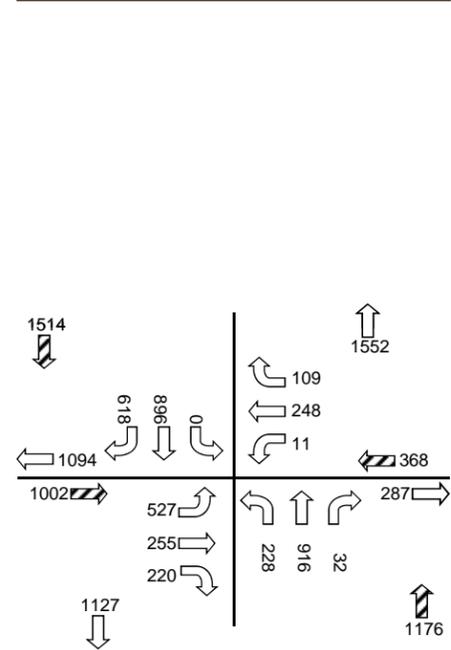
P G : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P \$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	P D : Débarcadère / Diplom.
P T : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
P L : Stationnement livraison	P B : Stationnement /déb bus

Stationnements segment CDN-Guy						Total			
P G	6	P \$	0	S3R	0	PL	0	PMR	6

Débits - HPAM



Débits HPPM

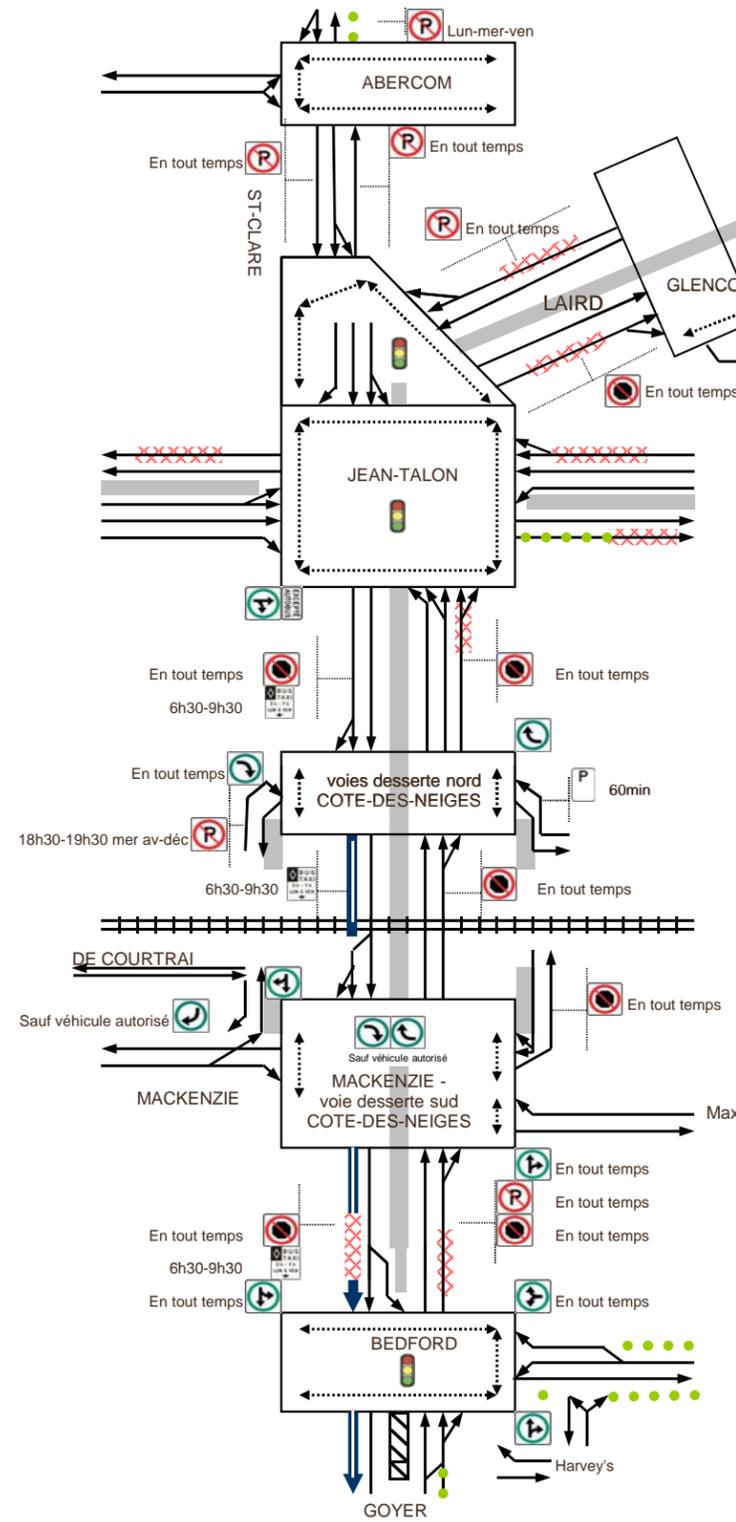


Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	D	F
Délais/véh (s)	43,8	84

Carrefour JEAN-TALON / COTE DES NEIGES

Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy

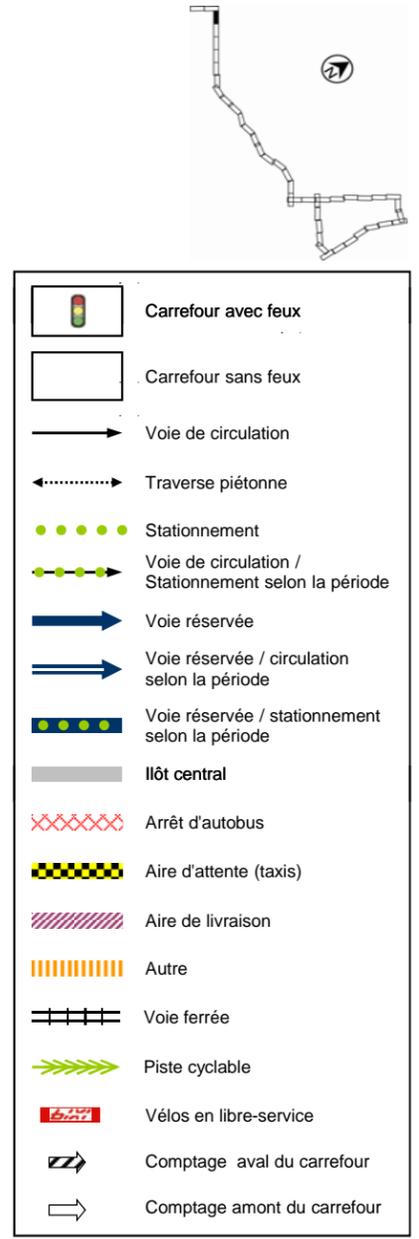


Stationnements

WALPOLE - KENILWORTH					
-	PG	PG	-	-	-
-	P\$	P\$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
P\$	PL	PG	PG	PL	PG
ABERCOM - GLENCOE					
P\$	PL	PG	PG	PL	PG
-	PG	PG	-	-	-
-	P\$	P\$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
P\$	PL	PG	PG	PL	PG
JEAN-TALON					
P\$	PL	PG	PG	PL	PG
-	PG	PG	-	-	-
-	P\$	P\$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
voies serv. nord J-TALON					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	-	3	-	-	2
-	PG	PG	-	-	-
-	P\$	P\$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	3	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
MACKENZIE - voies serv. sud J-TALON					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	-	5	-	-	-
-	PG	PG	-	-	-
-	P\$	P\$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	P\$	PL	PG
BEDFORD					
-	-	-	P\$	PL	PG
-	-	-	-	-	1

Stationnements segment CDN-Guy						Total				
P G	0	P \$	0	S3R	0	P L	0	P M R	0	0

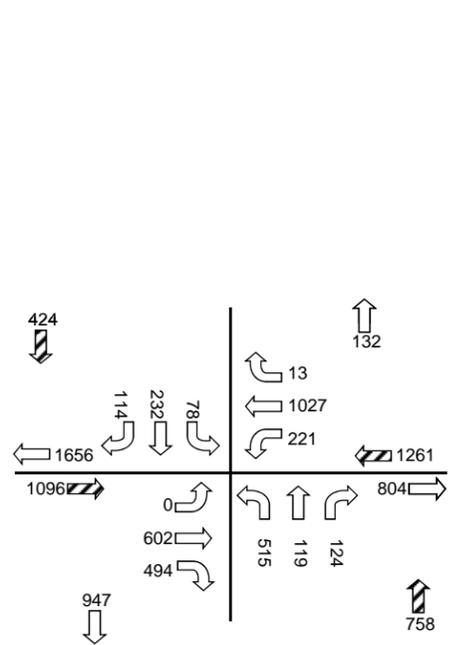
Légende



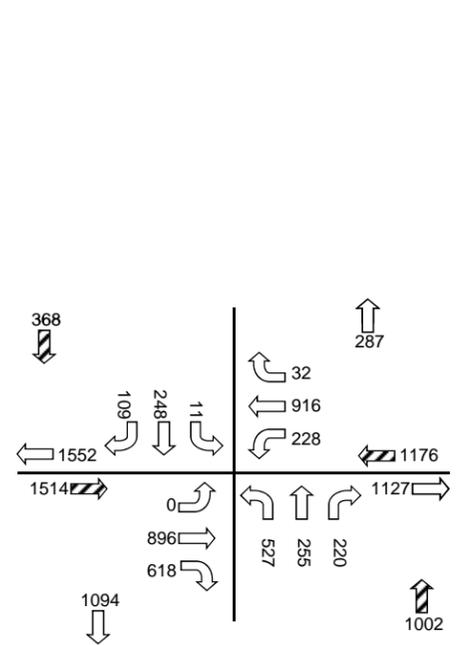
\*Non à l'échelle

P G	: Stationnement gratuit	P M R	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	U r g	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	P D	: Débarcadère / Diplom.
P T	: Stationnement taxi	F I A	: Stationnement fiacre
P L	: Stationnement livraison	P B	: Stationnement /déb bus

Débits - HPAM



Débits HPPM

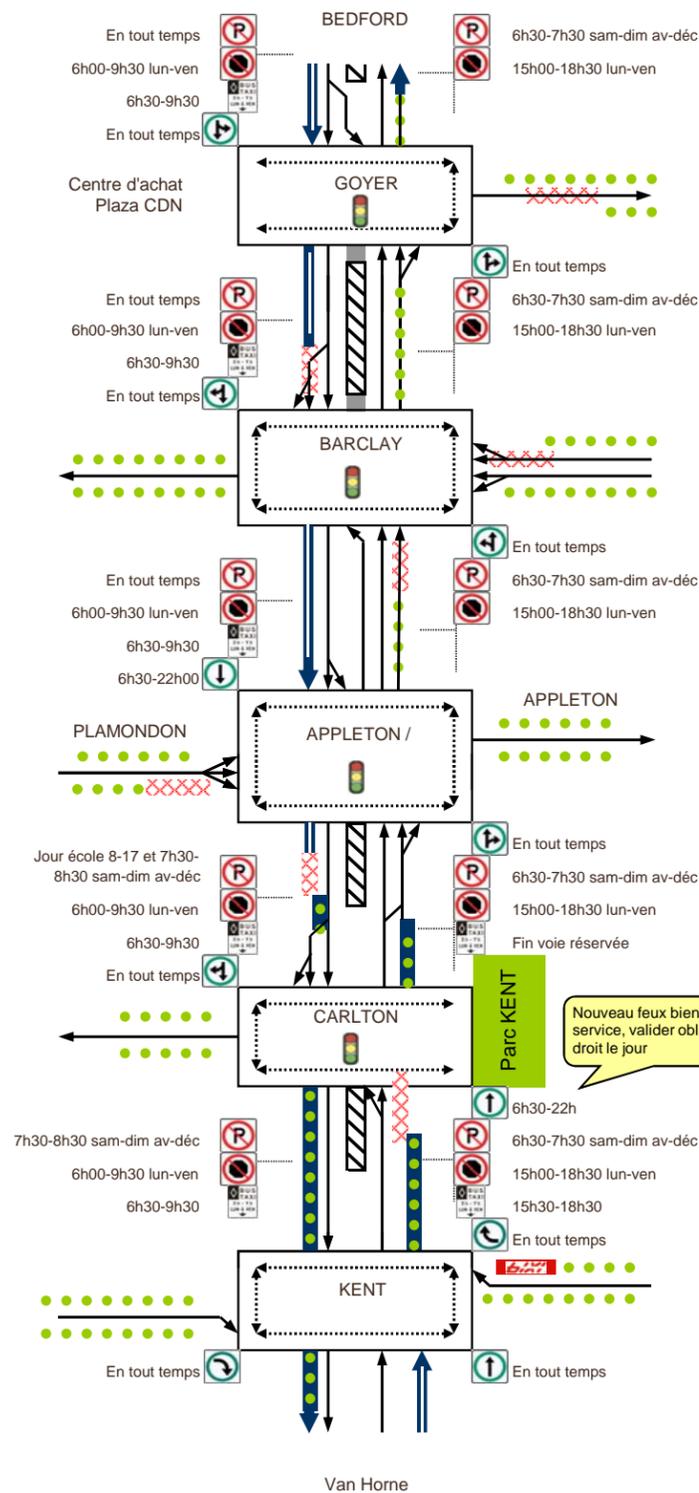


Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	D	F
Délais/véh (s)	43,8	84,0

Carrefour COTE-DES-NEIGES/ JEAN-TALON

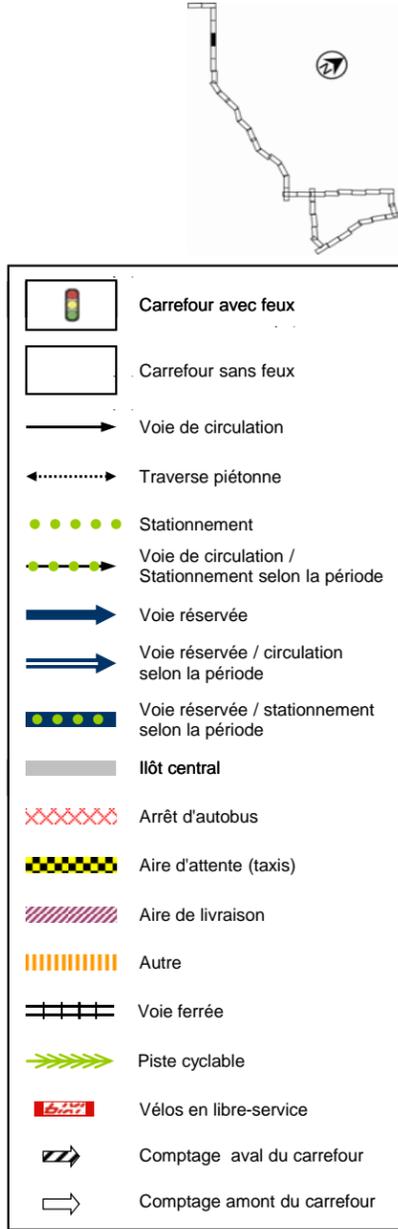
Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy



Stationnements

BEDFORD					
-	P G	P G	-	-	-
-	P \$	P \$	7	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
GOYER					
-	P \$	PL	P G	-	-
-	-	-	-	-	-
-	P G	P G	-	-	-
-	P \$	P \$	12	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
6	-	-	2	-	4
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
5	-	-	9	-	-
-	P G	P G	-	-	-
-	P \$	P \$	4	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
5	-	-	3	-	4
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
-	-	4	4	-	6
5	P G	P G	-	-	-
-	P \$	P \$	12	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	5	-	-	-
P \$	PL	P G	-	-	-
5	-	-	-	-	-
-	P G	P G	-	-	-
10	P \$	P \$	4	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	1	-	-	4
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
-	-	2	-	-	4

Légende

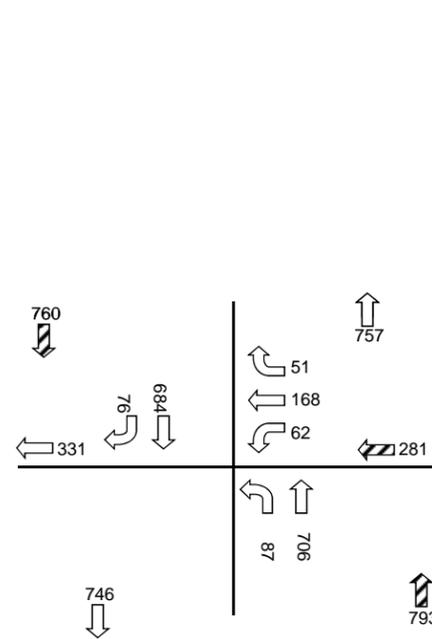


\*Non à l'échelle

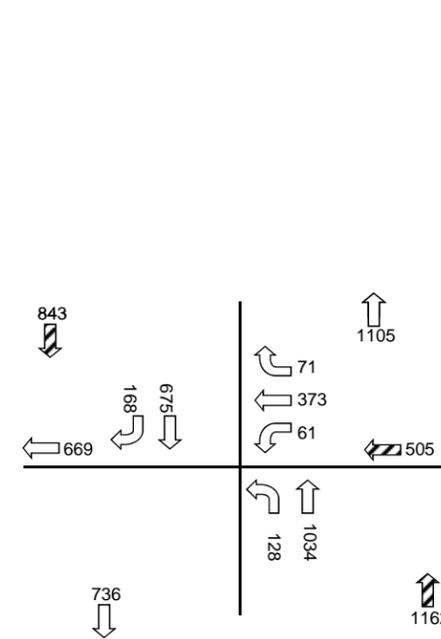
P G	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	P D	: Débarcadère / Diplom.
P T	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
P L	: Stationnement livraison	P B	: Stationnement / déb bus

Stationnements segment CDN-Guy						Total				
P G	5	P \$	49	S3R	0	PL	0	PMR	0	54

Débits - HPAM



Débits HPPM



Niveaux de service

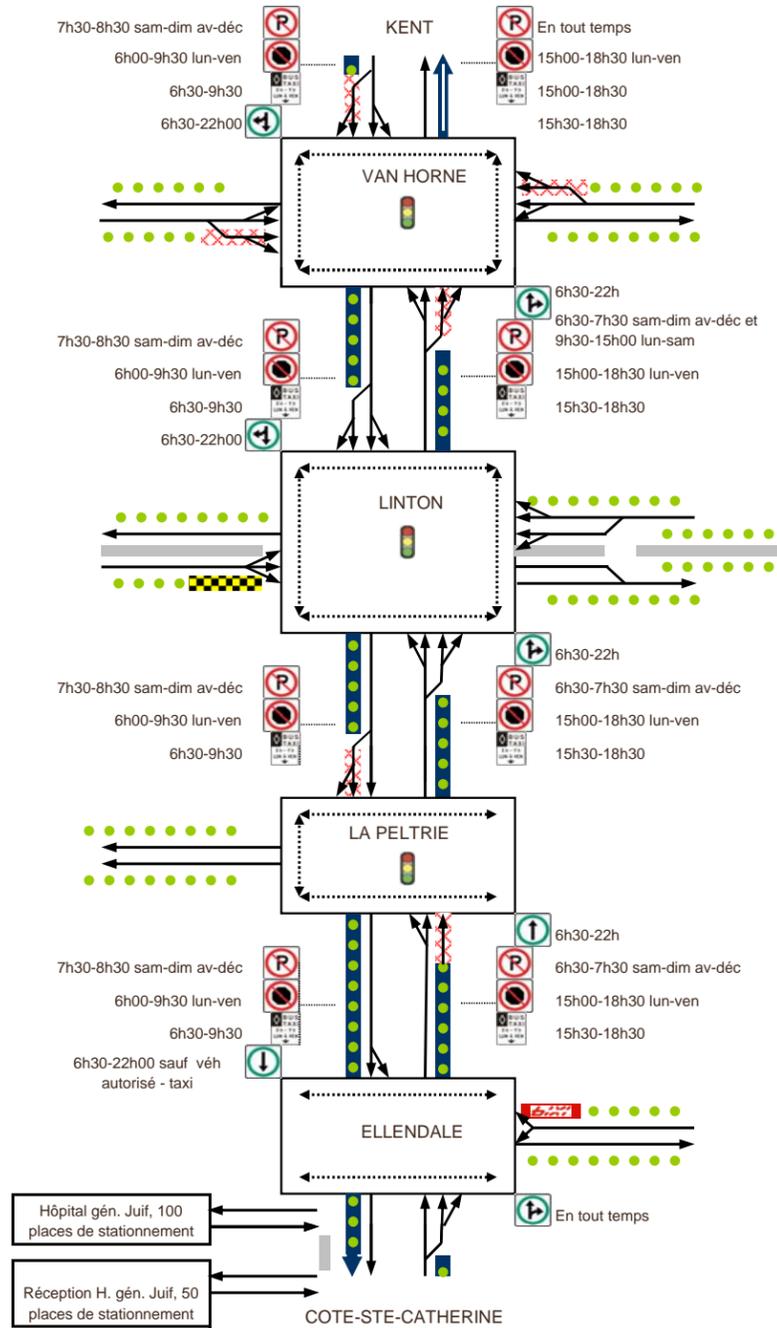
Niveau de service	HPAM	HPPM
	B	B

Délais/véh (s)	HPAM	HPPM
	14,5	19,5

Carrefour CÔTE-DES-NEIGES / BARCLAY

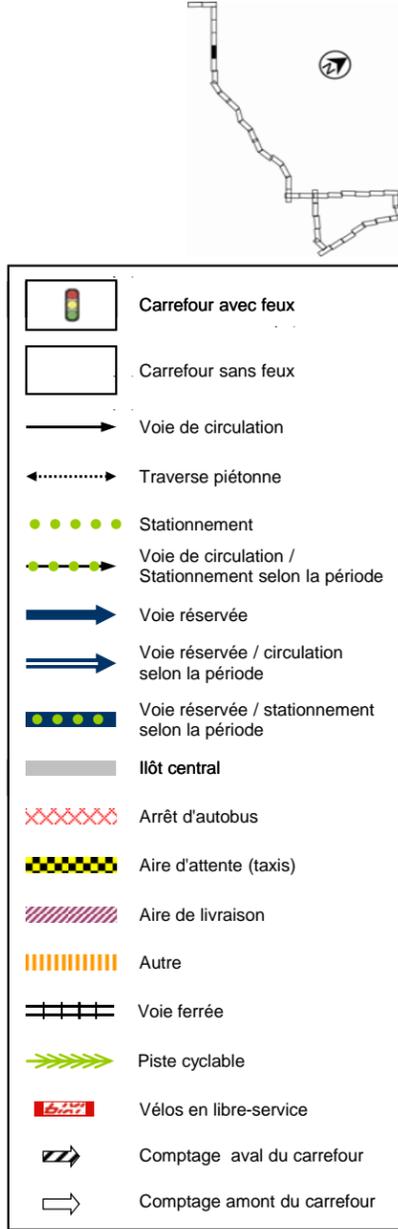
Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy



Stationnements

KENT					
-	PG	PG	-	-	-
3	P\$	P\$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
1	-	3	2	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
VAN HORNE					
-	-	2	8	-	-
-	PG	PG	5	-	-
12	P\$	P\$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
5	-	-	4	-	12
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
LINTON					
-	-	7	4	-	11
-	PG	PG	2	-	-
6	P\$	P\$	7	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PMR	2	-	-
4	-	-	-	-	-
P\$	PL	PG	-	-	-
LA PELTRIE					
6	-	-	-	-	-
-	PG	PG	-	-	-
8	P\$	P\$	2	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
1	PMR	PL	-	-	-
-	-	-	2	-	2
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
ELLENDALE					
-	-	-	1	-	1

Légende

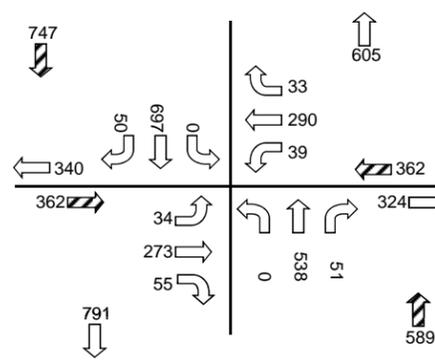


\*Non à l'échelle

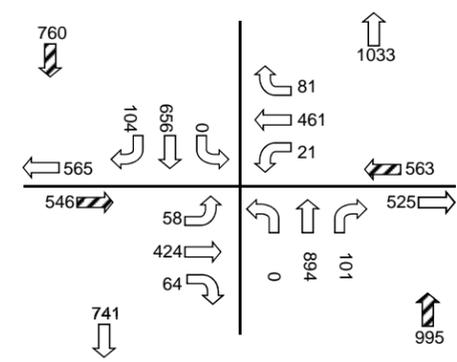
P G	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	PD	: Débarcadère / Diplom.
PT	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
PL	: Stationnement livraison	PB	: Stationnement / déb bus

Stationnements segment CDN-Guy							Total			
P G	7	P \$	38	S3R	0	PL	0	PMR	3	48

Débits - HPAM



Débits HPPM

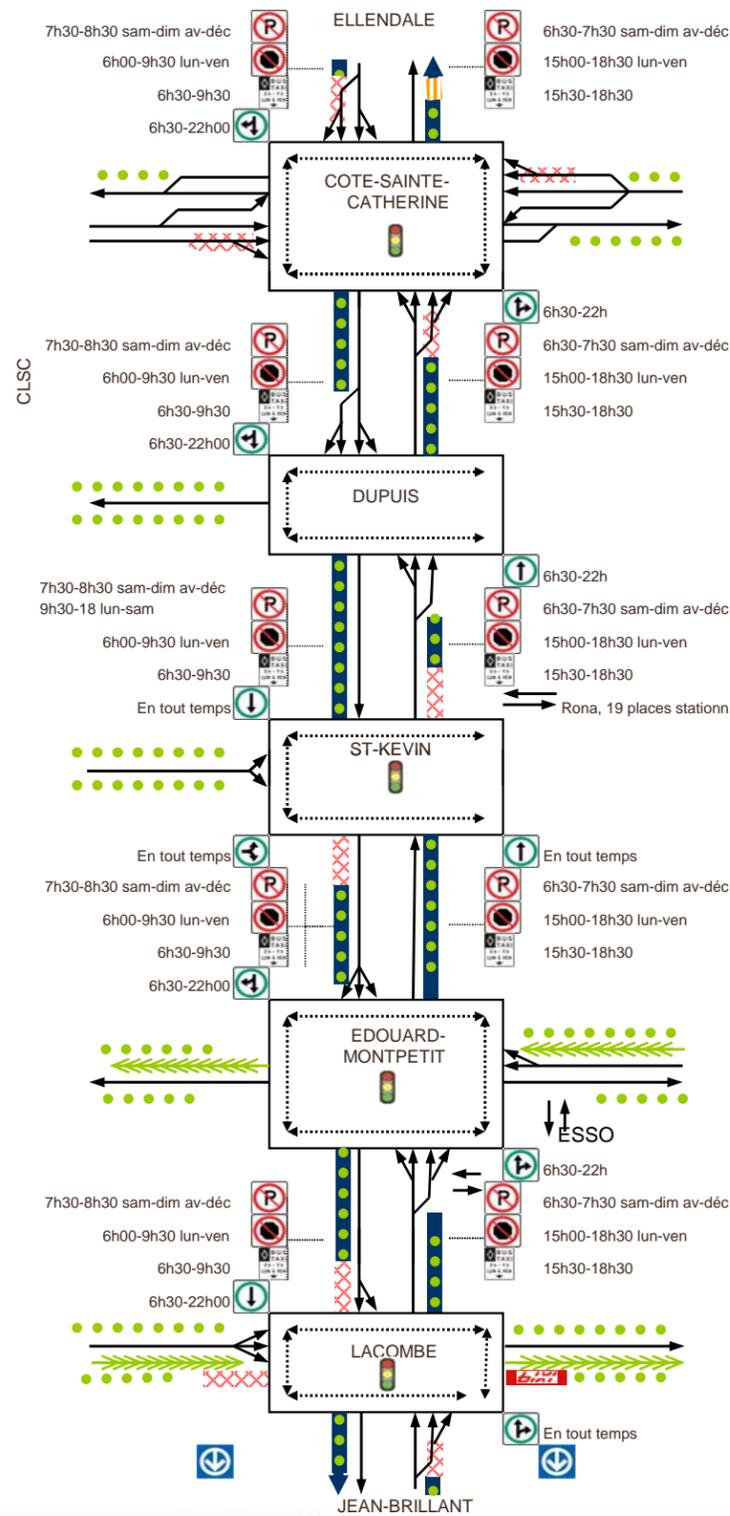


Niveaux de service

Niveau de service	HPAM	HPPM
	Délais/véh (s)	B 16,5

Carrefour COTE-DES-NEIGES / VAN

Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy



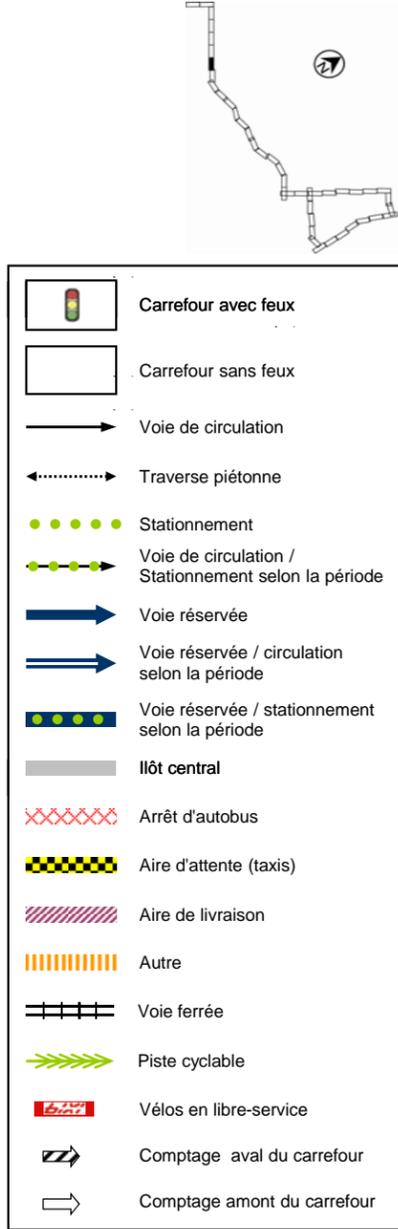
Stationnements

ELLEDALE					
-	PG	PG	-	-	-
11	P\$	P\$	15	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PMR	2	-	-
29	-	-	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
25	-	-	-	-	7
COTE-SAINTE-CATHERINE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
25	-	-	-	-	7
-	PG	PG	-	-	-
8	P\$	P\$	7	-	-
1	PMR	S3R	-	-	-
2	Urg	PL	-	-	-
2	-	4	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
2	-	7	-	-	-
3	PG	PG	-	-	-
9	P\$	P\$	5	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
4	-	6	-	-	-
P\$	PL	PG	-	-	-
-	-	4	-	-	-
-	PG	PG	-	-	-
6	P\$	P\$	8	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
1	-	6	4	-	5
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
5	-	7	-	-	5
-	PG	PG	-	-	-
6	P\$	P\$	3	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
4	-	-	10	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	-	-	10	-	-
LACOMBE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	-	-	10	-	-

Stationnements segment CDN-Guy						Total			
P G	3	P \$	78	S3R	Urg	2	PMR	3	86

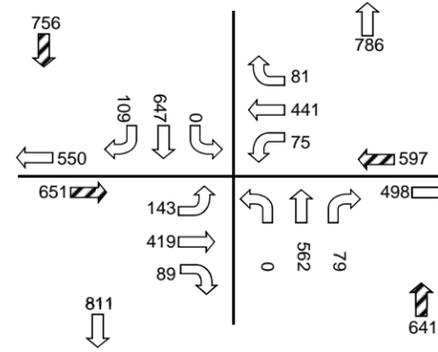
Légende



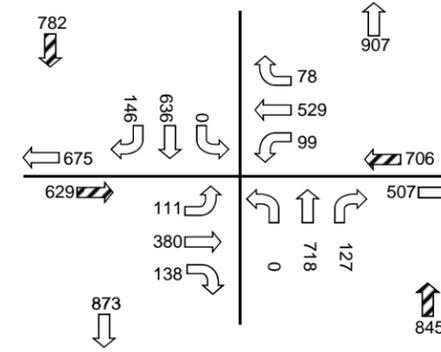
\*Non à l'échelle

P G	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	P D	: Débarcadère / Diplom.
P T	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
P L	: Stationnement livraison	P B	: Stationnement / déb bus

Débits - HPAM



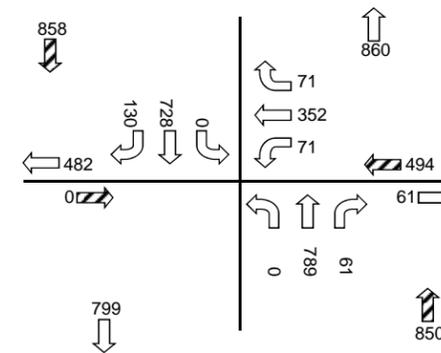
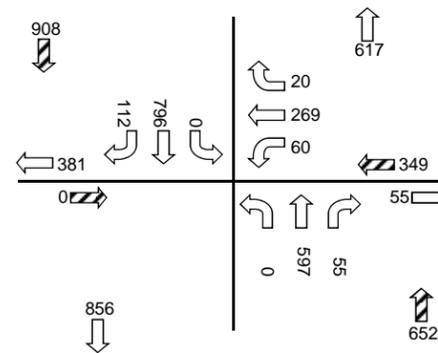
Débits HPPM



Niveaux de service

Niveau de service	HPAM	HPPM
	C	D
Délais/véh (s)	30,2	37,3

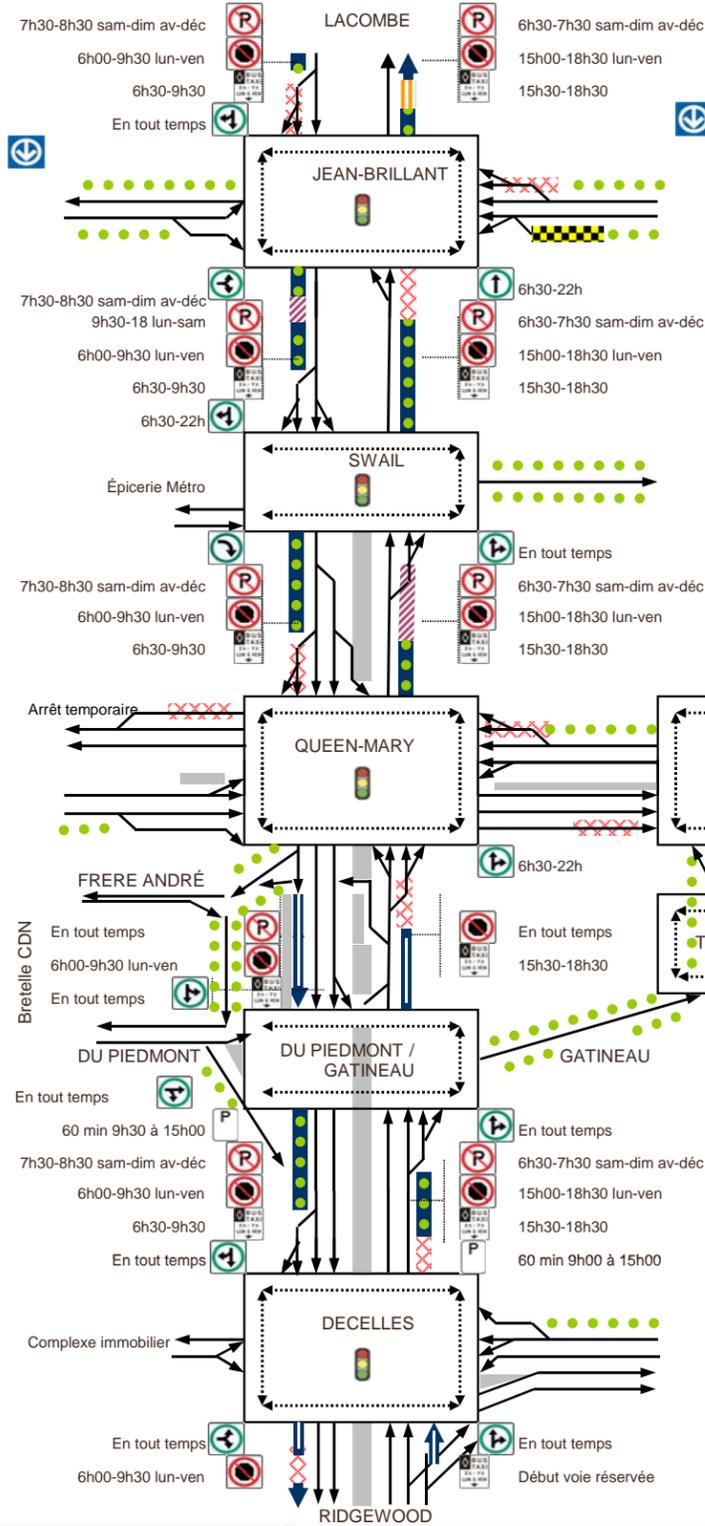
Carrefour COTE-DES-NEIGES / COTE-SAINTE-



Niveau de service	HPAM	HPPM
	B	B
Délais/véh (s)	13,3	18,0

Carrefour COTE-DES-NEIGES / EDOUARD-

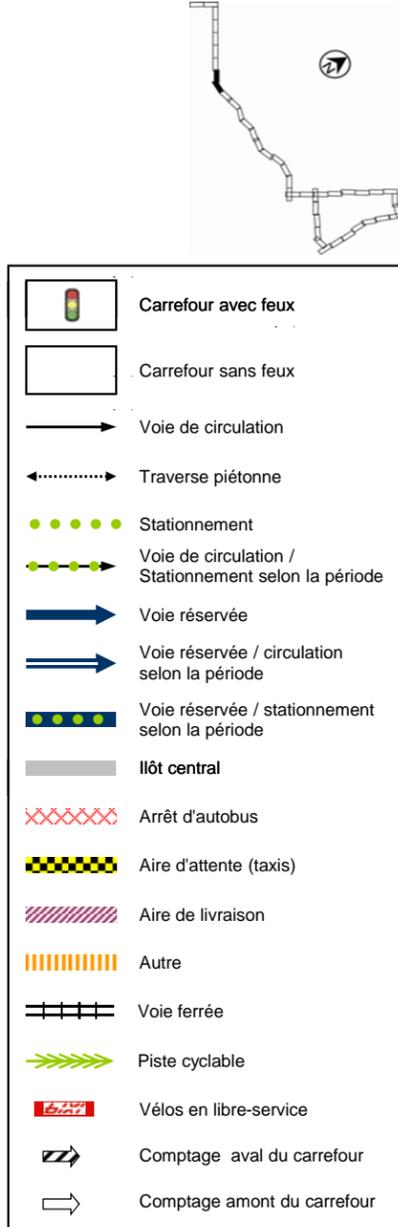
Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy



Stationnements

LACOMBE					
3	PG	PG	-	-	-
12	P\$	P\$	11	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PD	2	-	-
8	-	3	1	3	-
P\$	PL	PG	PD	PMR	PG
7	-	-	-	4	6
-	PG	PG	-	-	-
15	P\$	P\$	9	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
3	PL	PL	-	-	-
-	-	3	-	2	-
-	-	P\$	PL	PG	-
-	-	-	-	-	-
-	-	P\$	PL	PG	-
-	-	-	-	-	-
-	-	5	-	2	-
-	-	PG	PG	-	-
3	P\$	P\$	4	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	3	-	-
-	-	3	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	-	-	-	-	-
7	PG	PG	16	-	-
9	P\$	P\$	-	-	-
16	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	4	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	-	3	-	-	-
7	PG	PG	6	-	-
-	P\$	P\$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	12	-	-	-
-	-	P\$	PL	PG	-
-	-	-	-	-	-
-	-	P\$	PL	PG	-
-	-	-	-	-	-
Stationnements segment CDN-Guy					
P G	39	P \$	63	S3R	16
PL	6	PD	2	Total	
126					

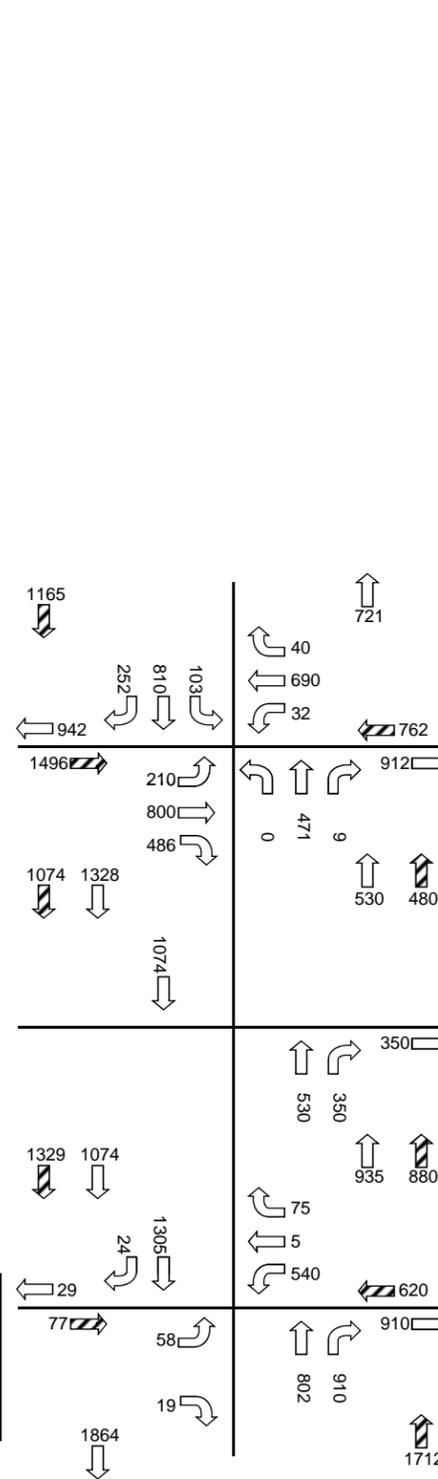
Légende



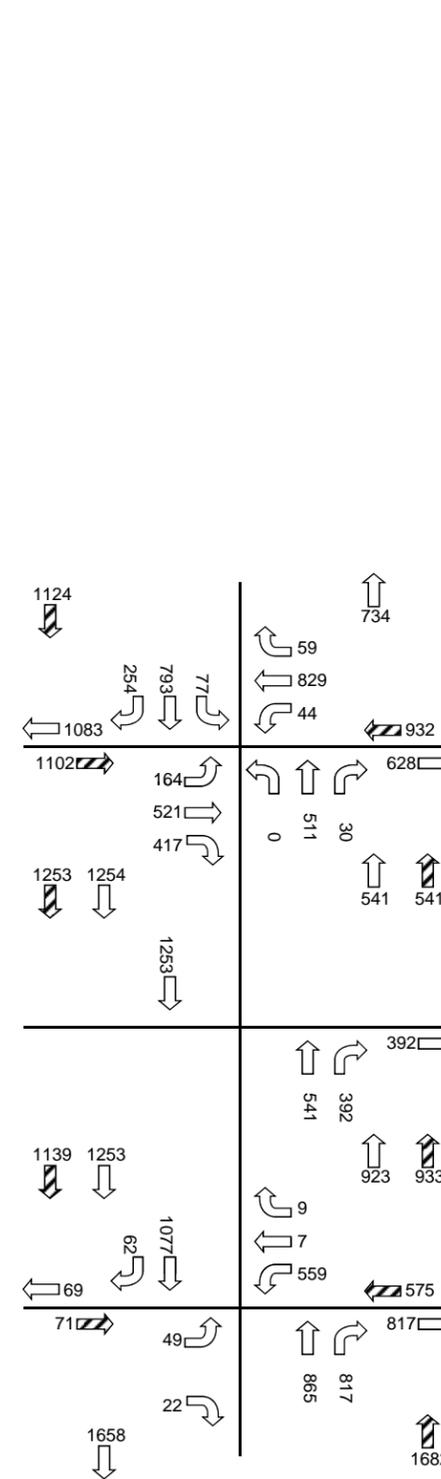
\*Non à l'échelle

P G	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	PD	: Débarcadère / Diplom.
PT	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
PL	: Stationnement livraison	P B	: Stationnement / déb bus

Débits - HPAM



Débits HPPM



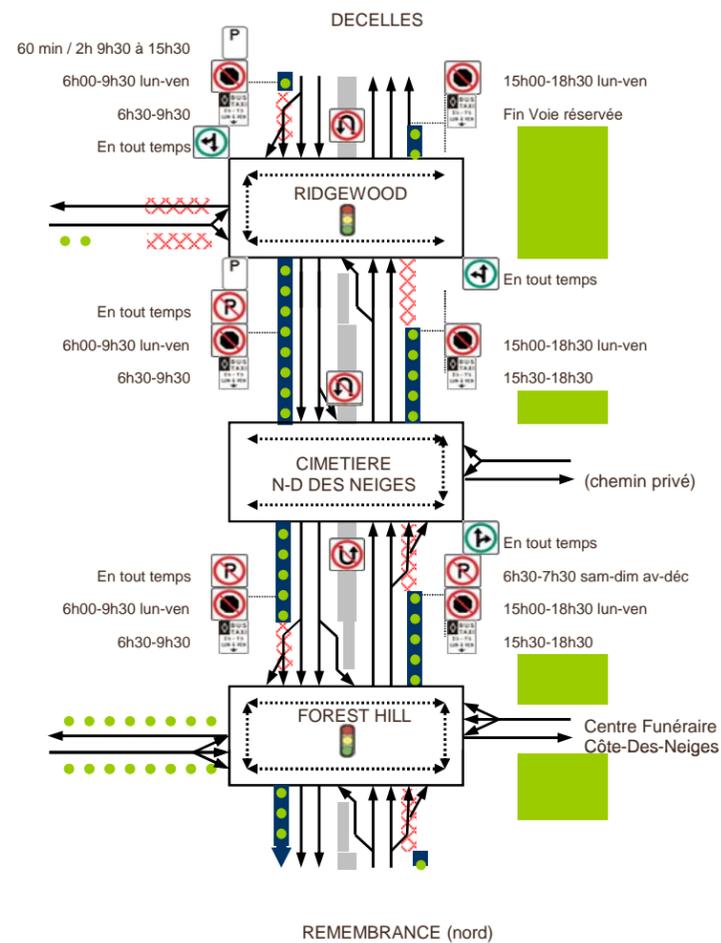
Niveaux de service

Niveau de service	HPAM	HPPM
	<b>E</b>	<b>C</b>
Délais/véh (s)	60,9	24,0

Niveau de service	HPAM	HPPM
	<b>B</b>	<b>A</b>
Délais/véh (s)	17,8	9,7

Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy



Stationnements

DECELLES					
28	P G		P G	48	
-	P \$		P \$	-	
-	S3R		S3R	-	
-	PL		PL	-	
-	-	-	-	-	-
P \$	PL	P G	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	P G		P G	15	
-	P \$		P \$	-	
-	S3R		S3R	-	
-	PL		PL	-	
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
RIDGEWOOD					
P \$	PL	P G	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	P G		P G	15	
-	P \$		P \$	-	
-	S3R		S3R	-	
-	PL		PL	-	
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
CIMETIERE N-D DES NEIGES					
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	P G		P G	8	
-	P \$		P \$	-	
-	S3R		S3R	-	
-	PL		PL	-	
1	-	6	-	-	-
PMR	PL	P G	-	-	-
-	-	-	-	-	-
FOREST HILL					
P \$	PT	P G	-	-	-
-	2	3	-	-	-

Légende

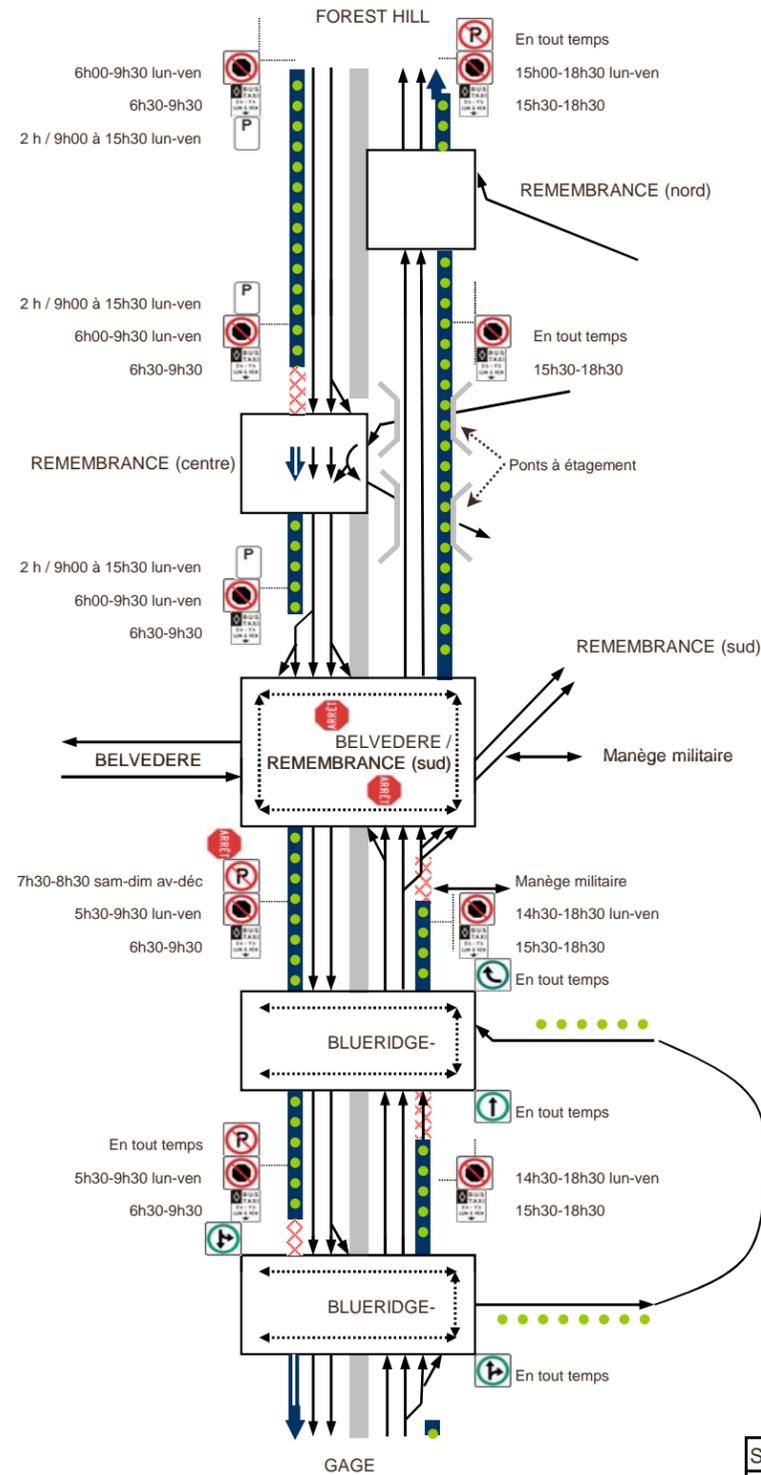
- Carrefour avec feux
- Carrefour sans feux
- Voie de circulation
- Traverse piétonne
- Stationnement
- Voie de circulation / Stationnement selon la période
- Voie réservée
- Voie réservée / circulation selon la période
- Voie réservée / stationnement selon la période
- Ilôt central
- Arrêt d'autobus
- Aire d'attente (taxis)
- Aire de livraison
- Autre
- Voie ferrée
- Piste cyclable
- Vélos en libre-service
- Comptage aval du carrefour
- Comptage amont du carrefour

\*Non à l'échelle

P G : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P \$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	P D : Débarcadère / Diplom.
P T : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
P L : Stationnement livraison	P B : Stationnement / déb bus

Stationnements segment CDN-Guy							Total			
P G	99	P \$	0	S3R	0	P L	0	PMR	0	99

Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy



Stationnements

FOREST HILL					
13	P G	P G	-	-	-
-	P \$	P \$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
REMEMBRANCE (nord)					
-	-	P \$	PL	P G	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	P G	P G	-	-	-
-	P \$	P \$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
REMEMBRANCE (centre)					
-	-	P \$	PL	P G	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
15	P G	P G	-	-	-
-	P \$	P \$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
BELVEDERE / REMEMBRANCE (sud)					
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
-	-	-	-	-	-
-	P G	P G	9	-	-
-	P \$	P \$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	5
-	-	-	P \$	PL	P G
BLUERIDGE-CRESCENT (nord)					
-	-	-	P \$	PL	P G
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	P G	P G	2	-	-
-	P \$	P \$	-	-	-
-	S3R	S3R	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
BLUERIDGE-CRESCENT (sud)					
-	-	-	P \$	PL	P G
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	10

Légende

- Carrefour avec feux
- Carrefour sans feux
- Voie de circulation
- Traverse piétonne
- Stationnement
- Voie de circulation / Stationnement selon la période
- Voie réservée
- Voie réservée / circulation selon la période
- Voie réservée / stationnement selon la période
- Îlot central
- Arrêt d'autobus
- Aire d'attente (taxis)
- Aire de livraison
- Autre
- Voie ferrée
- Piste cyclable
- Vélos en libre-service
- Comptage aval du carrefour
- Comptage amont du carrefour

\*Non à l'échelle

P G	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	PD	: Débarcadère / Diplom.
PT	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
PL	: Stationnement livraison	P B	: Stationnement / déb bus

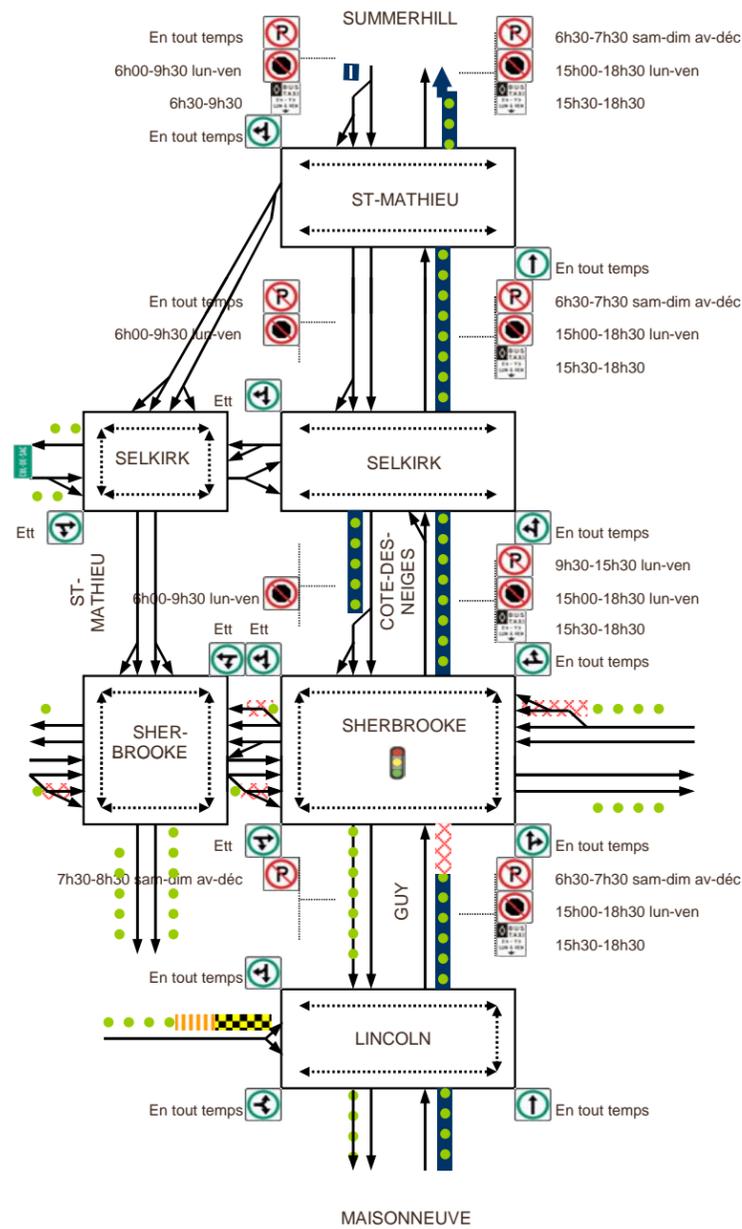
Stationnements segment CDN-Guy						Total				
P G	39	P \$	0	S3R	0	PL	0	PMR	0	39







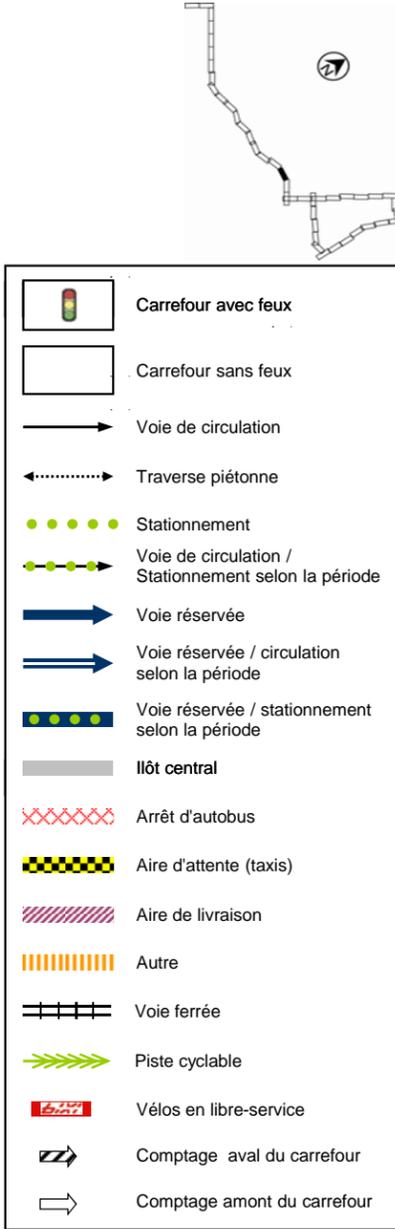
Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy



Stationnements

SUMMERHILL			ST-MATHIEU			SELKIRK			SHERBROOKE			LINCOLN		
-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG
-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$
-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R
-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P\$	PL	PG	-	-	-	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG
-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$
-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R
-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P\$	PL	PG	-	-	-	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG
9	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$
-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R
-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL
3	-	-	2	-	-	3	-	-	5	-	-	8	2	4
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG	-	PG	PG
10	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$	-	P\$	P\$
-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R	-	S3R	S3R
-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL	-	PL	PL
8	2	4	-	-	-	8	2	4	-	-	-	8	2	4
P\$	PL	PG	-	-	-	P\$	PL	PG	-	-	-	P\$	PL	PG
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Légende

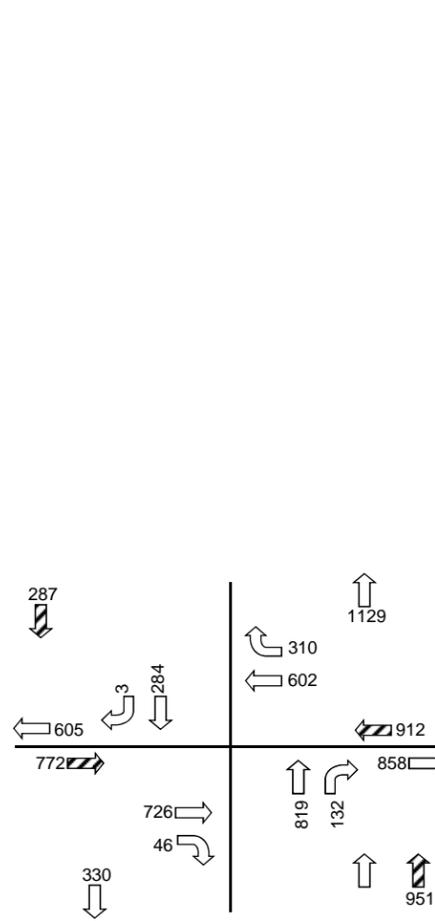


\*Non à l'échelle

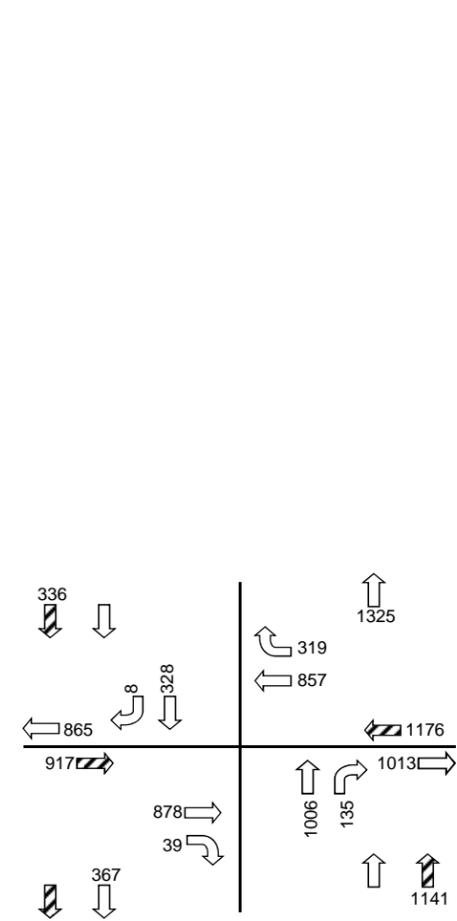
PG : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P\$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	PD : Débarcadère / Diplom.
PT : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
PL : Stationnement livraison	PB : Stationnement / déb bus

Stationnements segment CDN-Guy							Total			
P G	11	P \$	29	S3R	0	P L	0	PMR	0	40

Débits - HPAM



Débits HPPM

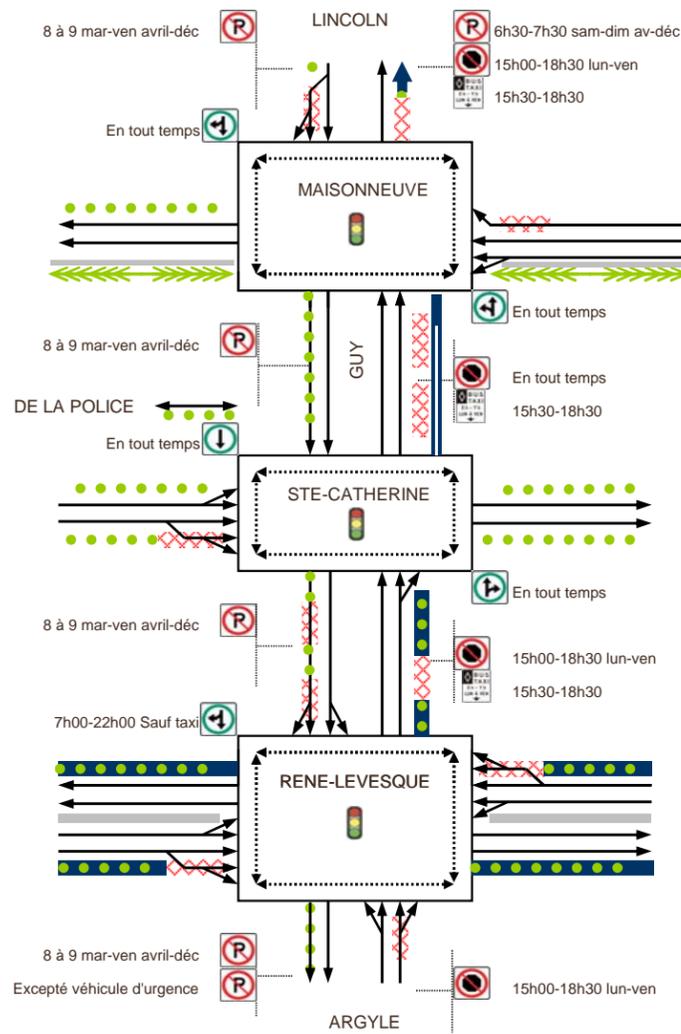


Niveaux de service

Niveau de service	HPAM	HPPM
	C	B
Délais/véh (s)	20,3	18,6

Carrefour CDN/ SHERBROOKE

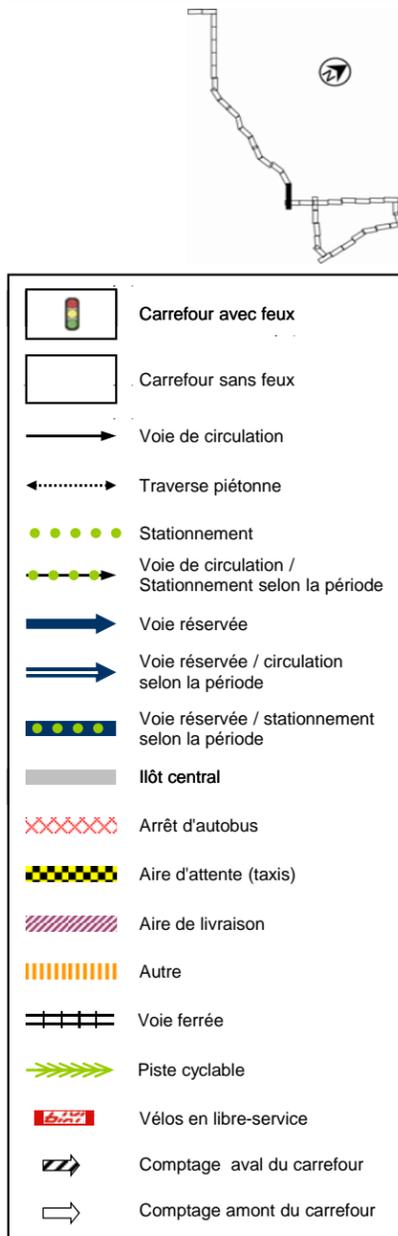
Plan des voies corridor Côte-des-Neiges - Guy



Stationnements

LINCOLN					
-	P G		P G	-	
10	P \$		P \$	10	
-	S3R		S3R	-	
-	PL		PL	-	
-	-	10	-	-	-
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
-	-	-	-	-	-
MAISONNEUVE					
-	P G		P G	-	
16	P \$		P \$	-	
-	S3R		S3R	-	
-	PL		PL	-	
10	-	-	13	-	-
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
6	-	-	13	-	-
-	P G		P G	-	
20	P \$		P \$	17	
-	S3R		S3R	-	
-	PL		PL	3	
10	-	-	5	-	-
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
5	2	-	11	-	-
-	P G		P G	-	
6	P \$		P \$	2	
5	Urg		P T	3	
-	PL		P D	1	
RENE-LEVESQUE					
P \$	PL	P G	P \$	PL	P G
5	2	-	11	-	-
-	P G		P G	-	
6	P \$		P \$	2	
5	Urg		P T	3	
-	PL		P D	1	

Légende

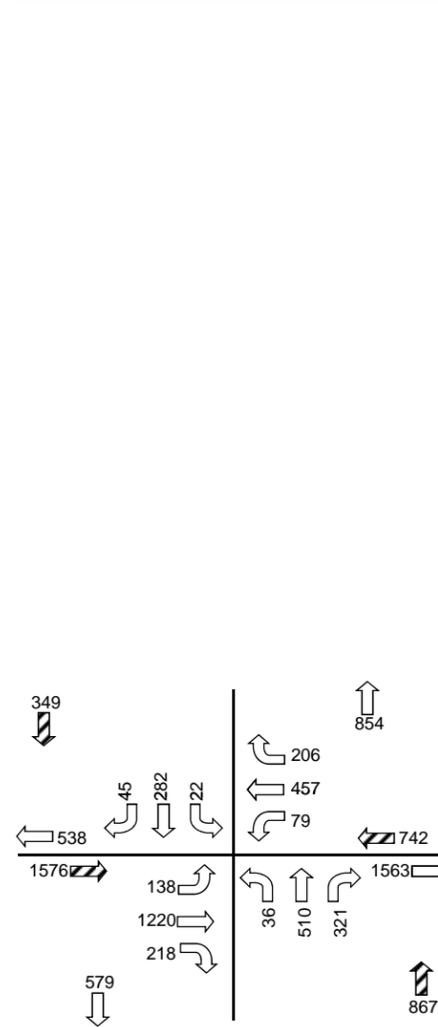


\*Non à l'échelle

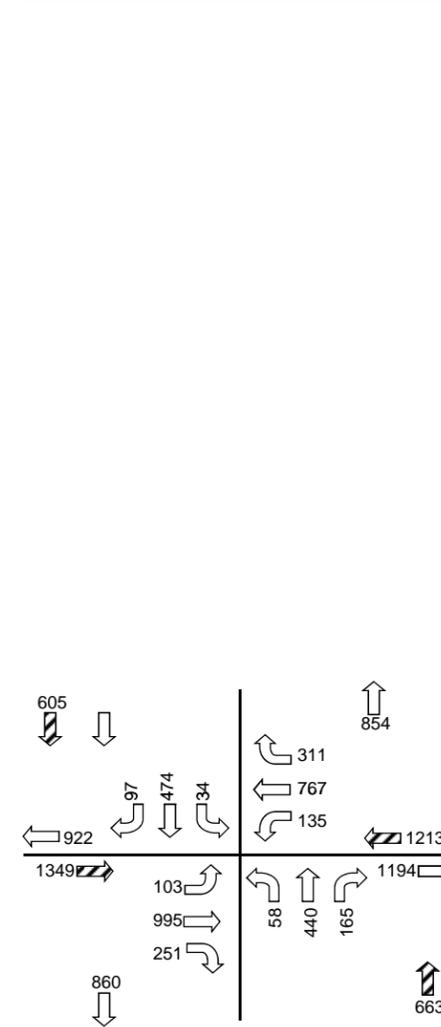
P G : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P \$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	P D : Débarcadère / Diplom.
P T : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
P L : Stationnement livraison	P B : Stationnement / déb bus

Stationnements segment CDN-Guy							Total			
P G	0	P \$	73	S3R	0	PL	3	PMR	0	76

Débits - HPAM



Débits HPPM

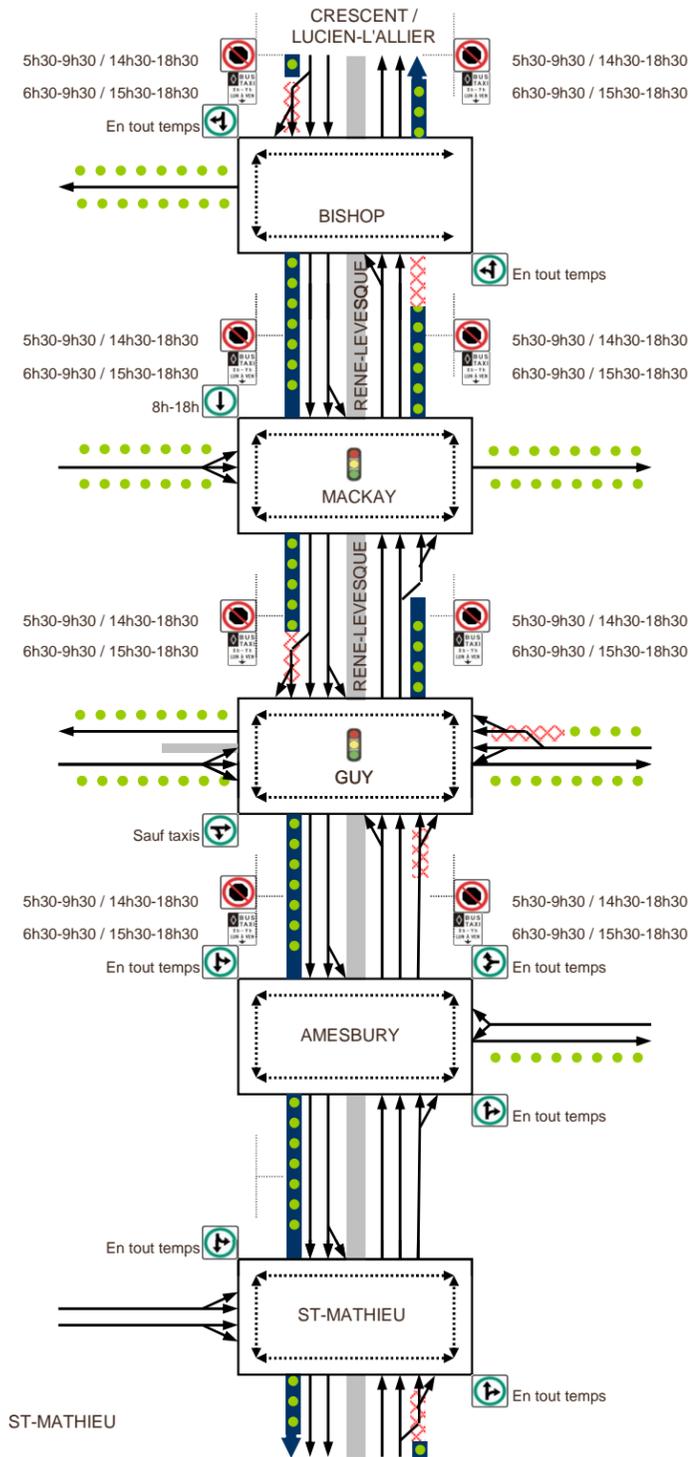


Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	<b>E</b>	<b>C</b>
Délais/véh (s)	60,6	34,3

Carrefour GUY/RENE-LEVESQUE

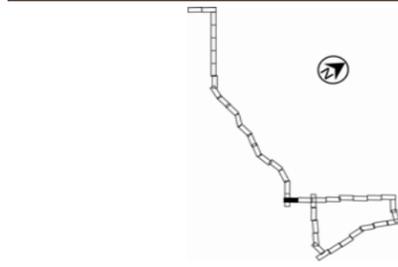
Plan des voies boulevard René-Lévesque



Stationnements

-	PG	PG	-
4	P\$	P\$	6
-	PT	PT	-
-	PL	PL	-
BISHOP			
P\$	PL	PG	-
-	-	-	-
-	PG	PG	-
11	P\$	P\$	8
-	PT	PT	-
-	PL	PL	-
MACKAY			
P\$	PL	PG	P\$
-	-	-	-
-	PG	PG	-
5	P\$	P\$	11
-	PT	PT	-
-	PL	PL	-
GUY			
P\$	PL	PG	P\$
-	-	-	-
-	PG	PG	-
5	P\$	P\$	11
-	PT	PT	-
-	PL	PL	-
AMESBURY			
-	-	-	-
-	PG	PG	-
5	P\$	P\$	11
-	PT	PT	-
-	PL	PL	-
ST-MATHIEU			
-	-	-	-
-	PG	PG	-
5	P\$	P\$	11
-	PT	PT	-
-	PL	PL	-

Légende



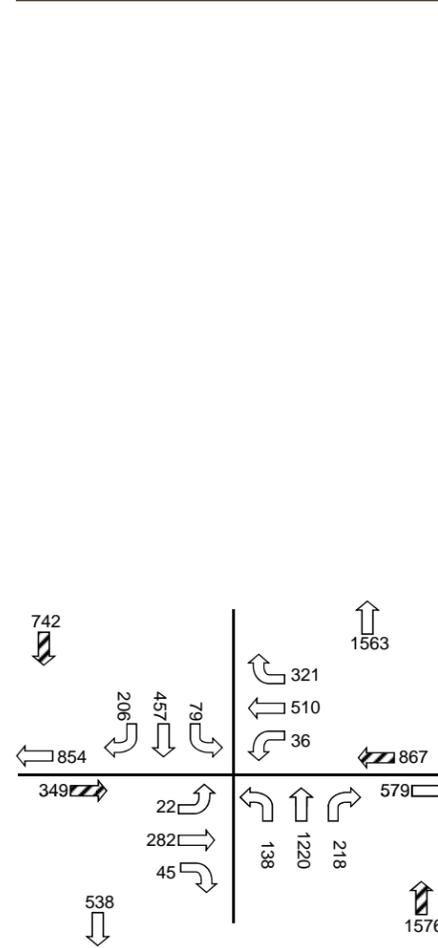
- Carrefour avec feux
- Carrefour sans feux
- Voie de circulation
- Traverse piétonne
- Stationnement
- Voie de circulation / Stationnement selon la période
- Voie réservée
- Voie réservée / circulation selon la période
- Voie réservée / stationnement selon la période
- Îlot central
- Arrêt d'autobus
- Aire d'attente (taxis)
- Aire de livraison
- Autre
- Voie ferrée
- Piste cyclable
- Vélos en libre-service
- Comptage aval du carrefour
- Comptage amont du carrefour

\*Non à l'échelle

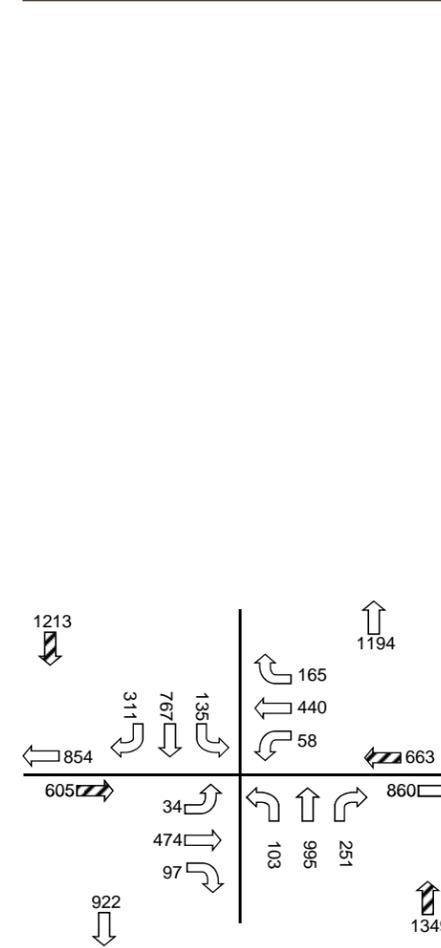
P G : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P \$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	P D : Débarcadère / Diplom.
P T : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
P L : Stationnement livraison	P B : Stationnement / déb bus

Stationnements segment R-Lévesque						Total				
P G	0	P \$	45	P T	0	PL	0	P D	0	45

Débits - HPAM



Débits HPPM

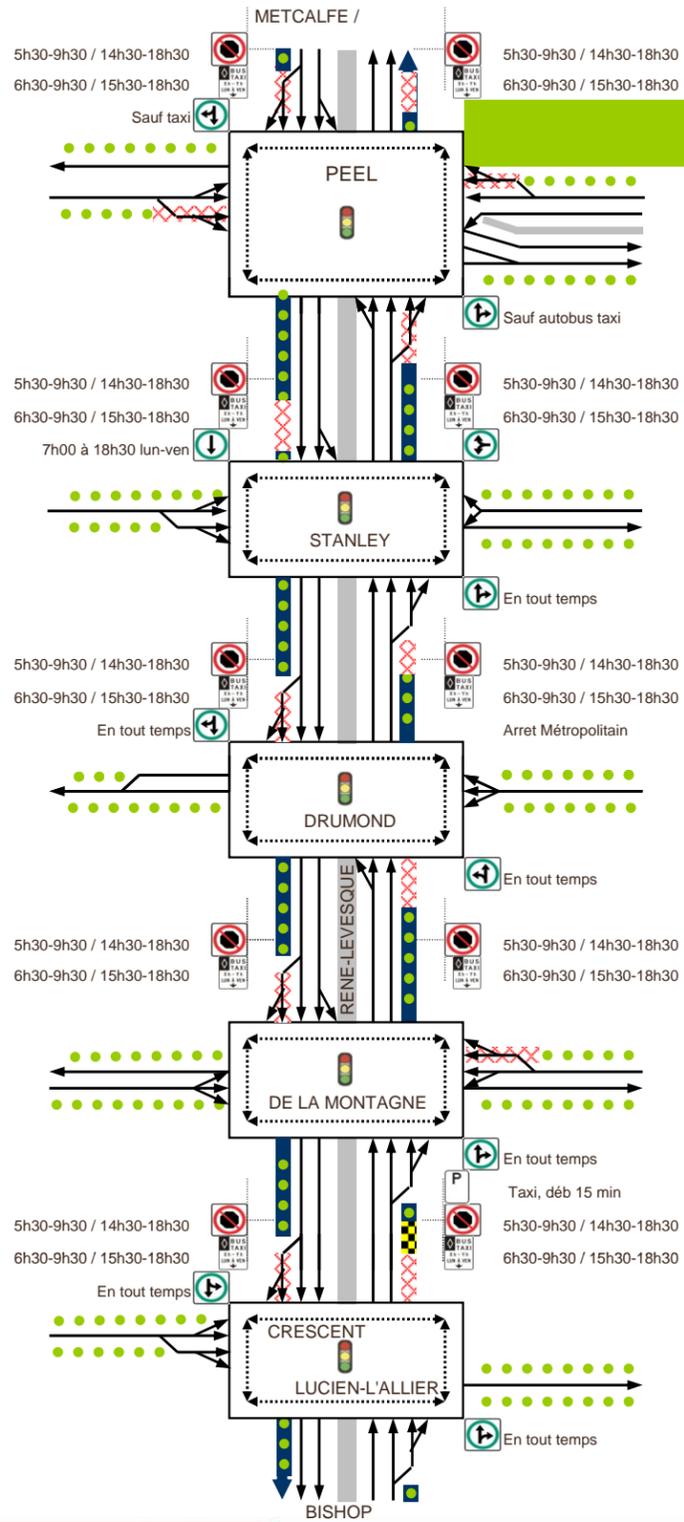


Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	E	C
Délais/véh (s)	60,6	34,3

Carrefour RENE-LEVESQUE / GUY

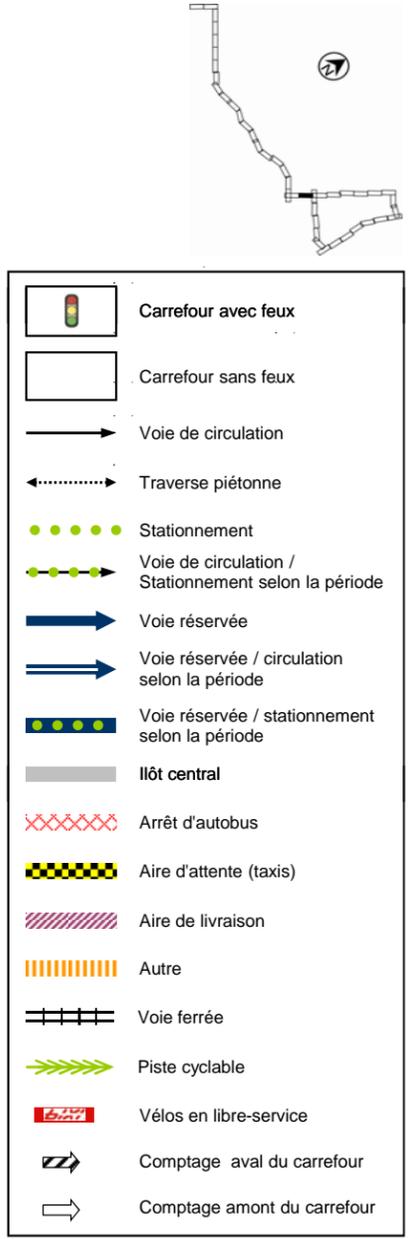
Plan des voies boulevard René-Lévesque



Stationnements

-	PG	PG	-		
7	P\$	P\$	7		
-	PT	PT	-		
-	PL	PL	-		
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-		
3	P\$	P\$	3		
-	PT	PT	-		
-	PL	PL	-		
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-		
8	P\$	P\$	11		
4	PD	PT	-		
-	PL	PL	-		
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-		
5	P\$	P\$	8		
3	PD	PT	-		
-	PL	PL	-		
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-		
13	P\$	P\$	-		
-	PD	PT	3		
-	PL	PD	6		
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG

Légende

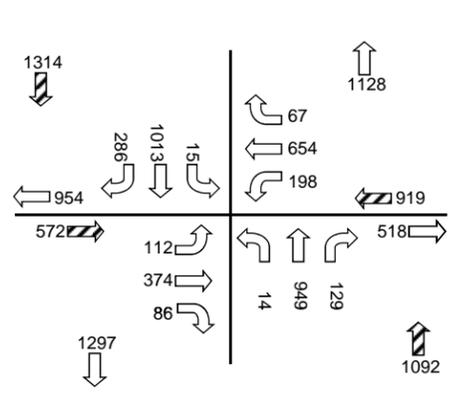


\*Non à l'échelle

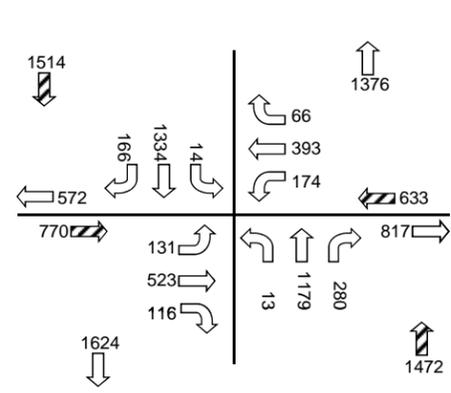
P G	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	PD	: Débarcadère / Diplom.
PT	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
PL	: Stationnement livraison	PB	: Stationnement / déb bus

Stationnements segment R-Lévesque						Total				
P G	0	P \$	65	PT	3	PL	0	PD	13	81

Débits - HPAM

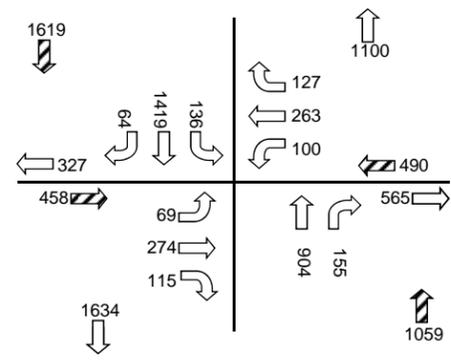
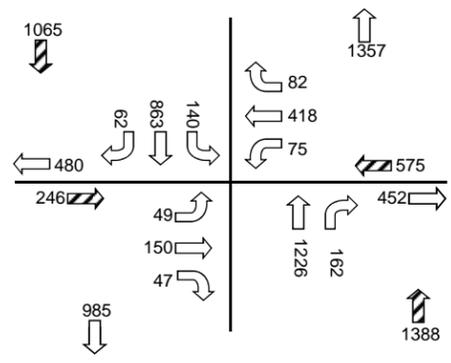


Débits HPPM



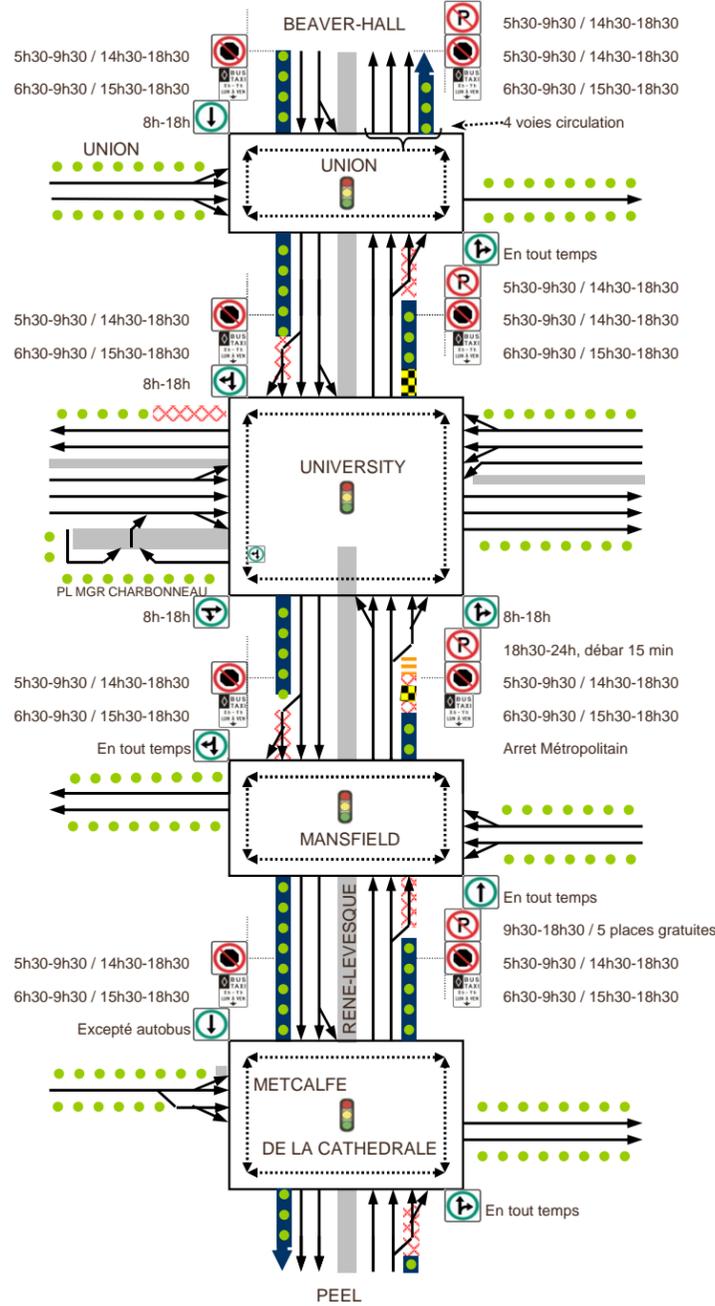
Niveaux de service

Carrefour RENE-LEVESQUE / PEEL		
Niveau de service	HPAM	HPPM
	C	C
Délais/véh (s)	31,1	22,6



Carrefour RENE-LEVESQUE / DE LA MONTAGNE		
Niveau de service	HPAM	HPPM
	B	B
Délais/véh (s)	11,1	15,3

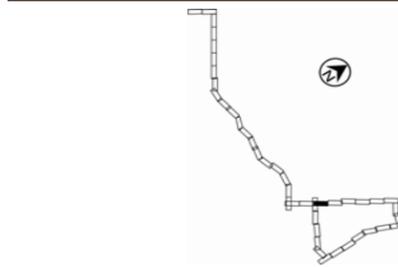
Plan des voies boulevard René-Lévesque



Stationnements

BEAVER-HALL					
-	PG	PG	-	-	-
5	P\$	P\$	3	-	-
-	PT	PT	-	-	-
-	PL	PL	-	-	-
UNION					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
UNIVERSITY					
-	PG	PG	-	-	-
4	P\$	P\$	-	-	-
-	PT	PT	2	-	-
-	PL	PL	-	-	-
MANSFIELD					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
RENE-LEVESQUE					
-	PG	PG	-	-	-
17	P\$	P\$	15	-	-
-	PT	PT	2	-	-
-	PL	PD	6	-	-
METCALFE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
DE LA CATHEDRALE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG

Légende



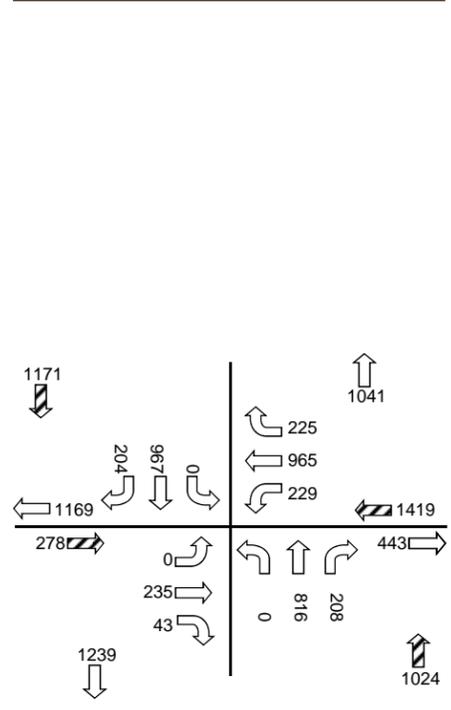
- Carrefour avec feux
- Carrefour sans feux
- Voie de circulation
- Traverse piétonne
- Stationnement
- Voie de circulation / Stationnement selon la période
- Voie réservée
- Voie réservée / circulation selon la période
- Voie réservée / stationnement selon la période
- Îlot central
- Arrêt d'autobus
- Aire d'attente (taxis)
- Aire de livraison
- Autre
- Voie ferrée
- Piste cyclable
- Vélos en libre-service
- Comptage aval du carrefour
- Comptage amont du carrefour

\*Non à l'échelle

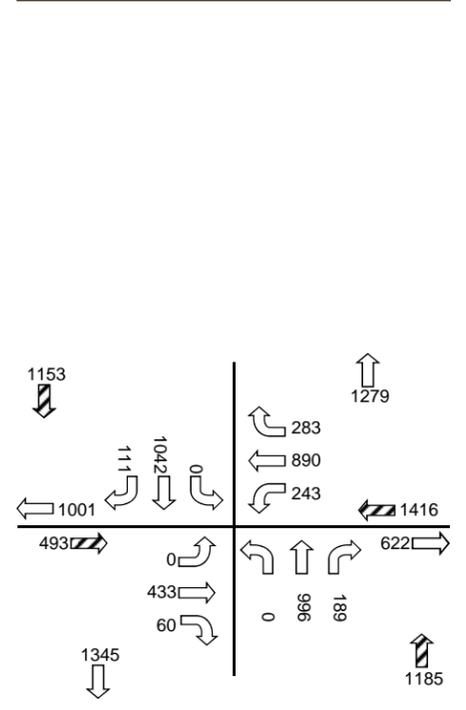
P G : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P \$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	P D : Débarcadère / Diplom.
P T : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
P L : Stationnement livraison	P B : Stationnement / déb bus

Stationnements segment R-Lévesque							Total			
P G	5	P \$	55	PT	4	PL	6	PMR	0	70

Débits - HPAM



Débits HPPM

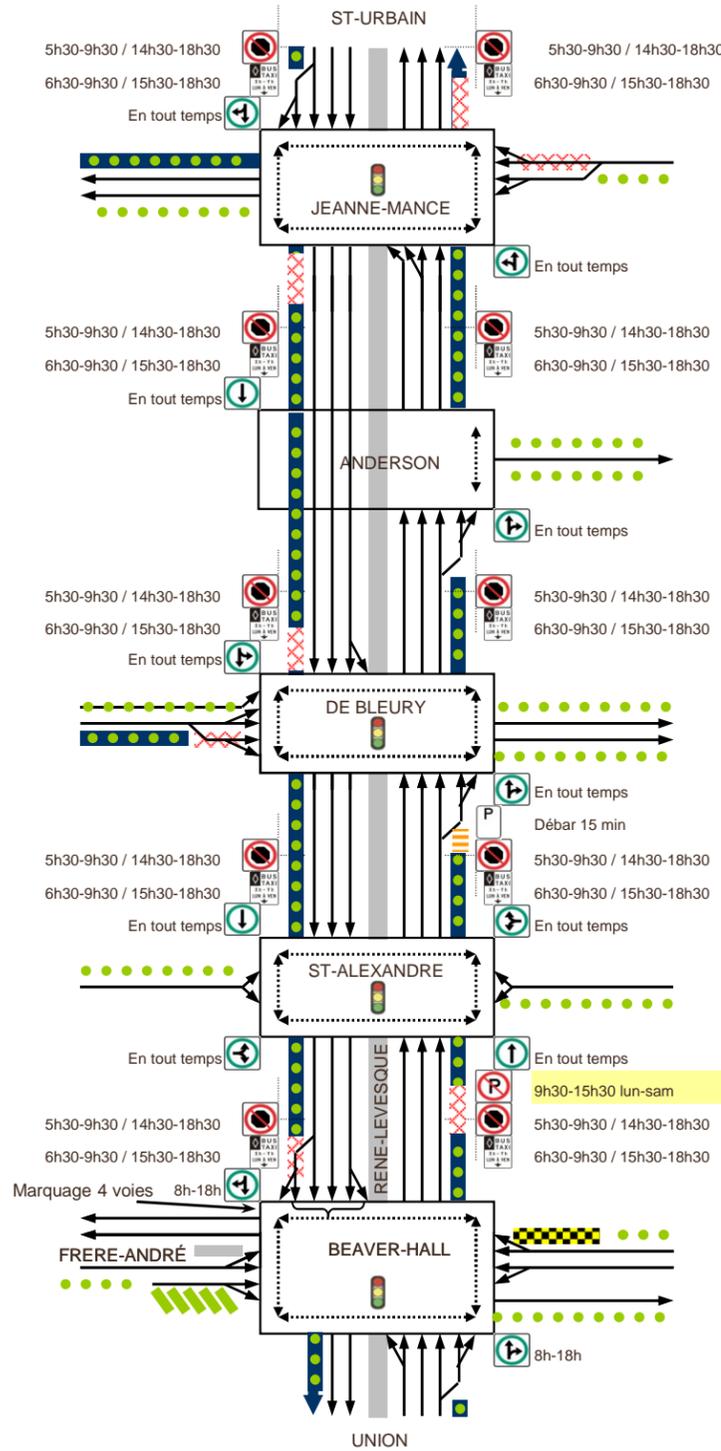


Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	C	C
Délais/véh (s)	23,5	24,3

Carrefour RENE-LEVESQUE / UNIVERSITY

Plan des voies boulevard René-Lévesque

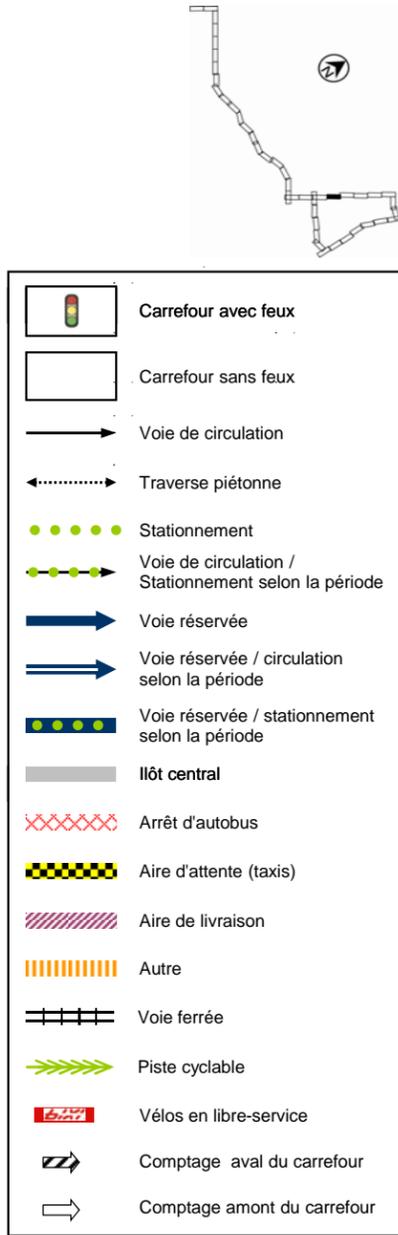


Stationnements

-	PG	PG	-	-	PG	PG	-	
20	P\$	P\$	22	20	P\$	P\$	22	
5	PT	PT	-	5	PT	PT	-	
-	PL	PL	-	-	PL	PL	-	
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-	-	PG	PG	-	
-	P\$	P\$	6	-	P\$	P\$	6	
-	PT	PT	-	-	PT	PT	-	
-	PL	PL	-	-	PL	PL	-	
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-	-	PG	PG	-	
9	P\$	P\$	8	9	P\$	P\$	8	
-	PT	PT	-	-	PT	PT	-	
-	PL	PL	-	-	PL	PL	-	
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-	-	PG	PG	-	
8	P\$	P\$	-	8	P\$	P\$	-	
-	PT	PT	-	-	PT	PT	-	
7	PD	PL	2	7	PD	PL	2	
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-	-	PG	PG	-	
12	P\$	P\$	-	12	P\$	P\$	-	
-	PT	PT	-	-	PT	PT	-	
-	PL	PL	-	-	PL	PL	-	
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-	-	PG	PG	-	
12	P\$	P\$	-	12	P\$	P\$	-	
-	PT	PT	-	-	PT	PT	-	
-	PL	PL	-	-	PL	PL	-	
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG	P\$	PL	PG

Stationnements segment R-Lévesque							Total			
P G	0	P \$	85	PT	5	PL	2	P D	7	99

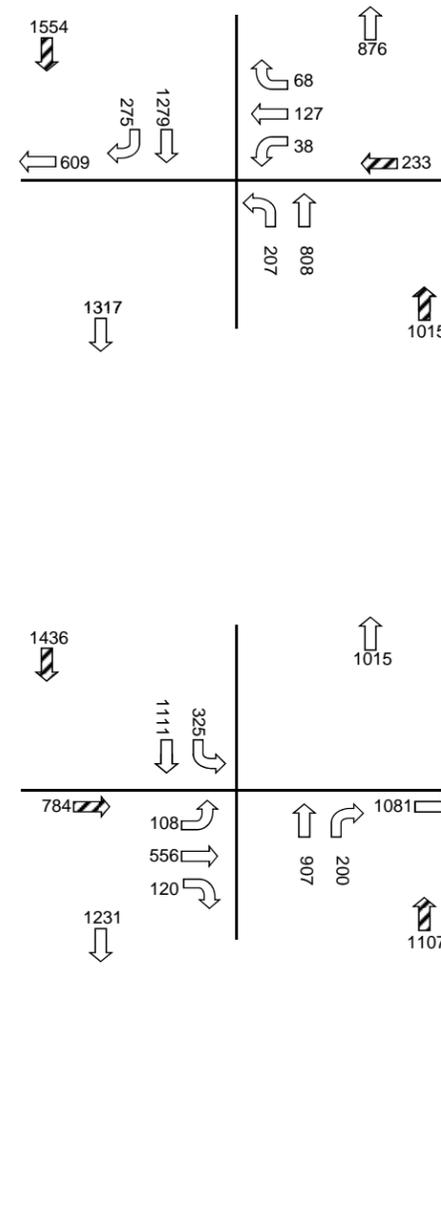
Légende



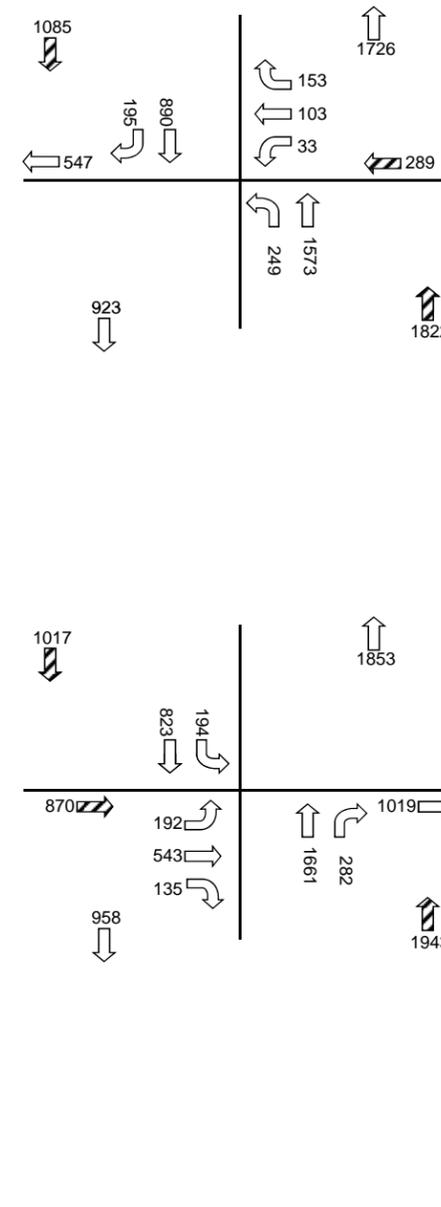
\*Non à l'échelle

P G	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	PD	: Débarcadère / Diplom.
PT	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
PL	: Stationnement livraison	P B	: Stationnement / déb bus

Débits - HPAM



Débits HPPM



Niveaux de service

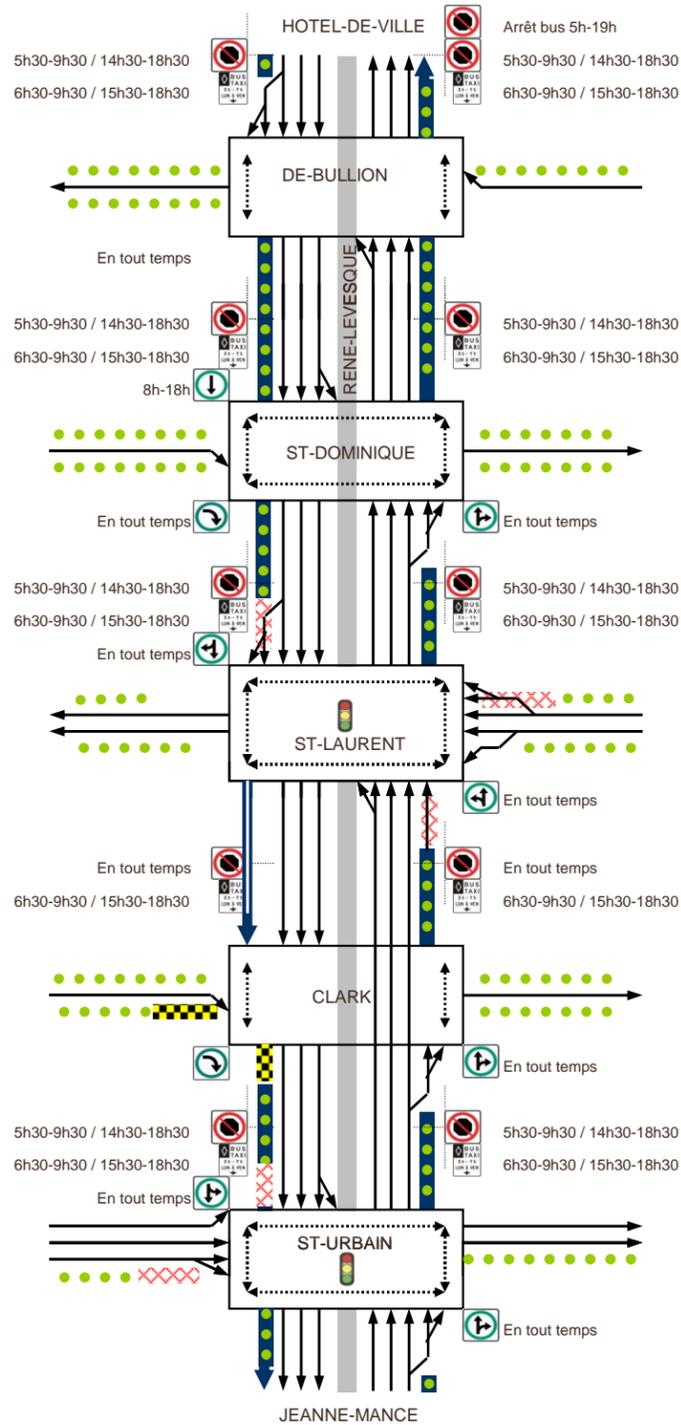
	HPAM	HPPM
Niveau de service	B	C
Délais/véh (s)	11,4	31,7

	HPAM	HPPM
Niveau de service	B	C
Délais/véh (s)	15,1	26,0

Carrefour RENE-LEVESQUE / JEANNE-MANCE

Carrefour RENE-LEVESQUE / BLEURY

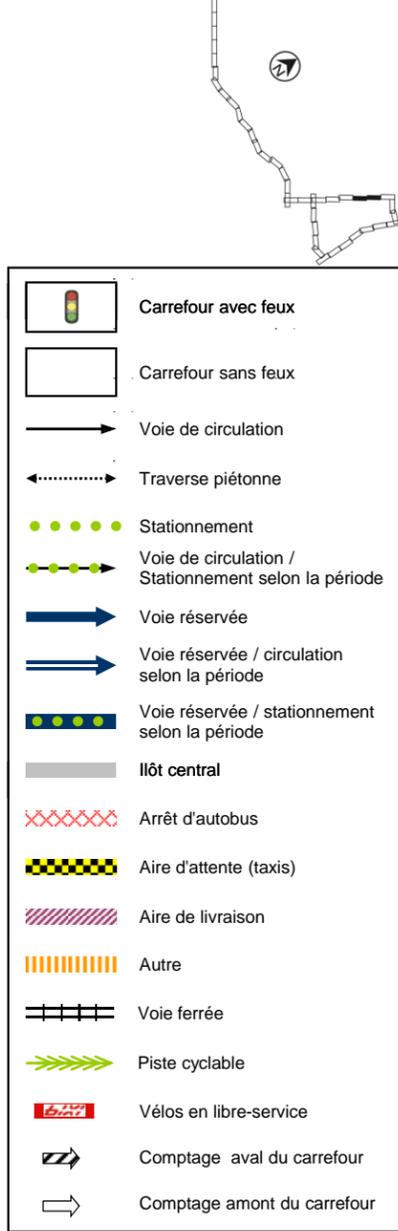
Plan des voies boulevard René-Lévesque



Stationnements

-	PG	PG	-		
6	P\$	P\$	5		
-	PT	PT	-		
2	PD	PL	-		
RENE-LEVESQUE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
DE-BULLION					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-		
12	P\$	P\$	9		
-	PT	PT	-		
1	PD	PL	-		
RENE-LEVESQUE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
ST-DOMINIQUE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-		
-	P\$	P\$	6		
-	PT	PT	-		
-	PL	PL	-		
RENE-LEVESQUE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
ST-LAURENT					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	1		
-	P\$	P\$	-		
-	PT	PT	-		
-	PL	PL	-		
RENE-LEVESQUE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
CLARK					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
-	PG	PG	-		
5	P\$	P\$	7		
2	PT	PT	-		
-	PL	PD	5		
RENE-LEVESQUE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
ST-URBAIN					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG

Légende

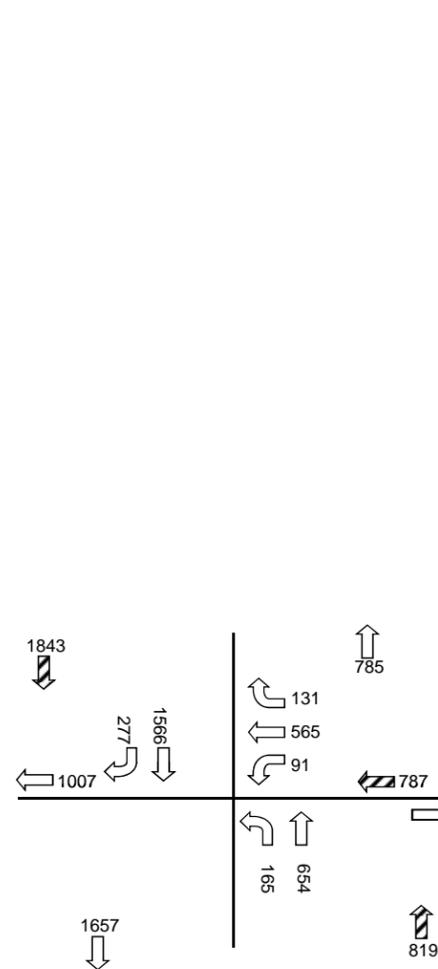


\*Non à l'échelle

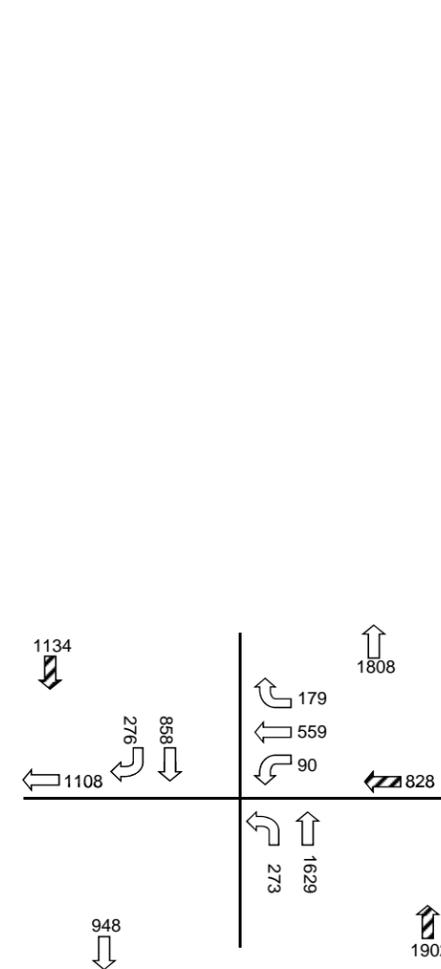
P G	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P \$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	PD	: Débarcadère / Diplom.
PT	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
PL	: Stationnement livraison	P B	: Stationnement / déb bus

Stationnements segment R-Lévesque							Total			
P G	1	P \$	50	PT	2	PL	0	P D	8	61

Débits - HPAM



Débits HPPM

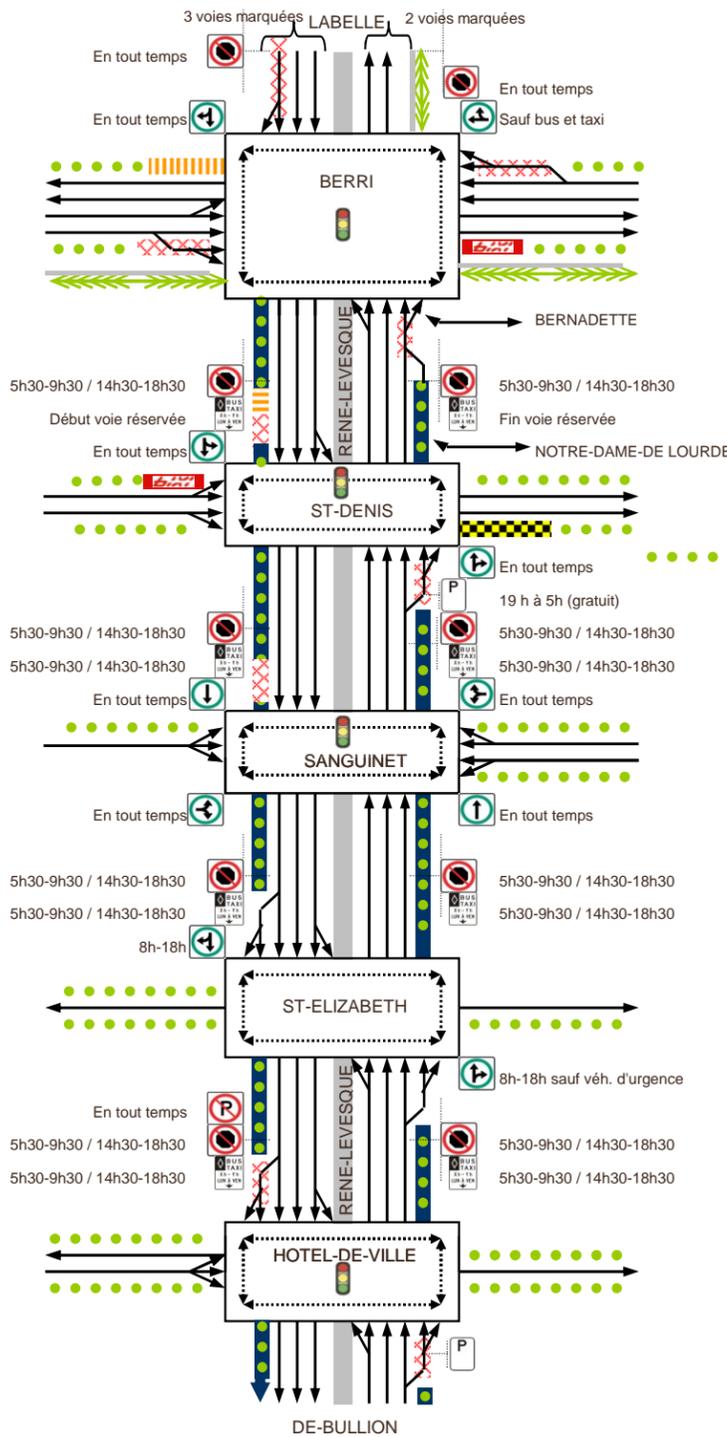


Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	B	D
Délais/véh (s)	16,3	45,9

Carrefour RENE-LEVESQUE / ST-LAURENT

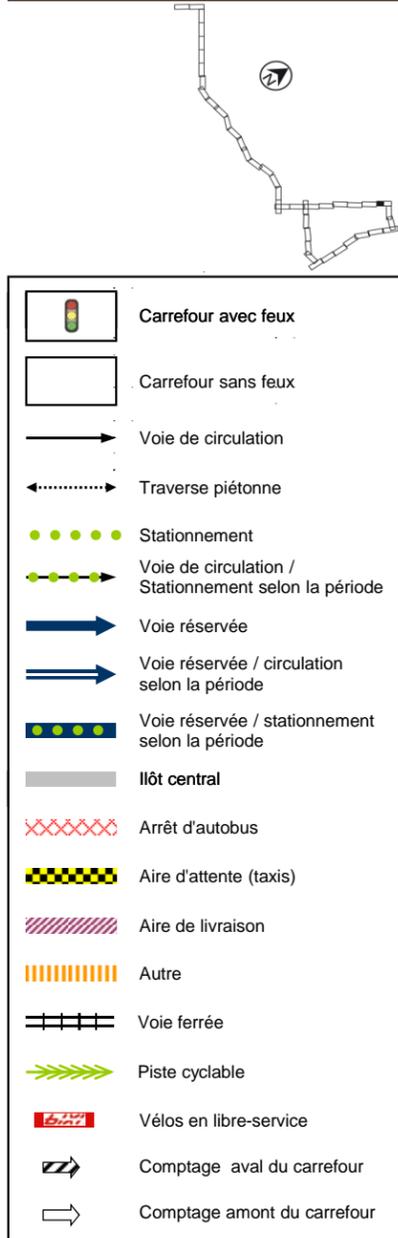
Plan des voies boulevard René-Lévesque



Stationnements

-	PG	PG	-
-	P\$	P\$	-
-	PT	PT	-
-	PL	PL	-
BERRI			
P\$	PL	PG	P\$
P\$	PL	PG	P\$
-	PG	PG	-
8	P\$	P\$	9
-	PT	PT	-
1	PMR	PL	-
ST-DENIS			
P\$	PL	PG	P\$
P\$	PL	PG	P\$
-	PG	PG	3
12	P\$	P\$	11
-	PT	PT	-
2	PD	PL	-
SANGUINET			
P\$	PL	PG	P\$
P\$	PL	PG	P\$
-	PG	PG	-
9	P\$	P\$	6
-	PT	PT	-
-	PL	PMR	3
ST-ELIZABETH			
P\$	PL	PG	P\$
P\$	PL	PG	P\$
-	PG	PG	-
-	P\$	P\$	6
-	PT	PT	-
-	PL	PMR	1
HOTEL-DE-VILLE			
P\$	PL	PG	P\$
P\$	PL	PG	P\$

Légende

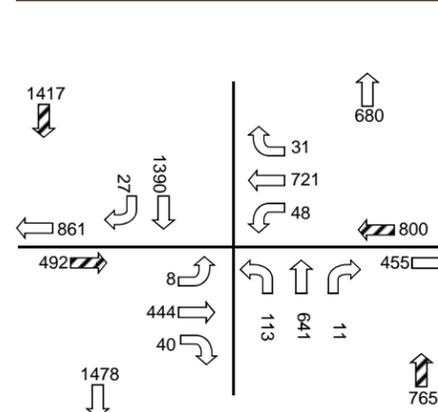


\*Non à l'échelle

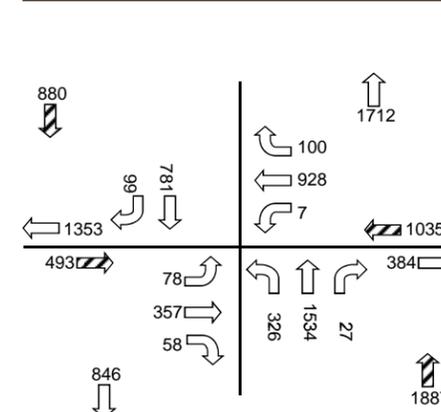
PG	: Stationnement gratuit	PMR	: Stationnement PMR
P\$	: Stationnement payant	Urg	: Véhicule d'urgence
S3R	: Stationnement réservé	PD	: Débarcadère / Diplom.
PT	: Stationnement taxi	FIA	: Stationnement fiacre
PL	: Stationnement livraison	PB	: Stationnement / déb bus

Stationnements segment R-Lévesque							Total									
P	G	3	P	\$	61	P	T	0	P	D	2	P	M	R	5	71

Débits - HPAM



Débits HPPM

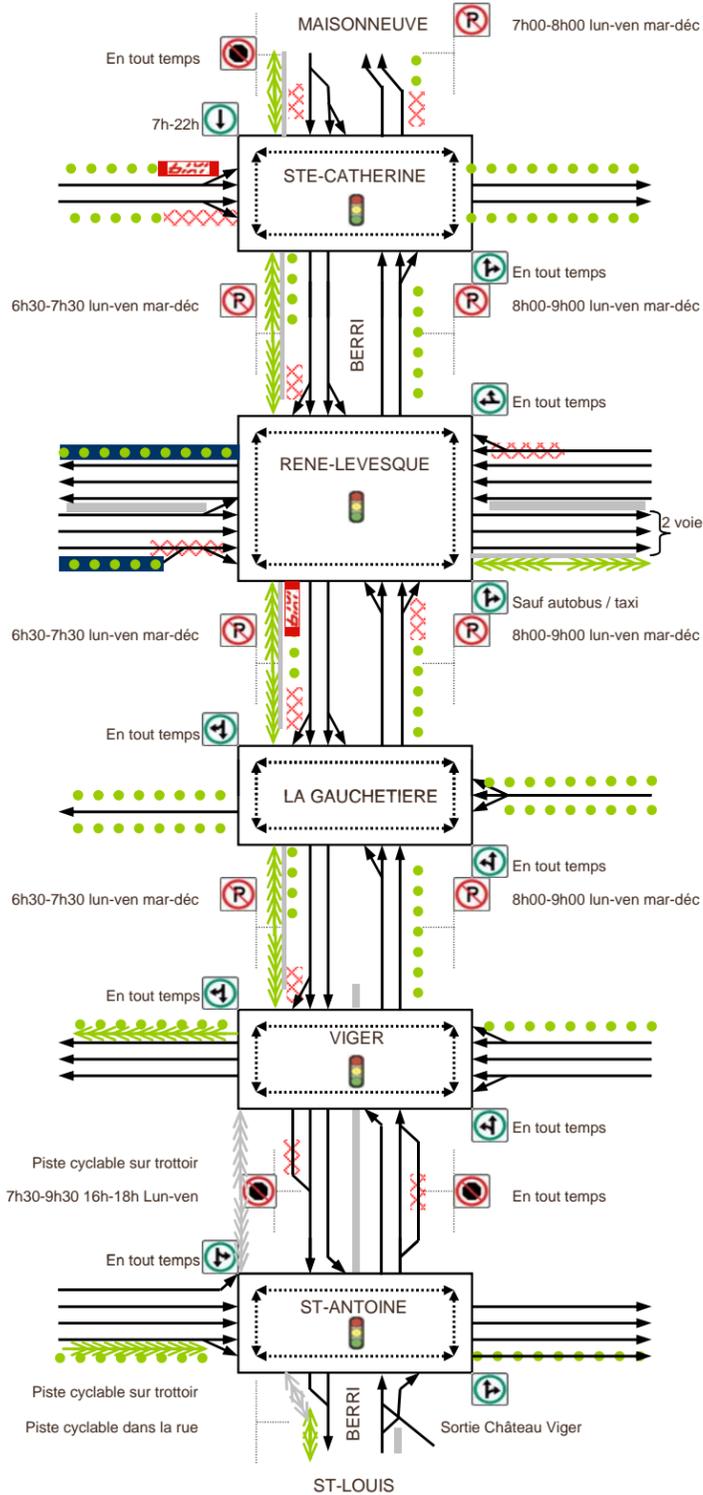


Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	<b>B</b>	<b>E</b>
Délais/véh (s)	16,7	62,8

Carrefour RENE-LEVESQUE / BERRI

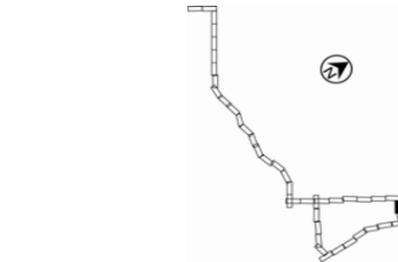
Plan des voies rue Berri



Stationnements

STE-CATHERINE					
PG	P\$	PT	PL	PG	P\$
-	-	-	-	-	-
-	P\$	-	-	-	3
-	-	PT	-	-	-
-	-	-	PL	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
RENE-LEVESQUE					
-	-	-	-	-	-
19	P\$	-	-	-	7
-	-	PT	-	-	2
-	-	-	PL	-	3
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
LA GAUCHETIERE					
-	-	-	-	-	-
13	PG	-	-	-	4
-	P\$	-	-	-	-
-	-	PT	-	-	-
-	-	-	PL	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
VIGER					
-	-	-	-	-	-
-	P\$	-	-	-	-
-	-	PT	-	-	-
-	-	-	PL	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
ST-ANTOINE					
-	-	-	-	-	-
-	P\$	-	-	-	-
-	-	PT	-	-	-
-	-	-	PL	-	-
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
ST-LOUIS					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
Stationnements segment Berri					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
17	19	0	0	0	0
					Total
					36

Légende

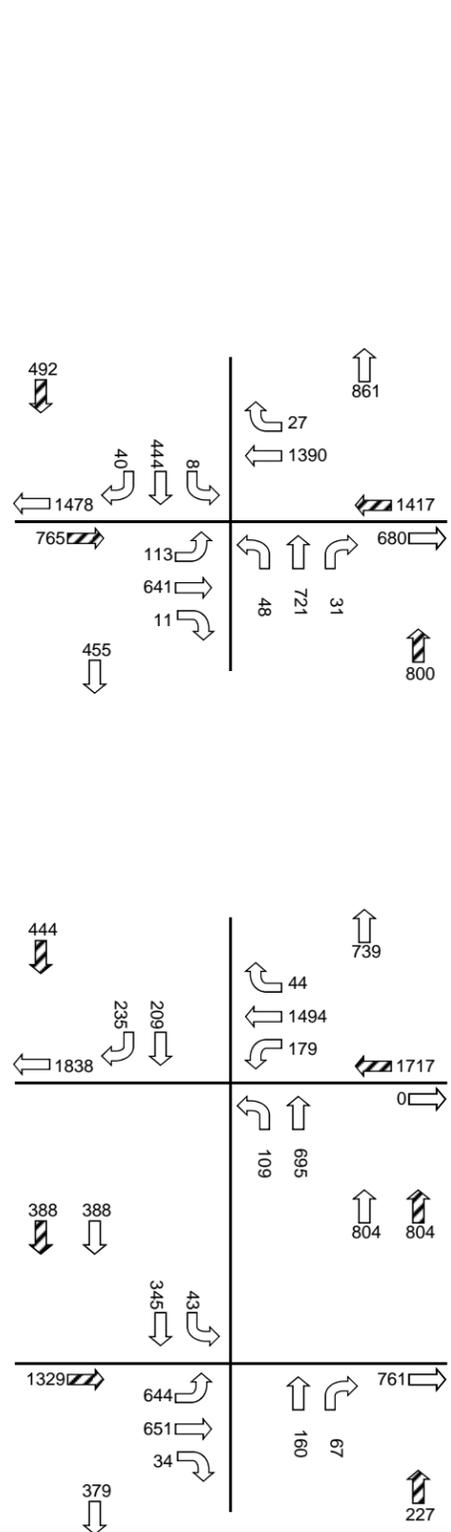


- Carrefour avec feux
- Carrefour sans feux
- Voie de circulation
- Traverse piétonne
- Stationnement
- Voie de circulation / Stationnement selon la période
- Voie réservée
- Voie réservée / circulation selon la période
- Voie réservée / stationnement selon la période
- Ilôt central
- Arrêt d'autobus
- Aire d'attente (taxis)
- Aire de livraison
- Autre
- Voie ferrée
- Piste cyclable
- Vélos en libre-service
- Comptage aval du carrefour
- Comptage amont du carrefour

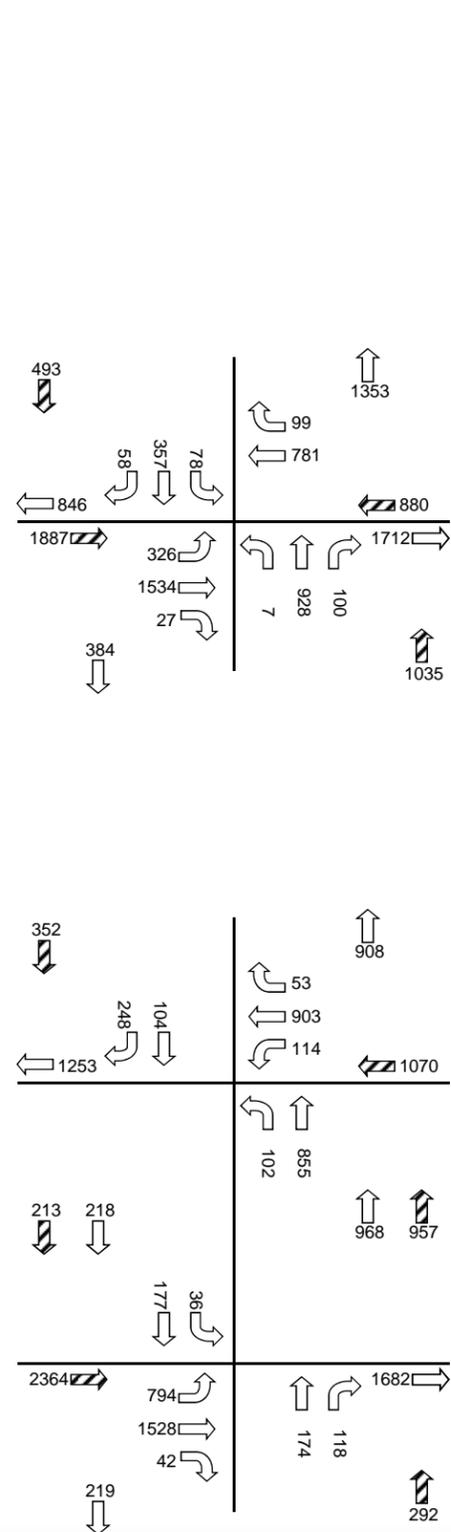
\*Non à l'échelle

P G : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P \$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	P D : Débarcadère / Diplom.
P T : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
P L : Stationnement livraison	P B : Stationnement / déb bus

Débits - HPAM



Débits HPPM



Niveaux de service

Niveau de service	HPAM	HPPM
	Délais/véh (s)	16,7

Carrefour BERRI / RENE-LEVESQUE

Niveau de service	HPAM	HPPM
	Délais/véh (s)	46,3

Carrefour BERRI / VIGER

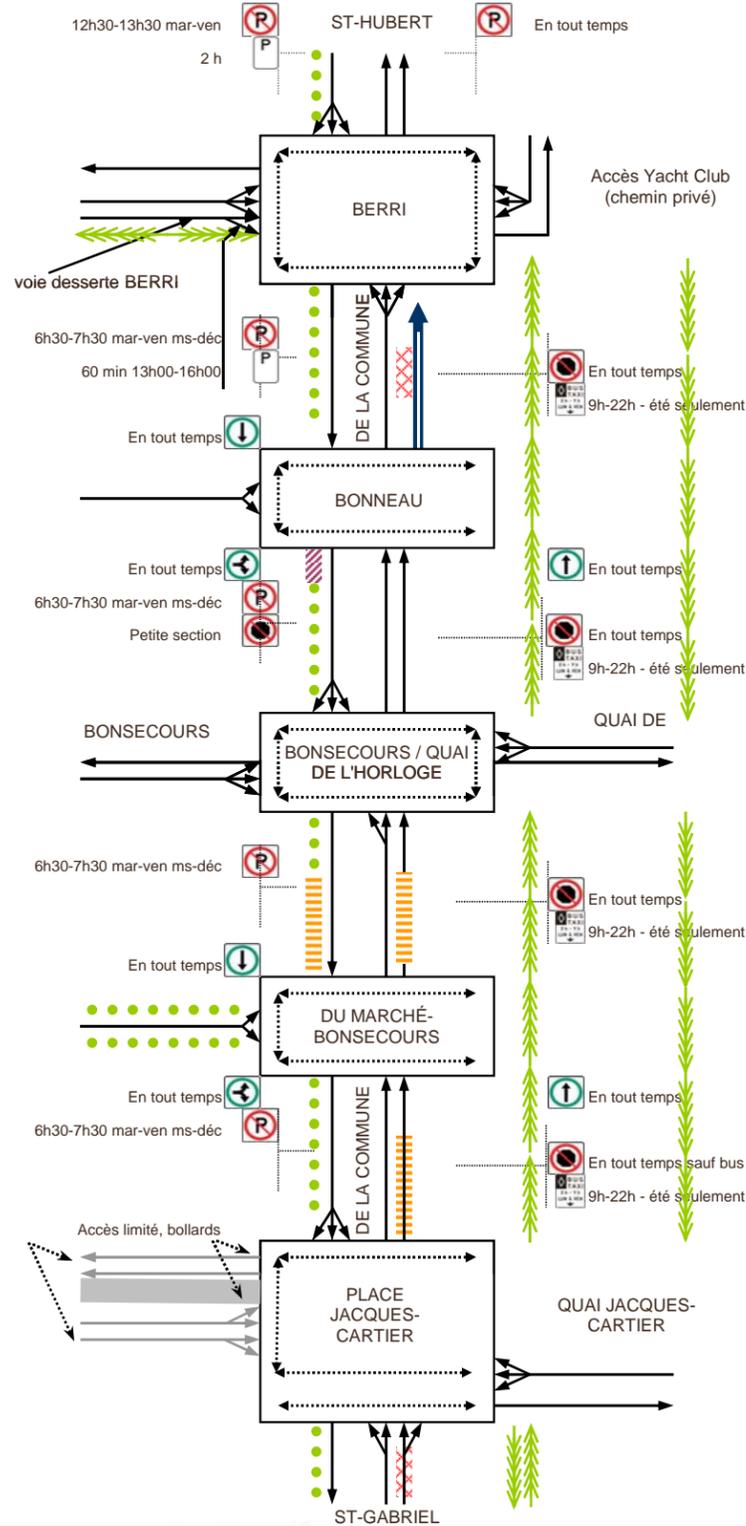
  

Niveau de service	HPAM	HPPM
	Délais/véh (s)	16,9

Carrefour BERRI / ST-ANTOINE



Plan des voies rue de la Commune



Stationnements

8	PG	PG	-
-	P\$	P\$	-
6	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
-	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
BERRI			
-	PG	PG	-
-	P\$	P\$	-
9	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
-	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
BONNEAU			
-	PG	PG	-
-	P\$	P\$	-
4	PG	PG	-
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
2	PL	PL	-
-	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
BONSECOURS / QUAI DE L'HORLOGE			
-	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
DU MARCHÉ-BONSECOURS			
3	PG	PG	-
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
4	PB	PB	7
-	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
PLACE JACQUES-CARTIER			
7	PG	FIA	10
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
-	-	-	-
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
ST-GABRIEL			
P\$	PL	PG	P\$ PL PG

Légende

- Carrefour avec feux
- Carrefour sans feux
- Voie de circulation
- Traverse piétonne
- Stationnement
- Voie de circulation / Stationnement selon la période
- Voie réservée
- Voie réservée / circulation selon la période
- Voie réservée / stationnement selon la période
- Ilôt central
- Arrêt d'autobus
- Aire d'attente (taxis)
- Aire de livraison
- Autre
- Voie ferrée
- Piste cyclable
- Vélos en libre-service
- Comptage aval du carrefour
- Comptage amont du carrefour

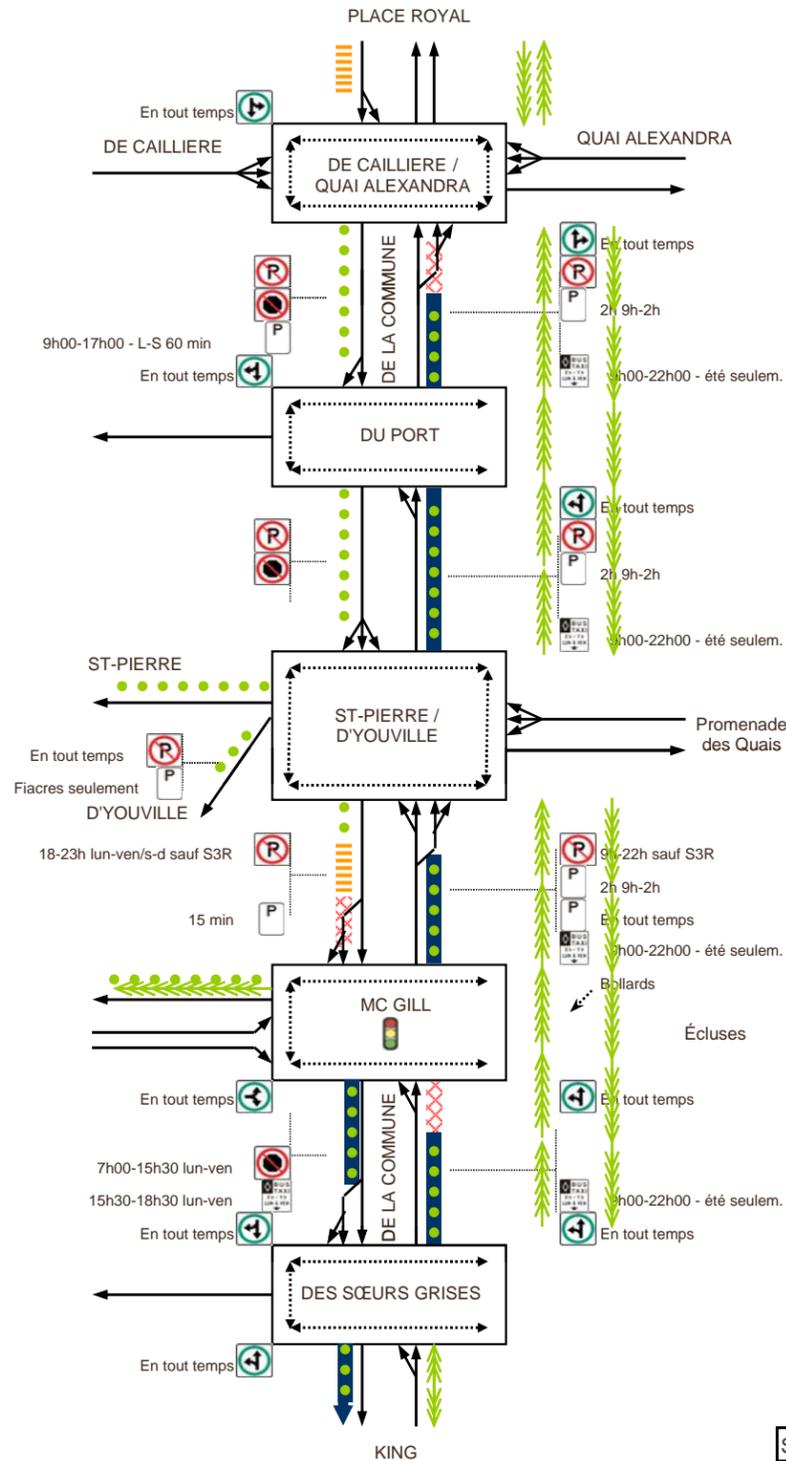
\*Non à l'échelle

PG : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P\$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	PD : Débarcadère / Diplom.
PT : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
PL : Stationnement livraison	PB : Stationnement / déb bus

Stationnements segment Commune							Total			
PG	14	P\$	0	S3R	9	PL	13	FIA	10	46



Plan des voies rue de la Commune

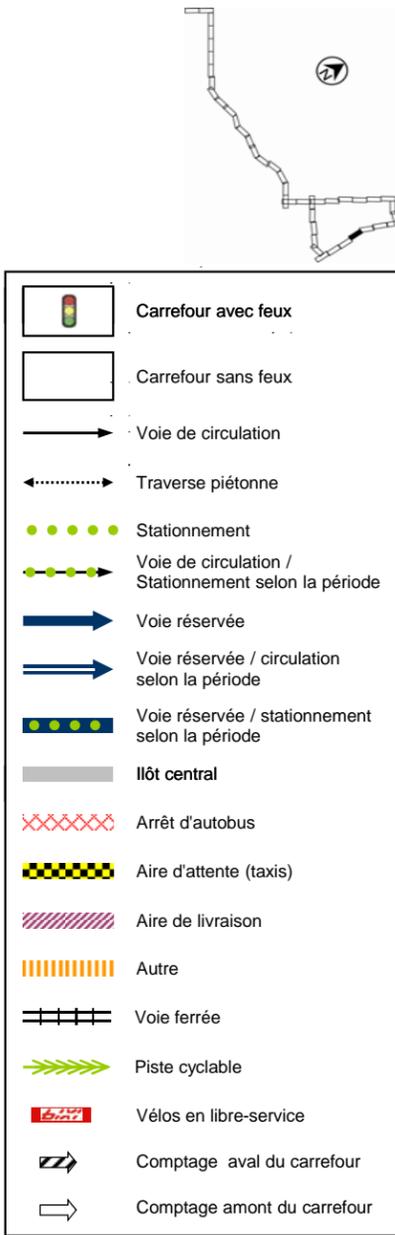


Stationnements

3	PB	PB	4		
-	P\$	P\$	-		
-	S3R	S3R	5		
-	PL	PL	-		
DE LA COMMUNE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
DE CAILLIERE / QUAI ALEXANDRA					
4	PG	PG	6		
-	P\$	P\$	-		
4	S3R	S3R	16		
-	PL	PL	-		
DE LA COMMUNE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
DU PORT					
12	PG	PG	12		
-	P\$	P\$	-		
11	S3R	S3R	16		
-	PD	PL	-		
DE LA COMMUNE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
ST-PIERRE / D'YOUVILLE					
2	PG	PG	14		
-	P\$	P\$	-		
4	S3R	S3R	4		
-	PD	PL	-		
DE LA COMMUNE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
MC GILL					
-	PG	PG	6		
6	P\$	P\$	-		
-	S3R	S3R	-		
-	PL	PL	-		
DE LA COMMUNE					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
DES SŒURS GRISES					
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG

Stationnements segment Commune							Total			
P G	56	P \$	6	S3R	60	P L	0	P B	7	129

Légende



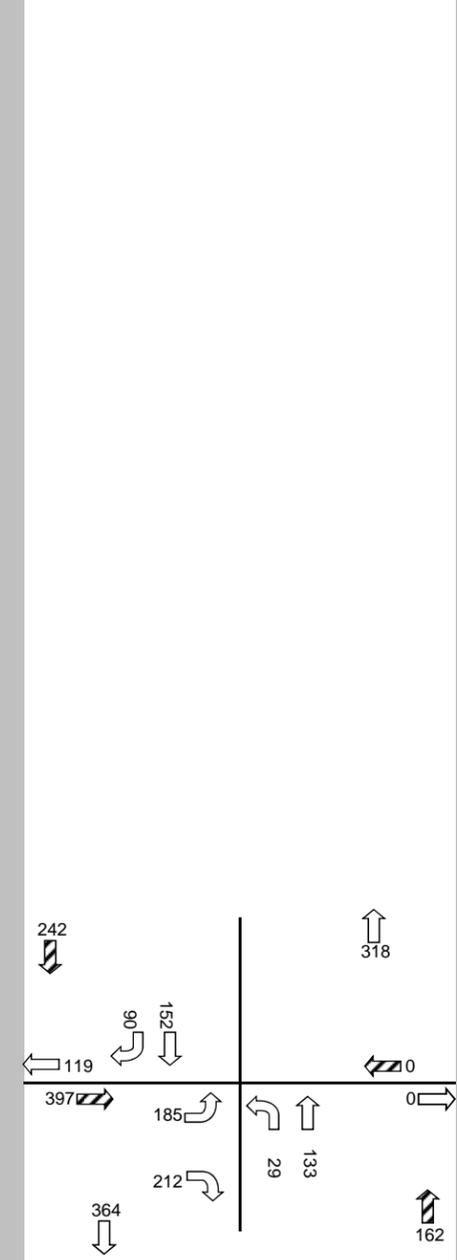
\*Non à l'échelle

P G : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P \$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	PD : Débarcadère / Diplom.
PT : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
PL : Stationnement livraison	PB : Stationnement / déb bus

Débits - HPAM



Débits HPPM



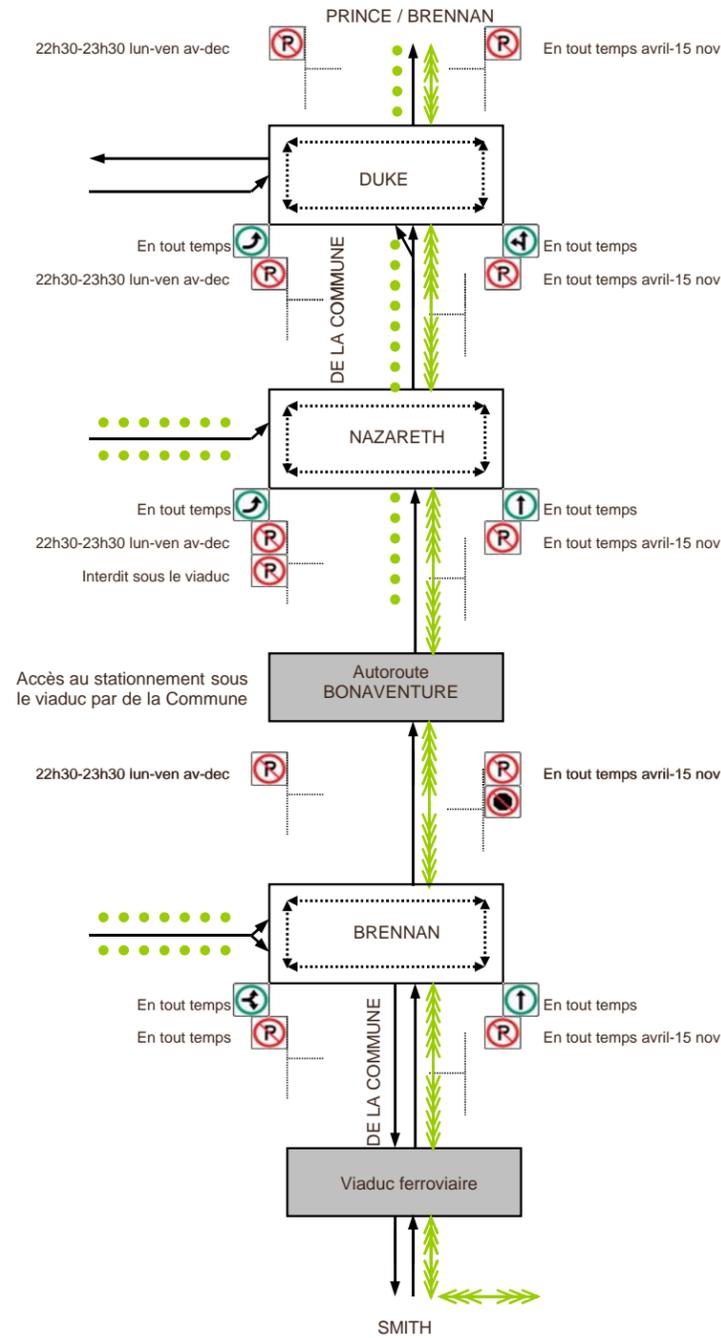
Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	C	D
Délais/véh (s)	27,7	36,4

Carrefour MC GILL / DE LA COMMUNE



Plan des voies rue de la Commune



Stationnements

11	PG	PG	12
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
DUKE			
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
6	PG	PG	13
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
NAZARETH			
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
20	PG	PG	35
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
Autoroute BONAVENTURE			
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
15	PG	PG	22
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-
BRENNAN			
P\$	PL	PG	P\$ PL PG
-	PG	PG	8
-	P\$	P\$	-
-	S3R	S3R	-
-	PL	PL	-

Légende

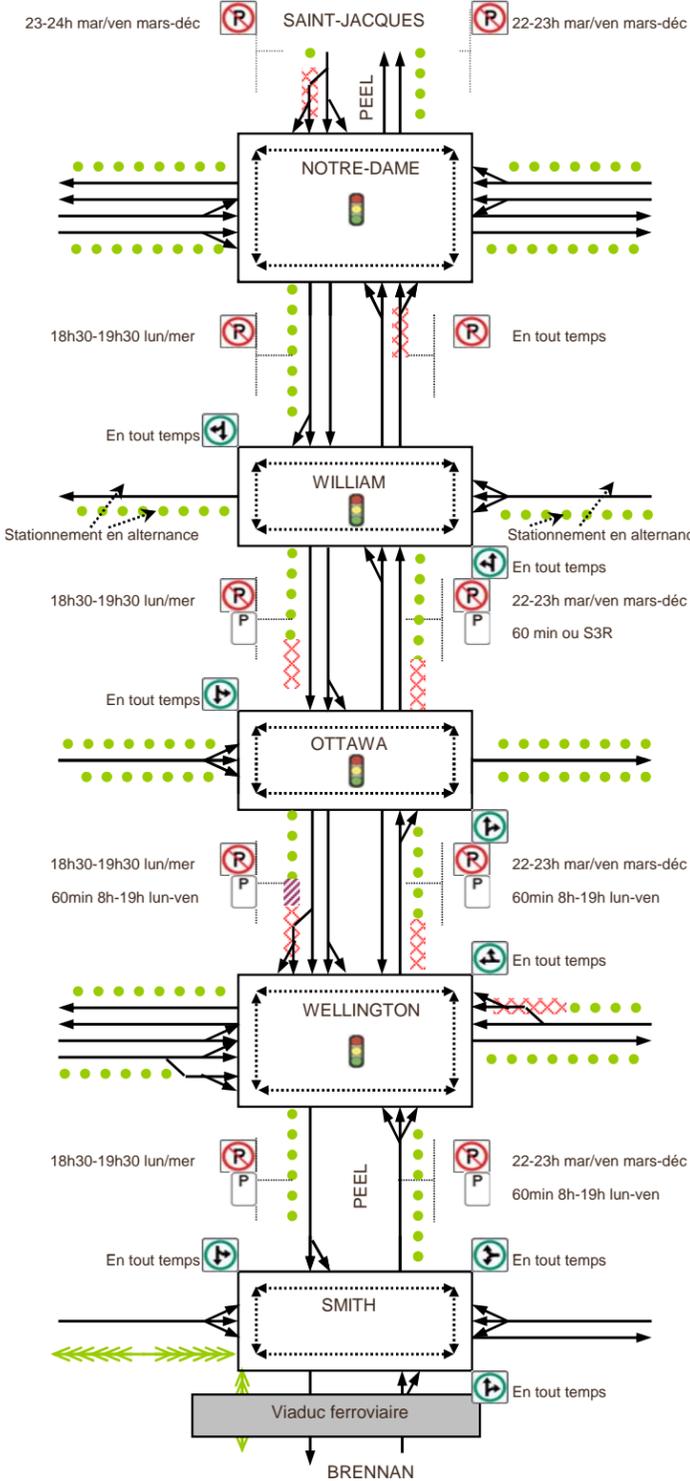
- Carrefour avec feux
- Carrefour sans feux
- Voie de circulation
- Traverse piétonne
- Stationnement
- Voie de circulation / Stationnement selon la période
- Voie réservée
- Voie réservée / circulation selon la période
- Voie réservée / stationnement selon la période
- Ilôt central
- Arrêt d'autobus
- Aire d'attente (taxis)
- Aire de livraison
- Autre
- Voie ferrée
- Piste cyclable
- Vélos en libre-service
- Comptage aval du carrefour
- Comptage amont du carrefour

\*Non à l'échelle

PG : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P\$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	PD : Débarcadère / Diplom.
PT : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
PL : Stationnement livraison	PB : Stationnement / déb bus

Stationnements segment Commune						Total				
PG	142	P\$	0	PT	0	PL	0	PD	0	142

Plan des voies rue Peel

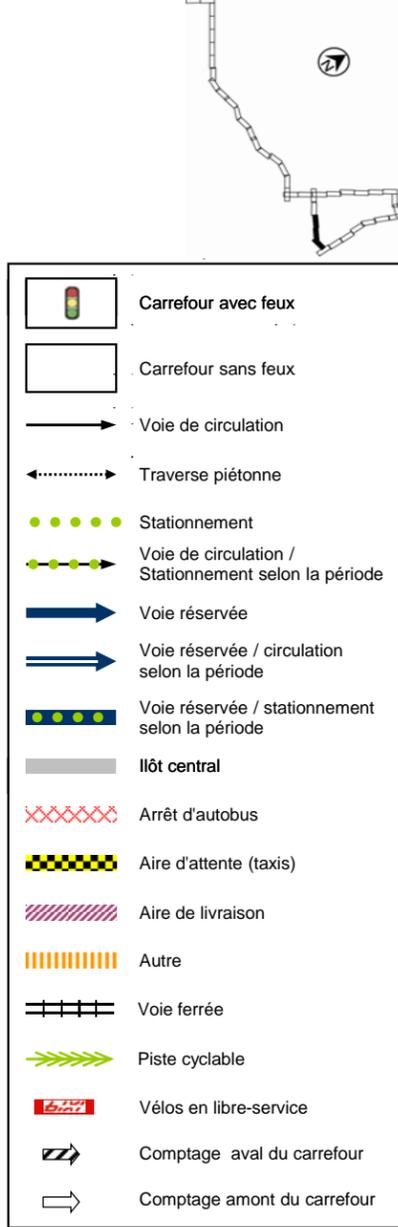


Stationnements

-	PG	PG	-				
18	P\$	P\$	19				
-	S3R	S3R	-				
-	PL	PL	-				
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG		
NOTRE-DAME							
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG		
17	PG	PG	-				
-	P\$	P\$	-				
-	S3R	S3R	-				
-	PL	PL	-				
P\$	PL	PG					
WILLIAM							
14	PG	PG	1				
-	P\$	P\$	8				
8	S3R	S3R	4				
-	PL	PL	-				
P\$	PL	PG					
OTTAWA							
8	PG	PG	13				
-	P\$	P\$	8				
-	S3R	S3R	-				
3	PL	PL	-				
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG		
WELLINGTON							
10	PG	PG	12				
-	P\$	P\$	-				
-	S3R	S3R	-				
-	PL	PL	-				
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG		
SMITH							
P\$	PL	PG	P\$	PL	PG		

Stationnements segment Peel							Total			
P G	75	P \$	53	S3R	12	P L	3	PMR	0	143

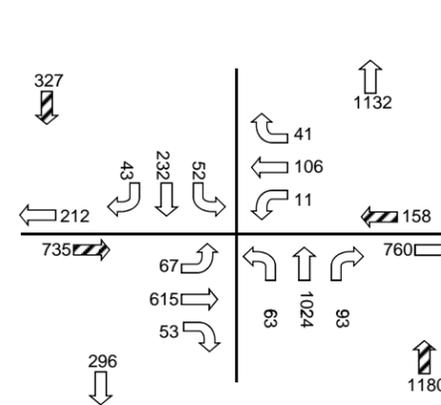
Légende



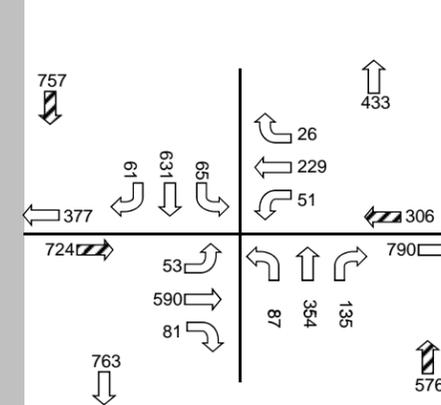
\*Non à l'échelle

P G : Stationnement gratuit	PMR : Stationnement PMR
P \$ : Stationnement payant	Urg : Véhicule d'urgence
S3R : Stationnement réservé	P D : Débarcadère / Diplom.
P T : Stationnement taxi	FIA : Stationnement fiacre
P L : Stationnement livraison	P B : Stationnement / déb bus

Débits - HPAM



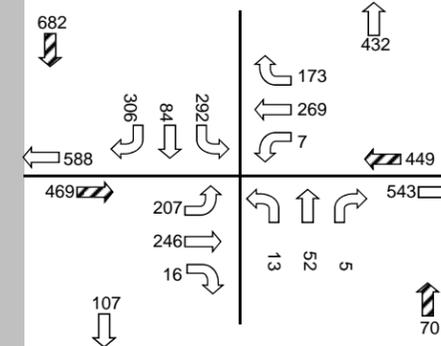
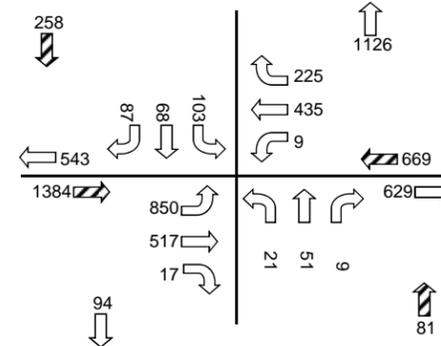
Débits HPPM



Niveaux de service

	HPAM	HPPM
Niveau de service	<b>B</b>	<b>B</b>
Délais/véh (s)	17,0	14,0

Carrefour NOTRE-DAME / PEEL



	HPAM	HPPM
Niveau de service	<b>B</b>	<b>C</b>
Délais/véh (s)	17,9	28,0

Carrefour WELLINGTON / PEEL

